

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le développement économique des Pays-Bas depuis la libération, par M. F.-A.-G. Keesing — Les contributions directes depuis la libération; comparaison avec l'avant-guerre — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Statistiques.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PAYS-BAS DEPUIS LA LIBÉRATION

par M. F.-A.-G. KEESING,

Professeur à l'Université d'Amsterdam,
Conseiller au Ministère des Finances des Pays-Bas.

Il n'est guère douteux que les historiens futurs caractériseront l'année 1949 comme une étape importante vers la liquidation de l'économie de guerre aux Pays-Bas. Depuis quelques mois, on assiste à un heureux retour à des conditions économiques plus normales et il est permis d'espérer que, dans un proche avenir, de nouveaux progrès seront enregistrés dans cette voie. Les efforts considérables et soutenus fournis depuis quatre ans par les autorités et la population et appuyés par l'aide très importante que l'étranger nous a accordée à maintes occasions, commencent à donner des résultats indéniables. N'empêche que même à la faveur de circonstances favorables, il faudra encore un temps assez long avant que les Pays-Bas aient surmonté entièrement les conséquences économiques de la deuxième guerre mondiale; en outre, il est dès à présent établi que l'économie néerlandaise devra subir des modifications durables à différents points de vue. Outre les nombreuses difficultés passagères qu'elle a engendrées, la guerre a également provoqué de profondes modifications structurelles. Le meilleur moyen d'approcher les problèmes économiques de l'heure présente est de prendre la balance des paiements comme point de départ de l'analyse.

TABLEAU I

Balance des paiements des Pays-Bas (en millions de florins)

	Recettes crédit			Dépenses débit		
	1938	1946	1947	1938	1946	1947
Compte courant :						
Exportations et importations..	1.078	816	2.335	1.241	2.146	4.178
Intérêts et dividendes	323	176	176	166	59	97
Services	253	323	670	239	244	480
Autres recettes et dépenses.....	32	25	356	26	236	324
Solde	—	1.345	1.522	14	—	—
	1.686	2.685	5.059	1.686	2.685	5.059

Avant la guerre, la Hollande était un pays crédi-
teur, qui, grâce aux revenus réguliers de ses capitaux,
pouvait se permettre le luxe d'une balance commer-
ciale passive. Elle avait acquis une situation solide
en dépit d'une sensibilité assez prononcée à la con-
joncture mondiale, ce pays ayant pris depuis toujours
une part très active aux échanges internationaux en
raison de la densité de sa population et de l'insuffi-
sance de ses ressources naturelles. Elle possédait une
encaisse-or élevée et une réserve considérable de

placements extérieurs, qui lui permettaient pendant les mauvaises années d'entamer au besoin son capital, sans compromettre sa structure économique.

Cette image s'est profondément altérée depuis la libération. Les destructions et les spoliations que le pays a subies, ont créé des besoins d'importation pour ainsi dire illimités et atteint à longue échéance la capacité d'exportation du pays. Les revenus de ses capitaux, dont une grande partie avait été placée en Allemagne et en Indonésie, ont diminué dans de fortes proportions, tandis que le chaos économique en Europe centrale a contribué également à donner une évolution défavorable aux postes invisibles de la balance des paiements. L'excédent sensiblement accru des importations, sans lequel la restauration économique ne se concevait pas, ne pouvait être financé qu'en liquidant des avoirs sur l'étranger et en contractant des engagements extérieurs. En même temps qu'elle sacrifiait des placements d'avant-guerre et que l'encaisse-or diminuait rapidement, la Hollande se voyait obligée de contracter des dettes extérieures, qui constituent une nouvelle charge pour la balance des paiements future.

TABEAU II

Crédits extérieurs
(en millions de florins)

A court et à moyen terme	Dettes brutes	Dettes amorties	Dettes nettes
Situation au 31 décembre 1945	1.035	—	1.035
Situation au 31 décembre 1946	1.772	396	1.376
Situation au 31 décembre 1947	2.247	220	2.027
Situation au 31 décembre 1948	2.555	266	2.289

Cette évolution a eu des conséquences nombreuses et diverses, qui ont amené le gouvernement néerlandais à poursuivre une politique économique visant à concilier des buts très divergents. Dans l'immédiat, il fallait d'abord soulager la misère économique, qui avait conduit de nombreux secteurs à la limite extrême de l'épuisement, surtout pendant les derniers mois de guerre. La deuxième tâche à laquelle le gouvernement s'était attelé en même temps visait la restauration économique. Pour réaliser ces deux objectifs, il fallait entamer les réserves encore existantes et faire appel à des crédits considérables. Mais il est évident que les réserves ne peuvent être dépensées qu'une seule fois et que les engagements contractés à l'heure actuelle constituent une hypothèque sur l'avenir. Aussi, le gouvernement néerlandais devait-il dès le début se rendre compte de l'importance des charges dont on pouvait grever l'économie future sans compromettre les résultats de la reconstruction, et y adapter le rythme de la restauration économique. Il devait se demander également quel niveau d'équilibre on désirait atteindre et partant se faire au préalable une idée des conditions économiques qui, du point de vue néerlandais, devaient avoir la préférence. Bref, la gravité de la situation lui

commandait d'assumer un rôle de direction dans presque tous les secteurs importants de l'économie néerlandaise et de poursuivre une politique à longue échéance. Ce n'est qu'en la considérant sous cet angle que la politique menée par la Hollande avec beaucoup d'esprit de suite, depuis quatre ans, peut être comprise exactement.

Le problème essentiel à long terme, après les années difficiles de la reconstruction, était donc de trouver les moyens permettant d'espérer un rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. Il fallait nécessairement tenir compte de l'atteinte durable portée à la position créditrice d'avant-guerre et exclure les recettes provenant des revenus des placements de cette époque. Il n'y aura plus de revenus nets réguliers permettant de couvrir un important excédent d'importations. Si la Hollande veut assurer à la longue un niveau de vie raisonnable à une population qui s'accroît rapidement, ce qui suppose des importations d'une certaine ampleur, elle devra, à l'avenir, développer ses exportations dans des proportions relativement plus élevées que ses importations.

L'excédent d'importation ne pouvant être maintenu à son niveau d'avant-guerre, il s'agit dès lors d'imaginer les moyens et les conditions permettant de réaliser une augmentation relative des exportations néerlandaises. Un résultat satisfaisant à cet égard ne pourra venir que du secteur industriel. Dans le domaine agricole, il n'existe plus de terres disponibles d'une certaine importance, et les rendements y ont été portés à un niveau très élevé. Par contre, le secteur industriel offre des possibilités soit de réduire les importations, soit de développer les exportations. Les considérations émises au sujet de la balance des paiements s'appuient d'ailleurs aux arguments d'ordre démographique : l'accroissement de la population active ne pourra trouver un exutoire que dans le développement de l'industrie.

Il n'est guère aisé de déterminer les résultats atteints dans ce domaine à l'heure actuelle. En fait, on peut difficilement distinguer la reconstruction du développement, étant donné qu'il n'y a presque jamais un remplacement entièrement équivalent du bien détruit ou usé. Provisoirement, on procède surtout aux réinstallations et il semble bien que l'industrialisation proprement dite sera une œuvre de longue durée, qui ne peut être favorisée que par des moyens indirects. Aussi, la politique gouvernementale à cet égard vise-t-elle surtout à créer un climat favorable, c'est-à-dire à établir les conditions dans lesquelles le développement industriel pourra se déployer par la voie de l'initiative privée.

Sous ce rapport, la politique des prix et des salaires revêt une grande importance. Le gouvernement s'est particulièrement employé à établir et maintenir entre les salaires et les prix un lien, qui, tout en reflétant l'appauvrissement général, assure néanmoins la paix sociale au maximum. Dans ce cadre, il s'agit non

seulement d'établir de justes rapports, mais surtout d'éviter des troubles sociaux. On a remarqué que, contrairement à beaucoup d'autres pays, la Hollande a connu très peu de remous sociaux pendant les années agitées d'après-guerre.

TABLEAU III

Grèves et lock-out

	Nombre de différends surgis pendant la période	Nombre d'ouvriers impliqués dans le différend	Pertes de jours ouvrables pendant la période
1938 Total	139	8.600	124.800
1945 Mai-décembre	118	39.700	181.200
1946 1 ^{er} trimestre	59	10.000	72.600
2 ^e trimestre	61	22.800	517.000
3 ^e trimestre	87	26.500	64.400
4 ^e trimestre	59	20.000	27.600
1947 1 ^{er} trimestre	36	4.400	7.500
2 ^e trimestre	92	30.000	55.800
3 ^e trimestre	86	22.600	90.700
4 ^e trimestre	51	7.200	49.000
1948 1 ^{er} trimestre	64	5.785	79.244
2 ^e trimestre	43	2.016	20.060
3 ^e trimestre	38	6.192	16.024
4 ^e trimestre	36	3.592	16.066

Si la paix sociale constitue un facteur important au point de vue économique parce qu'elle permet

d'assurer la continuité de l'œuvre de la reconstruction et partant de favoriser la production, une politique efficace des prix et salaires doit toutefois satisfaire à plus de conditions. Il importait également de maintenir les prix et salaires, ne fût-ce que provisoirement par des moyens artificiels, à un niveau permettant à la Hollande de soutenir bientôt la concurrence sur les marchés mondiaux. En analysant l'évolution réelle des prix et salaires, on s'aperçoit, tout d'abord, qu'il s'est produit un glissement interne au profit des salaires agricoles, dont le niveau d'avant-guerre pouvait être considéré comme trop bas. En outre, si l'on tient compte du fait que les salaires réellement touchés ont augmenté, par suite de primes de rendement et d'allocations sociales, dans une mesure plus importante que ne l'indiquent les salaires réglementés repris au tableau IV, on constate que, dans son ensemble, la disparité des mouvements des prix et des salaires s'est maintenue dans d'étroites limites. Signalons encore que les prix et les salaires accusent, pendant la période d'après-guerre, une augmentation lente qui, comparativement à l'évolution à l'étranger, laisse en général intacte la capacité de concurrence de la Hollande.

TABLEAU IV

Indices des prix de produits de consommation ménagers

D'après les comptes ménagers 1935/1936 ;

ménages touchant un revenu inférieur à 1.800 florins par an en 1935/1936

	1945	1946		1947		1948			1949	
	15 sept.	15 mars	15 sept.	15 mars	15 sept.	15 mars	15 sept.	15 déc.	15 janv.	15 févr.
Total	173	183	196	200	199	203	206	214	215	216
Alimentation	166	174	197	207	214	223	229	242	243	246
Habillement	325	309	314	307	313	309	310	313	313	313
Chaussures	296	322	325	328	334	335	335	342	345	345
Nettoyage	234	303	304	312	320	317	321	385	385	385
Installation et ameublement de l'habitation	323	314	315	316	314	310	309	308	307	307
Autres postes, y compris le loyer	144	156	161	161	152	153	154	156	158	158
Loyer	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Indices des prix de gros

(Juillet 1938-juin 1939 = 100)

Totaux	1940	1945		1946	1947	1948		1949	
		Juin	Décembre			Juin	Décembre	Janvier	Février
Vivres	121	163	182	200	214	235	241	240	242
Matières premières et auxiliaires	163	186	203	282	328	342	349	373	371
Produits finis	126	166	200	261	276	281	294	295	295
Indice général	131	168	195	251	271	280	291	295	295

TABLEAU IV (suite)

Indices des salaires horaires réglementés
des travailleurs adultes masculins

(Juillet 1938-juin 1939 = 100)

Date	Industrie (24 branches)	Agriculture	Agriculture et industrie
30 juin 1940	105,1	110,7	105,9
30 juin 1945	135,4	189,7	143,0
31 décembre 1945	150,3	224,6	160,7
30 juin 1946	163,1	240,5	173,9
31 décembre 1946	164,8	240,6	175,4
30 juin 1947	166,4	243,9	177,3
31 décembre 1947	173,8	243,9	183,6
30 juin 1948	175,2	258,0	186,8
31 décembre 1948	181,7	265,5	193,4
31 janvier 1949	181,8	265,5	193,5
28 février 1949	181,8	265,5	193,5

Nous avons déjà signalé que la politique des prix et des salaires portait un caractère artificiel à maints points de vue. C'est qu'elle s'inspire de considérations sociales et de raisons se rattachant à la politique de la balance des paiements; en outre, on n'admettait pas que des facteurs monétaires puissent porter atteinte aux critères visés ci-dessus. Pendant quelques années, le gouvernement néerlandais a réussi à réduire au minimum l'influence des causes monétaires sur la structure de la production et de la distribution; cette action était nécessaire parce que l'évolution monétaire n'aurait pas manqué d'avoir des répercussions économiques, qui auraient été contraires aux buts poursuivis par la politique gouvernementale. Le mécanisme des interventions gouvernementales devait naturellement se compliquer dans une large mesure par suite de la nécessité de circonscrire l'influence perturbatrice des facteurs monétaires.

Au lendemain de la libération, il existait une grande disproportion entre le pouvoir d'achat intérieur et le volume des produits disponibles aux prix pratiqués en ce moment. Etant donné la situation précaire de cette époque, l'économie néerlandaise courait le plus grave danger d'une inflation ouverte; aussi, le gouvernement continua-t-il la politique des prix poursuivie pendant l'occupation et, en même temps, inaugura-t-il une politique monétaire visant à supprimer les tensions existantes par une réduction du volume monétaire; comme cette action devait inévitablement s'étendre sur une longue période, il fallait entretemps maintenir tous les contrôles afin d'éviter que l'inflation refoulée ne se transforme en inflation ouverte.

Une politique rigoureuse des prix doit nécessairement s'accompagner d'une distribution tout aussi solidement organisée. L'apparition d'un marché noir n'a évidemment pas pu être évitée entièrement; mais grâce à la discipline du peuple néerlandais, elle n'a jamais compromis sérieusement le succès de la politique gouvernementale. Cette politique de disette n'a pas manqué d'attirer l'attention de l'étranger. Mais il serait injuste de reprocher au gouvernement d'avoir choisi délibérément la pénurie. Celle-ci était la conséquence immédiate des circonstances d'après-guerre;

le gouvernement n'a fait que répartir, sur une base sociale équitable, le manque de produits sur la communauté nationale tout entière.

La politique des prix et salaires ne se conçoit pas davantage sans une politique de change tendant à éviter que la circulation intérieure gonflée ne se transforme en devises et ne provoque ainsi, dans les échanges extérieurs, des troubles que l'on essaie d'éviter à l'intérieur au prix de grands efforts. Ici, le gouvernement néerlandais n'avait pas plus de choix. La politique suivie en matière de devises cadrait logiquement avec la politique économique générale.

Bien que la politique des prix et salaires se soit donc inspirée en premier lieu par des considérations valables à longue échéance, son exécution a néanmoins été fortement influencée par des facteurs passagers inhérents aux difficultés nées de la transition d'une économie de guerre à une économie de paix. En outre, on ne peut se dissimuler que la politique d'inflation contrôlée, tout en offrant de grands avantages, entraîne aussi divers inconvénients. A la longue, une politique rigoureuse en matière de distribution devait nuire à la productivité du travail. Tant que l'excédent du pouvoir d'achat subsiste, on constatera une grande propension à l'importation et une forte demande de produits destinés à la consommation. Aussi longtemps que les causes qui la rendent nécessaire n'auront pas disparu, la politique de restrictions aura tendance à se renforcer. La solution des difficultés surgissant dans ce domaine réside uniquement dans la suppression des facteurs monétaires générateurs de troubles. Bien que la productivité du travail ait progressé régulièrement depuis la libération, elle se situe toujours à un niveau inférieur à celui d'avant-guerre. Peut-être ce phénomène s'explique-t-il partiellement par une restauration encore insuffisante de l'équipement industriel. D'autre part, des facteurs psychologiques et, dans nombre d'industries, une pénurie de main-d'œuvre ont également exercé, surtout pendant la première période après la libération, une influence déprimante. Mais on est fondé à croire que le rétablissement de conditions économiques plus normales s'accompagnera d'une nouvelle amélioration de la productivité du travail.

Comme il a été dit plus haut, après la libération, le gouvernement néerlandais commença, aussitôt que les circonstances le permirent, à prendre les mesures qui, notamment dans le secteur monétaire, devaient assurer le retour à des conditions normales. Mais, en ce domaine, la restauration s'avéra très laborieuse et ce n'est que depuis peu que les résultats de ces efforts commencent à se dessiner nettement.

Au cours de l'automne de 1945, la Hollande procéda à un assainissement monétaire, qui, pendant un certain temps, réduisait le volume de la circulation monétaire dans de fortes proportions. Bien que les heureux effets de cette opération d'envergure ne soient pas douteux, celle-ci n'a pas apporté de solu-

TABLEAU V

Production, personnel occupé et productivité du travail dans l'industrie
(non compris l'industrie du bâtiment)

(1938 = 100)

	1945	1946				1947				1948			
	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
<i>Indices :</i>													
de la production.....	58	61	67	78	89	84	91	95	107	104	110	113	123
du personnel occupé ..	85	95	102	100	114	117	121	124	128	133	135	137	139
de la productivité du travail	68	65	65	72	79	72	75	76	84	78	81	83	89

tion définitive. D'autre part, il fallait libérer une partie des avoirs bloqués pour faire face à la reprise de l'activité économique en 1946 et 1947 et, d'autre part, il apparut que le rétablissement de l'équilibre du budget dans un proche avenir était impossible, si bien que le gouvernement lui-même accentua la tendance à l'inflation. Aussi la circulation monétaire s'accrut-elle déjà au cours de 1946 dans une mesure plus forte que ne le commandaient les nécessités des échanges économiques. Les efforts entrepris dans le secteur monétaire n'avaient donc pas encore provoqué un retour à des conditions économiques normales. C'est dire que la politique de refoulement des tendances inflationnistes, dont il a été question ci-dessus, devait être maintenue dans son intégralité.

Au début, la situation monétaire donna lieu à de vives inquiétudes. Dans le domaine administratif régnait, pendant les premiers mois après la libération, un état chaotique où il était très malaisé d'avoir une idée exacte de la situation financière. Les inévitables dépenses de restauration constituaient une lourde charge pour le budget. Le déficit ne pouvait, dans une large mesure, être couvert que par l'inflation.

Toutefois, depuis 1947, des progrès considérables ont été enregistrés au point de vue d'une saine gestion des finances publiques et le déficit budgétaire prévu de l'exercice 1949 ne s'élève plus qu'à 30 p. c. de celui d'il y a deux ans. La charge des intérêts d'une dette publique sensiblement accrue a été réduite, tandis qu'un certain nombre de dépenses découlant de l'économie de guerre sont en voie de s'éteindre; en outre, le rendement des impôts augmente; les subsides ont, d'après les dernières évaluations, été réduits à un tiers, et des économies diverses ont été réalisées. Si l'équilibre du budget n'a pas encore été réalisé, la possibilité d'atteindre ce résultat commence à se dessiner.

TABLEAU VI

	1946	1947	1948	Projet 1949
<i>Budget ordinaire :</i>				
Dépenses.....	2.230	2.544	2.367	2.417
Recettes.....	2.616	3.307	3.191	3.156
Solde.....	+ 386	+ 763	+ 824	+ 739
<i>Budget extraordinaire I (1):</i>				
Dépenses.....	1.696	1.605	1.141	816
Recettes.....	921	247	54	76
Solde.....	- 775	- 1.358	- 1.087	- 740
Déficit du Fonds d'Egalisation de l'Agriculture..	- 385	- 681	- 602	(2) - 365
Solde.....	- 1.160	- 2.039	- 1.689	- 1.105
Solde budget ordinaire et budget extraordinaire I.	- 774	- 1.276	- 865	- 366

(1) Dépenses et recettes qui s'éteignent.

(2) Evaluation plus serrée : 230 millions de florins.

Si l'évolution du déficit budgétaire constitue un facteur très important au point de vue de l'équilibre monétaire intérieur, il n'est pas le seul qui doive retenir notre attention à cet égard. D'abord, l'excédent d'importation exerce, dans la mesure où il est financé par des crédits extérieurs ou par l'aide Marshall, une influence salutaire sur la situation monétaire intérieure. Ensuite, le Trésor bénéficie, à l'heure actuelle, de rentrées d'impôts provenant du recouvrement à un rythme forcé d'importants arriérés des années de guerre et de la première période d'après-guerre. Ces facteurs ont contribué récemment à contrebalancer, dans une mesure croissante, les tendances à l'inflation qui, outre le déficit budgétaire déjà cité, résultent de l'expansion modérée du crédit bancaire à l'économie privée et des crédits accordés par l'Etat à l'Indonésie. Il en est résulté que l'accroissement de la circulation monétaire a été arrêté depuis l'été de 1948 et que les derniers mois accusent plutôt une légère tendance à la contraction de la circulation monétaire.

TABLEAU VII

Circulation monétaire (1)
(en millions de florins)

	Monnaie fiduciaire	Monnaie scripturale	Total de la circulation monétaire
Fin d'année :			
1938.....	1.048	1.493	2.541
1939.....	1.232	1.189	2.421
1940.....	1.695	1.634	3.329
1941.....	2.342	2.046	4.388
1942.....	3.100	2.063	5.163
1943.....	3.623	2.922	6.545
1944.....	5.096	3.678	8.774
1945.....	1.386	2.714	4.100
1946.....	2.801	3.392	6.193
1947.....	3.062	3.892	6.954
1948.....	3.184	4.148	7.332
Fin de trimestre :			
Mars 1946.....	2.176	2.896	5.072
Juin 1946.....	2.412	3.146	5.558
Septembre 1946.....	2.576	3.216	5.792
Décembre 1946.....	2.801	3.392	6.193
Mars 1947.....	2.817	3.450	6.267
Juin 1947.....	2.823	3.680	6.503
Septembre 1947.....	2.910	3.738	6.648
Décembre 1947.....	3.062	3.892	6.954
Mars 1948.....	2.984	4.115	7.099
Juin 1948.....	3.035	4.310	7.345
Septembre 1948.....	3.108	4.223	7.331
Décembre 1948.....	3.184	4.148	7.332
Janvier 1949.....	3.083	4.090	7.173
Février 1949.....	3.076	4.038	7.114

(1) Nouvelle statistique établie conformément aux desiderata du Fonds Monétaire International.

Il est à noter que la stabilité intervenue dans le secteur monétaire s'accompagne d'une augmentation continue du revenu national réel. On peut en déduire que l'économie néerlandaise se développe dans sa « ceinture monétaire » et que l'excédent initial du pouvoir d'achat n'a été résorbé que dans une faible mesure par une hausse des prix. Même en admettant que l'équilibre monétaire intérieur ne soit pas encore atteint entièrement, il n'est pas douteux qu'il pourra être réalisé à brève échéance. En effet, jusqu'à ce jour, l'économie néerlandaise n'a tiré profit que dans une mesure très modérée des effets désinflationnistes résultant d'une utilisation appropriée du *local currency* formant la contrepartie des dons reçus sous le Programme de Restauration économique. Etant donné que la Hollande pourra disposer, à bref délai, de sommes importantes en *local currency*, il est permis d'espérer que le gouvernement pourra bientôt faire disparaître les derniers restes de l'inflation.

Ce retour à des conditions monétaires normales ressort également du fait que le recouvrement de l'impôt sur l'accroissement de la fortune et de l'impôt sur le capital (les deux impôts spéciaux d'après-guerre dont le produit ne figure pas au budget ordinaire) contribue, dans une large mesure, à la liquidation des mesures d'assainissement monétaire de 1945. Les avoirs encore bloqués après le paiement de ces impôts seront liquidés en majeure partie par le canal du marché des capitaux.

En considérant le développement économique de la Hollande depuis quatre ans, on peut constater que la

restauration économique a fait des progrès très substantiels. Le gouvernement s'est attelé très tôt à l'exécution de son programme économique et il a poursuivi avec une grande ténacité les buts qu'il s'est assignés. A cet égard, il faut distinguer nettement entre les objectifs essentiels de la politique économique, qui valent également à longue échéance, et ses manifestations inspirées dans une large mesure par les nécessités de l'heure.

La politique néerlandaise s'est trouvée une seule fois menacée d'un grave danger, notamment au printemps de 1948, lorsque les ressources en dollars disponibles étaient épuisées et qu'il fallait envisager l'éventualité d'un renversement brutal de la vapeur. A ce moment, l'aide américaine, dont l'importance pour l'économie néerlandaise ne peut être assez soulignée, est venue à son secours. La rupture tant redoutée dans le développement ne s'est pas produite et l'amélioration s'est poursuivie également au cours de la dernière année, à un rythme régulier.

On ne peut nier que, depuis quelques mois, la politique gouvernementale a pris une nouvelle orientation, qui est liée intimement au rétablissement de conditions monétaires normales. Un certain nombre de rationnements importants ont été supprimés et le restant suivra prochainement. Parallèlement à la suppression du rationnement se poursuit la liquidation du contrôle des prix. L'époque ne semble plus très éloignée où la balance des paiements de la Hollande subira, elle aussi, l'influence favorable de cette évolution. Celle-ci cadre heureusement avec les mesures préparatoires à prendre en vue de réaliser l'Union économique entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas à la date du 1^{er} juillet 1950. Le succès de la politique de désinflation a révélé que la différence entre les situations économiques des pays de *Benelux*, qui avait semblé si longtemps un obstacle insurmontable, est devenue beaucoup moins fondamentale dès que la Hollande s'est trouvée en mesure de liquider sa politique d'austérité.

* * *

Peut-on affirmer que la Hollande a résolu, à l'heure actuelle, les difficultés économiques d'après-guerre ? La réponse est certainement négative. On a réalisé de nombreux progrès, mais il reste encore une longue étape à parcourir avant d'atteindre les buts visés.

D'abord, la continuation du Programme de Restauration européenne constitue une condition essentielle de l'établissement d'une économie viable. C'est par une utilisation appropriée de l'aide américaine et du « répit » qu'elle accorde à l'économie néerlandaise, que la Hollande devra développer et renforcer son équipement économique.

Ensuite, il faudra rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Les chiffres relatifs à l'année 1948 accusent un heureux progrès par rapport à ceux de l'année précédente, mais le déficit est encore impor-

tant. Le rétablissement de l'équilibre de la balance vis-à-vis des pays situés en dehors de la zone dollar constitue un objectif qui peut être atteint rapidement et qui sera d'ailleurs favorisé par le retour de l'équilibre monétaire intérieur. Restera la nécessité de corriger la balance du dollar, une tâche que la Hollande, conjointement avec les autres pays participant au plan Marshall, devra mener à bonne fin en l'espace de trois ans.

La politique d'industrialisation, qui revêt une importance capitale tant pour des raisons économiques que démographiques, devra être poursuivie par d'autres moyens. A mesure que le gouvernement néerlandais supprime le contrôle direct, il devra de plus en plus faire appel aux moyens indirects, s'il veut réaliser un certain résultat économique. Pour créer le climat le plus approprié à l'industrialisation, il devra apporter des modifications au régime fiscal en vigueur. Les éléments artificiels encore compris dans la structure des prix (les subsides non encore supprimés, le blocage des loyers, l'amortissement sur la base du prix de revient « historique ») devront disparaître.

Le rapport entre l'épargne et les investissements devra encore retenir momentanément notre attention. Pendant les premières années d'après-guerre, les investissements ne pouvaient s'effectuer qu'au moyen d'épargnes extérieures (crédits extérieurs et liquidation d'avoirs sur l'étranger). Au début, l'insuffisance de nouvelles épargnes nationales n'apparaissait pas au grand jour du fait que l'économie néerlandaise disposait de grandes liquidités, et que la forte propension à l'investissement ne pouvait se manifester que dans une mesure limitée en raison de la pénurie des devises. Aussi la tendance baissière du taux d'intérêt observée

au début et qui n'était d'ailleurs nullement forcée par les autorités, ne pouvait-elle être considérée comme anormale. Toutefois, cette situation se modifie petit à petit et le moment approche où l'insuffisance de nouvelles épargnes pourrait freiner le développement de l'appareil de production. Ce problème devra être résolu sans compromettre les résultats acquis dans d'autres domaines par la politique gouvernementale et en particulier sans rompre l'équilibre monétaire intérieur.

L'incertitude quant à la situation économique future de l'Indonésie et de l'Allemagne constitue toujours une lourde hypothèque sur les perspectives économiques de la Hollande. Il va de soi qu'une solution heureuse de ces deux problèmes contribuera largement à rendre l'économie néerlandaise plus viable.

Si, après quatre années de rudes efforts, on peut être satisfait des résultats acquis, il n'y a pas encore lieu de relâcher les efforts. Grâce à nos propres moyens et à l'aide reçue de l'étranger, des progrès substantiels ont été enregistrés, mais ces deux facteurs resteront indispensables pour mener à bonne fin l'œuvre de la restauration économique. Il nous semble que la période anormale de l'économie d'après-guerre appartiendra bientôt au passé et qu'à l'avenir le développement économique se réalisera par des voies plus orthodoxes.

Dans les mois à venir, la Hollande devra prendre les mesures nécessaires afin de rencontrer l'Union économique belgo-luxembourgeoise en partenaire égal. Ensuite les deux entités économiques devront résoudre les difficultés encore existantes, en étroite collaboration et en s'inspirant de la devise que l'Union fait la Force.

LES CONTRIBUTIONS DIRECTES DEPUIS LA LIBÉRATION COMPARAISON AVEC L'AVANT-GUERRE

Les contributions directes perçues au cours de l'exercice 1948 ont atteint l'indice 825 par rapport à la moyenne des exercices 1936-1938 (voir tableau annexe).

Cette augmentation est en partie nominale : elle reflète la dépréciation de la valeur de la monnaie. Elle résulte peut-être également, dans une certaine mesure, de l'augmentation des revenus réels : le taux de beaucoup d'impôts étant progressif, toute augmentation des revenus réels entraîne une augmentation plus que proportionnelle des recettes fiscales.

En 1948, le pouvoir d'achat du franc atteignait sans doute au moins encore 25 p. c. de son niveau d'avant-guerre. L'augmentation des revenus réels depuis 1936-1938 n'a pas été suffisante pour donner lieu, compte tenu de la progressivité des taux, à une augmentation de plus de 25 p. c. du montant réel des impôts. La dépréciation de la valeur de la monnaie et l'augmentation des revenus réels n'auraient donc entraîné tout au plus qu'une augmentation de 400 p. c. des contributions directes perçues.

Pour expliquer l'augmentation de 725 p. c. qui s'est en fait produite, il faut tenir compte également des circonstances suivantes :

1° La fiscalité était plus lourde en 1948 qu'en 1936-1938 ;

2° Lorsqu'un exercice est clôturé, un certain nombre des contributions y afférentes restent toujours à percevoir, soit que l'Administration n'ait pas encore établi les cotisations, soit que le contribuable, pour l'une ou l'autre raison, n'ait pas acquitté les impôts qui lui ont été réclamés. Les contributions directes d'un exercice sont donc réduites des impôts afférents à cet exercice qui ne peuvent être perçus en cours d'exercice, et grossies des impôts afférents aux exercices antérieurs qui sont recouverts pendant l'exercice. Suivant que les impôts non enrôlés ou non acquittés sont inférieurs ou supérieurs aux impôts recouverts, les perceptions seront donc supérieures ou inférieures à celles qui eussent été enregistrées si le montant des revenus et le caractère de la fiscalité avaient été les seuls éléments à entrer en ligne de compte. Nous verrons plus loin que les contributions directes de l'exercice 1948 ont été sensiblement gonflées par ce facteur ;

3° L'Administration, mieux documentée qu'avant-guerre, grâce à l'opération d'assainissement monétaire, a pu combattre l'évasion fiscale avec plus d'efficacité.

Dans les pages qui suivent, nous examinerons l'évolution de la fiscalité au cours des années d'après-

guerre et nous la comparerons à la fiscalité des années 1936-1938 ; nous examinerons également comment l'apparition de retards dans l'établissement des cotisations et dans les perceptions et la récupération de ces retards ont influencé les recettes fiscales des exercices d'après-guerre ; il sera alors possible :

1° de déterminer dans quelle mesure l'augmentation de l'ensemble des contributions directes et de chaque impôt en particulier est attribuable à un relèvement des taux, à une augmentation de la matière imposable, à la récupération de retards dans l'établissement des cotisations, aux recouvrements d'impôts arriérés, etc. ;

2° d'expliquer les fluctuations qui apparaissent d'un exercice à l'autre, dans le montant global des perceptions depuis la libération.

1. La fiscalité

Au cours des années d'occupation, la charge fiscale, en matière de contributions directes, s'est accrue sous l'influence de deux facteurs :

1° Les relèvements de taux et autres mesures prises par les secrétaires généraux en vue d'accroître le rendement des impôts ;

2° La dépréciation de la monnaie : Lorsque les taux sont progressifs, le montant réel des impôts réclamés au contribuable augmente avec son revenu nominal, même si son revenu réel reste inchangé.

Les arrêtés promulgués au cours de l'occupation furent déclarés nuls par un arrêté-loi pris à Londres le 5 mai 1944. Toutefois, un régime de validité provisoire fut instauré pour la plupart des arrêtés en matière fiscale, validité qui devait prendre fin douze mois après la libération totale du territoire, soit le 15 février 1946. La loi des finances pour l'exercice 1946 a étendu la validité de la législation fiscale de guerre jusqu'au 31 décembre 1946. Enfin, conformément à la loi du 12 mai 1947, les montants de la taxe professionnelle, de la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels et de l'impôt complémentaire personnel pour l'exercice 1947 furent encore calculés sur la base des taux en vigueur antérieurement.

Toutefois, le désir d'alléger la charge fiscale pesant sur les contribuables de condition modeste amena le Gouvernement à prendre lui-même ou à faire adopter par les Chambres les mesures suivantes :

Exercice 1946 (revenus de l'année 1945)

1. Les minima exonérés de la taxe professionnelle et de la contribution nationale de crise furent portés

au coefficient 1,4 pour les rémunérations perçues à partir du 1^{er} janvier 1945 (arrêté du 22 décembre 1944).

2. Le montant dû par des contribuables personnes physiques pour l'exercice 1946, au titre de la taxe professionnelle, de la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels et de l'impôt complémentaire personnel, fut réduit de 30, 20 ou 10 p. c. selon le montant des revenus, avec dégrèvement maximum de 6.000 francs (loi du 12 mai 1947, art. 1^{er}).

Exercice 1947 (revenus de l'année 1946)

1. Les minima exonérés de la taxe professionnelle et de la contribution nationale de crise furent portés au coefficient 2 pour les rémunérations perçues à partir du 1^{er} janvier 1946 (arrêté du 29 décembre 1945).

2. Les impôts retenus à la source du 1^{er} janvier au 15 juin 1946 furent réduits de 30, 20 ou 10 p. c. et ceux retenus à la source du 16 juin au 31 décembre 1946 de 75, 50, 20 ou 10 p. c. selon le montant des revenus (loi du 12 mai 1947, art. 3).

3. Le montant dû pour l'exercice 1947 par les contribuables qui n'étaient ni salariés ni appointés, au titre de la taxe professionnelle, de la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels et de l'impôt complémentaire personnel, fut réduit de 55, 40, 35, 20 ou 10 p. c. selon le montant des revenus. Ces taux de réduction représentaient une moyenne des taux appliqués aux salariés et aux appointés pendant l'année 1946. Les êtres juridiques dont le revenu net dépassait 225.000 francs n'avaient cependant droit à aucun dégrèvement (loi du 12 mai 1947, art. 4).

La loi du 20 août 1947 stipule que les arrêtés des Secrétaires généraux en matière de contributions directes cessent leurs effets à partir du 1^{er} janvier 1947. Elle ne conserve, de la législation de guerre, que « quelques dispositions techniques et les dispositions de détail dont l'utilisation pratique a été reconnue ». Elle apporte, par contre, certaines modifications à la législation en vigueur au 10 mai 1940.

Une nouvelle coordination des lois et arrêtés relatifs aux impôts sur les revenus et des lois relatives à la contribution nationale de crise a été opérée par les arrêtés royaux des 15 et 16 janvier 1948. Depuis lors,

la législation en matière d'impôts sur les revenus n'a plus fait l'objet d'aucune modification importante.

La fiscalité en vigueur depuis le début de l'exercice 1948 se compare comme suit à la fiscalité des exercices 1936-1938.

Contribution foncière

Le taux de la contribution est de 6 p. c. comme avant-guerre.

La base de la contribution foncière, le revenu cadastral, n'a plus subi de révision générale depuis celle qui fut effectuée en vertu de la loi du 13 juillet 1930. La loi du 2 avril 1948 a cependant majoré de 50 p. c. les revenus cadastraux afférents, pour les années 1947 et 1948, aux immeubles industriels par nature et par destination.

Le maintien du taux d'avant-guerre et la modicité de l'augmentation *nominale* du revenu cadastral impliquent que la charge fiscale de la contribution foncière s'est sensiblement atténuée depuis l'avant-guerre et expliquent que le produit de cette taxe n'ait atteint que l'indice 120 au cours de l'exercice 1948.

Taxe mobilière

La loi du 20 août 1947 porte de 24,2 (1) à 30 p. c. le taux de la taxe mobilière sur les revenus d'actions et de 6 (2) à 10 p. c. (2) le taux sur les revenus d'origine étrangère.

Pour les autres revenus mobiliers, le taux est actuellement le même qu'au cours des exercices 1936-1938.

De plus, le décime additionnel extraordinaire établi par la loi du 31 décembre 1939 au principal de la taxe mobilière afférente à tous les revenus autres que ceux de titres émis par des organismes ou établissements publics a été maintenu par la loi du 20 août 1947, sauf pour les revenus d'actions.

Il s'ensuit que la charge de la taxe mobilière est actuellement plus lourde qu'au cours des exercices 1936-1938. Si le produit de la taxe mobilière n'a atteint en 1948 que l'indice 275, c'est que les revenus mobiliers n'ont pas augmenté depuis 1936-1938 dans la même proportion que le revenu national, ainsi qu'il ressort du tableau I.

(1) Y compris le décime additionnel au profit de l'Etat établi par la loi du 23 mars 1932
(2) Non compris les décimes additionnels au profit de l'Etat.

TABLEAU I

	Revenus taxables (1) (en millions de francs)		Taxe (1) (en millions de francs)		Taux moyen de la taxe, en p. c.	
	Exercices 1936-38	Exercice 1949	Exercices 1936-38	Exercice 1949	Exercices 1936-38	Exercice 1949
Actions	2.193,3	3.250	489,3	935	22,3	28,8
Obligations	258,3	340	33,0	38,5	12,8	11,3
Fonds publics	1.300,0	1.300	26,0	26	2	2
Autres	316,7	2.600	42,2	210	13,3	8,1
Etrangères	1.333,3	2.000	87,0	235	6,5	11,8
Coloniales	358,3	888	56,5	135	15,8	15,2
Total ...	5.760	10.378	734,2	1.579,5	12,7	15,2

(1) Prévisions des projets de Budget des Voies et Moyens.

Taxe professionnelle

Au cours des exercices 1936-1938, la taxe professionnelle était perçue conformément au barème suivant :

Revenu professionnel net	Taxe professionnelle
Moins de 7.200 francs (1)	Néant.
De 7.200 à 50.000 francs exclusivement	De 12 à 2.256 francs.
De 50.000 à 200.000 francs exclusivement	De 5 à 8,5 p. c.
200.000 francs et plus	9 p. c.

Depuis l'exercice 1948, le taux de la taxe professionnelle est fixé comme suit :

Revenu professionnel net	Taxe professionnelle
Moins de 14.400 francs (1) ..	Néant.
De 14.400 à 150.000 francs	De 20 à 8.500 francs.
Plus de 150.000 francs	8.500 francs pour les premiers 150.000 francs et 9 p. c. pour le surplus.

Les taux d'avant-guerre ne sont pas directement comparables aux taux actuels. Pour rendre la comparaison possible, nous avons calculé les revenus qui étaient imposés à certains taux-types sous le régime fiscal d'avant-guerre et ceux qui sont imposés à ces taux actuellement.

TABLEAU II

Taxe professionnelle

Taux de la taxe professionnelle (en p. c.)	Revenus professionnels nets imposés à ce taux au cours des exercices 1936-1938 (1) (en milliers de fr.)	Revenus professionnels nets imposés à ce taux depuis l'exercice 1948 (en milliers de fr.)
0	moins de 7,2 (2)	moins de 14,4 (2)
1	10,9-11 (3)	24,3-24,4 (3)
2	16,8	43-44 (3)
3	25,2	62-63 (3)
4	44,4	82-83 (3)
5	de 50 à 60 exclusivement	115-116 (3)
6	de 70 à 90 exclusivement	166,7
7	de 110 à 130 exclusivement	250
8	de 150 à 175 exclusivement	500
9	200 et plus	

(1) Au cours des exercices 1936-1938, un décime additionnel à la taxe professionnelle était perçu au profit de l'Etat, en vertu de la loi du 23 mars 1932 lorsque le revenu imposable atteignait 35.000 francs ou davantage.

(2) Communes de 30.000 habitants et plus.

(3) Les revenus qui atteignent le premier chiffre sont taxés à un taux inférieur et ceux qui atteignent le second, à un taux supérieur à celui qui figure à la première colonne du tableau.

Pour que la charge fiscale de la taxe professionnelle soit restée la même qu'avant-guerre, les revenus imposés aux différents taux auraient dû être multipliés par le coefficient de dépréciation de la monnaie. Or, il ressort du tableau ci-dessus que les revenus taxés à 7 p. c. ou moins ont été multipliés par un coefficient inférieur à 3. Il s'ensuit que la fiscalité en matière de taxe professionnelle est actuellement quelque peu plus lourde qu'avant-guerre.

Impôt complémentaire personnel

La loi du 20 août 1947 n'a fait que simplifier la formule de l'impôt complémentaire personnel. Les taux actuels sont substantiellement les mêmes que ceux

(1) Communes de 30.000 habitants et plus.

fixés par les lois coordonnées de 1936, après incorporation des deux décimes additionnels établis par l'art. 16 de l'arrêté royal n° 14 du 3 juillet 1939.

La charge fiscale de l'impôt complémentaire personnel s'est donc aggravée depuis les exercices 1936-1938 pour deux raisons :

1° La dépréciation de la monnaie : le taux de l'impôt complémentaire personnel est progressif et n'a pas été réduit depuis 1938;

2° Le maintien des deux décimes additionnels institués en 1939.

Contribution nationale de crise

La contribution nationale de crise est perçue sur les revenus immobiliers (revenus assujettis à la contribution foncière), sur les revenus professionnels (revenus assujettis à la taxe professionnelle) et sur les revenus de capitaux investis.

Comme nous l'avons fait plus haut pour la taxe professionnelle, nous donnons ci-dessous les revenus qui étaient taxés avant-guerre et ceux qui le sont aujourd'hui à différents taux au titre de la contribution nationale de crise.

TABLEAU III

Contribution nationale de crise sur les revenus immobiliers et les revenus de capitaux investis

Taux de la contribution nationale de crise (en p. c.)	Revenus nets imposés à ce taux (en milliers de francs)	
	Lois coordonnées de 1936	Loi du 20 août 1947
1	moins de 25	—
2	de 25 à 50 exclusivement	moins de 3
3	de 50 à 100 exclusivement	de 3 à 10 exclusivement
4	de 100 à 150 exclusivement	de 10 à 25 exclusivement
4,5	150 et plus	—
6	—	de 25 à 50 exclusivement
8	—	de 50 à 100 exclusivement
10	—	de 100 à 150 exclusivement
12,5	—	de 150 à 200 exclusivement
15	—	200 et plus

TABLEAU IV

Contribution nationale de crise sur les revenus professionnels

Taux de la contribution nationale de crise (en p. c.)	Revenus nets imposés à ce taux (en milliers de francs)	
	Loi du 17 juin 1938	Loi du 20 août 1947
0	moins de 7,2 (1)	moins de 14,4 (1)
1,5	de 7,2 à 15 exclusivement	24 - 24,1 (2)
2	de 15 à 25 exclusivement	24,3 - 24,4 (2)
2,5	de 25 à 50 exclusivement	24,6 - 24,7 (2)
3	de 50 à 100 exclusivement	25
3,5	de 100 à 150 exclusivement	39 - 40 (2)
4	150 et plus	43 - 44 (2)
6	—	62 - 63 (2)
8	—	82 - 83 (2)
10	—	115 - 116 (2)
12	—	183,3
14	—	550
15	—	—

(1) Communes de 30.000 habitants et plus.

(2) Les revenus qui atteignent le premier chiffre sont taxés à un taux inférieur et ceux qui atteignent le second, à un taux supérieur à celui qui figure à la première colonne du tableau.

Pour que la charge fiscale de la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels et sur les revenus de capitaux investis soit la même aujourd'hui qu'avant la guerre, il faudrait que les revenus taxés aux différents taux aient été multipliés par le coefficient de dépréciation de la monnaie. Or, nous constatons que les revenus taxés aux différents taux sont actuellement *inférieurs* à ce qu'ils étaient avant la guerre, sauf pour les revenus professionnels inférieurs à 24.400 francs. Même pour ces derniers, le coefficient d'augmentation est inférieur au coefficient de dépréciation de la monnaie.

Il est plus difficile de dire si la charge fiscale résultant de la contribution nationale de crise sur les revenus immobiliers est plus lourde aujourd'hui qu'avant-guerre. La base de la contribution nationale de crise est dans ce cas la même que celle de la contribution foncière, à savoir les revenus cadastraux. Comme ceux-ci n'ont subi qu'une faible majoration depuis 1938, le montant nominal de la contribution nationale de crise sur les revenus immobiliers n'aurait presque pas subi d'augmentation et son montant réel aurait diminué en fonction de la dépréciation de la monnaie si les barèmes de 1938 avaient été maintenus en vigueur. L'avantage que le redevable de la contribution nationale de crise sur les revenus immobiliers aurait pu retirer de la stabilité des revenus cadastraux a cependant été neutralisé dans une large mesure par l'augmentation des taux.

Tous les taux dont il a été question jusqu'à présent sont ceux applicables aux personnes physiques qui n'ont pas de personnes à charge. Il convient de comparer le régime fiscal actuel et celui d'avant-guerre en matière de dégrèvements pour personnes à charge et d'imposition des sociétés par actions.

Dégrèvements pour personnes à charge

Les dégrèvements sont, dans l'ensemble, inférieurs à ceux d'avant-guerre lorsque les personnes à charge du contribuable ne comprennent pas plus de deux enfants. Les dégrèvements accordés pour trois enfants à charge sont sensiblement les mêmes qu'avant-guerre. A partir du quatrième enfant, les dégrèvements sont plus élevés qu'en 1936-1938.

La péréquation des dégrèvements maxima n'a pas suffi à compenser entièrement la dépréciation de la valeur de la monnaie, bien que le maximum ait été supprimé pour la contribution foncière.

Régime fiscal des sociétés

La charge fiscale des sociétés est fonction de trois éléments :

- a) la manière dont les bénéfices imposables sont calculés;
- b) les impôts auxquels sont assujettis l'ensemble des bénéfices, les bénéfices réservés et les bénéfices distribués;
- c) les taux de ces impôts.

a) Les bénéfices imposables des sociétés sont calculés nets d'amortissements : toutefois, comme ceux-ci sont basés sur la valeur d'acquisition, toute dépréciation de la monnaie a pour conséquence d'assujettir à l'impôt des sommes qui devraient être réservées pour pourvoir au remplacement du capital de l'entreprise. Pour parer à cette difficulté, la loi du 20 août 1947 prévoit que l'outillage industriel, commercial ou agricole et les bâtiments y assimilés acquis avant la date normale de clôture du dernier bilan annuel antérieur au 31 décembre 1940 pourront être réévalués. La valeur des éléments réévalués sera égale au maximum à deux fois et demie leur valeur au 31 août 1939, compte tenu de leur état de vétusté matérielle et de dépréciation effective à la date normale de clôture du dernier bilan annuel antérieur au 31 décembre 1946.

b) Comme avant-guerre, les bénéfices distribués des sociétés par actions sont soumis à la seule taxe mobilière et les bénéfices réservés à la taxe professionnelle; toutefois, alors qu'avant-guerre la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels n'était perçue que sur les bénéfices réservés, elle est aujourd'hui perçue sur l'ensemble des bénéfices.

c) Les taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés par actions sont les mêmes que ceux applicables aux personnes physiques. Il en était de même avant la guerre.

La charge fiscale des sociétés a donc subi non seulement l'aggravation qui est résultée pour l'ensemble des contribuables du relèvement des taux, mais une aggravation supplémentaire du fait des facteurs a) et b) ci-dessus.

Taxes assimilées aux impôts directs

Parmi les taxes assimilées aux impôts directs, les plus importantes sont la taxe de circulation sur les véhicules automobiles, la taxe sur les spectacles ou divertissements et la taxe sur les jeux et paris. Le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1949 prévoit pour ces trois taxes un rendement de 1.480 millions. Le rendement des autres taxes n'est évalué qu'à 139,5 millions.

La *taxe de circulation sur les véhicules automobiles* est fixée en francs, d'après la puissance du moteur, sa cylindrée ou le poids du véhicule. Toute dépréciation de la monnaie joue donc en faveur du contribuable. La loi du 20 août 1947 a doublé tous les taux en vigueur le 10 mai 1940, à dater de l'exercice 1947. La loi du 17 août 1948 a institué, à dater de l'exercice 1948, de nouvelles majorations portant sur les véhicules qui sont utilisés au transport de personnes et dont le moteur dépasse une certaine puissance, et sur les motocyclettes.

Pour comparer les taux actuels aux taux des exercices 1936-1938, il faut également tenir compte des majorations (20 p. c.; davantage dans le cas des moto-

cyclettes) instituées par l'art. 1^{er} de l'arrêté royal n° 14 du 3 juillet 1939 et par la loi du 31 décembre 1939.

TABLEAU V

Indices de la taxe de circulation
au cours de l'exercice 1948

	Exercice 1940 = 100	Exercices 1936-38 = 100
I. Véhicules servant au transport de personnes.		
A. Automobiles, autobus et autocars : moins de 11 H.P.	200	240
augmentant progressivement jus- qu'à pour les véhicules de 30 H.P.	352	422,4
B. Motocycles, motocyclettes et bicy- clettes à moteur	233,8	360
II. Véhicules servant au transport de mar- chandises.		
A. Camions	200	240
B. Motocycles, motocyclettes et bicy- clettes à moteur	200	308

Compte tenu de la dépréciation de la monnaie, la taxe de circulation actuelle est, dans l'ensemble, quelque peu inférieure à celle de la période 1936-1938. Mais son rendement a été favorablement influencé par l'augmentation du nombre de véhicules en circulation.

La taxe sur les spectacles ou divertissements est généralement fixée à un certain pourcentage des recettes. Les taux en vigueur au cours des exercices 1936-1938 n'ont pas subi de modifications importantes jusque vers le milieu de l'année 1948 (1). Le produit de la taxe est néanmoins passé d'une moyenne annuelle de 45 millions au cours des exercices 1936-1938 à 363 millions pour l'exercice 1948. L'importance de cette augmentation s'explique par :

- a) la grande vogue connue par les spectacles depuis la libération;
- b) pour certains spectacles, le taux de la taxe augmente avec le prix des places; celui-ci a participé à la hausse générale des prix; le produit de la taxe a enregistré une augmentation plus que proportionnelle;
- c) les théâtres, exempts depuis 1930, et les spectacles de cirque et de music-hall, exempts depuis 1935, sont à nouveau assujettis à la taxe sur les spectacles depuis le 1^{er} septembre 1948 et depuis 1943 respectivement.

Au cours du second semestre de 1948, les taux applicables à certains spectacles et divertissements ont été réduits : pour les théâtres, les spectacles de music-hall et de cirque, etc., par l'arrêté ministériel du 28 juin 1948, et pour les cinémas, par l'arrêté du Régent du 28 décembre 1948.

(1) La taxe forfaitaire sur les bals occasionnels a été relevée par la loi du 17 août 1948.

La taxe sur les jeux et paris représente en général un pourcentage fixe des sommes engagées ou attribuées, des gains, etc. La dépréciation de la monnaie n'a donc entraîné aucune aggravation de la fiscalité; et, de fait, le produit de la taxe au cours de l'exercice 1948 a été à peine trois fois plus élevé que le produit moyen des exercices 1936-1938.

La fiscalité en vigueur au cours des derniers mois de l'exercice 1948 était cependant légèrement plus lourde que celle des exercices 1936-1938 du fait des taxes spéciales frappant les pronostics sur les matches de football instituées par la loi du 27 décembre 1938 et par la loi du 17 août 1948. Cette dernière loi augmentera de 30 millions le produit de la taxe sur les jeux et paris au cours de l'exercice 1949.

Résumé

Les différents impôts peuvent être classés en cinq catégories suivant les modifications qui sont survenues de 1936-1938 à 1948 dans la charge fiscale qu'ils constituent pour le contribuable.

A. — Impôt dont la charge fiscale a fortement augmenté :

Contribution nationale de crise sur les revenus professionnels et les revenus de capitaux investis,

- du fait : a) de la dépréciation de la monnaie, son taux étant progressif;
- b) du relèvement du taux;
- c) de l'extension de la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels à l'ensemble des bénéficiaires des sociétés par actions.

B. — Impôt dont la charge fiscale a augmenté :

Impôt complémentaire personnel,

- du fait : a) de la dépréciation de la monnaie, son taux étant progressif;
- b) de l'incorporation de deux décimes additionnels institués en 1939.

C. — Impôts dont la charge fiscale a légèrement augmenté :

- 1) Taxe mobilière,
du fait d'un relèvement modéré des taux.
- 2) Taxe professionnelle,
du fait que les rajustements des taux n'ont pas suffi à compenser l'aggravation de la charge fiscale qu'a provoquée la dépréciation de la monnaie en raison de la progressivité du taux.
- 3) Taxe sur les spectacles ou divertissements,
du fait : a) que le taux de la taxe sur certains spectacles est progressif et que le prix des places a augmenté;
- b) de l'extension de la taxe aux spectacles de cirque et de music-hall et aux théâtres;

malgré : c) certaines réductions de taux consenties au cours du second semestre de 1948.

- 4) Taxe sur les jeux et paris, du fait de la création de taxes spéciales frappant les pronostics sur les matches de football.

D. — Impôts dont la charge fiscale a légèrement diminué :

- 1) Contribution nationale de crise sur les revenus immobiliers, du fait que la quasi-stabilité des revenus cadastraux n'a été que partiellement compensée par le relèvement des taux.
2) Taxe de circulation sur les véhicules, du fait que le relèvement des taux (fixés en francs) n'a que partiellement compensé les effets de la dépréciation de la monnaie.

E. — Impôt dont la charge fiscale a diminué :

Contribution foncière, du fait de la quasi-stabilité des revenus cadastraux.

2. Les retards dans l'établissement des cotisations et les arriérés d'impôts

La non-perception d'impôts afférents à un exercice, au cours de cet exercice, est attribuable :

a) Soit au fait que les cotisations n'ont pas été établies par l'Administration des contributions avant la clôture de l'exercice. L'Administration ne peut établir les cotisations après la clôture de l'exercice que si :

- 1) elle y est autorisée par une loi spéciale;
- 2) le contribuable n'a pas soumis de déclaration ou a soumis une déclaration tardive ou irrégulière.

Lorsqu'une cotisation est établie en vertu de l'une de ces exceptions, les impôts sont rattachés à l'exercice au cours duquel la cotisation est établie et sont traités comme les impôts afférents à cet exercice. C'est ainsi, par exemple, que les impôts afférents à l'exercice 1947 dont la cotisation a été établie entre le 31 mars 1948 et le 31 août 1948 et qui ont été perçus avant le 31 mars 1949 apparaissent au tableau-annexe sous les rubriques : taxe professionnelle, impôt complémentaire personnel ou contribution nationale de crise, de l'exercice 1948.

Le tableau suivant donne pour les divers exercices sous revue la date de clôture et la date jusqu'à laquelle une loi spéciale a pour certains d'entre eux prorogé le délai d'établissement des cotisations.

TABLEAU VI

Exercice	Clôturé le	Etablissement des cotisations autorisé jusqu'au
1936.....	31 juillet 1937	
1937.....	31 mai 1938	
1938.....	31 mars 1939	
1939.....	31 mars 1940	
1945.....	30 juin 1946	30 septembre 1946
1946.....	31 juillet 1947	
1947.....	31 mars 1948	31 août 1948
1948.....	31 mars 1949	30 juin 1949

b) Soit au fait que le contribuable n'a pas acquitté, avant la clôture de l'exercice, des impôts pour lesquels les cotisations avaient été établies. Ces impôts sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils sont perçus et figurent sous la rubrique « recettes sur les produits des exercices clos ».

Retard dans l'établissement des cotisations

Les rentrées du chef de la taxe professionnelle, de l'impôt complémentaire personnel et de la contribution nationale de crise afférentes à l'exercice en cours ne peuvent être isolées de celles afférentes aux exercices antérieurs mais enrôlées pendant l'exercice en cours.

Le tableau VI permet cependant de déterminer quelles cotisations ont été établies pendant les exercices 1946, 1947 et 1948.

Exercice 1946 :

- a) Cotisations afférentes à l'exercice 1945 établies du 1^{er} juillet au 30 septembre 1946;
- b) Cotisations afférentes à l'exercice 1946 établies du 1^{er} janvier 1946 au 31 juillet 1947.

Exercice 1947 :

Cotisations afférentes à l'exercice 1947 établies du 1^{er} janvier 1947 au 31 mars 1948.

Exercice 1948 :

- a) Cotisations afférentes à l'exercice 1947 établies du 1^{er} avril 1948 au 31 août 1948;
- b) Cotisations afférentes à l'exercice 1948 établies du 1^{er} janvier 1948 au 31 mars 1949.

Le nombre des cotisations établies au cours de l'exercice 1947 a donc été sensiblement inférieur au nombre de celles établies au cours de l'exercice 1946 ou de l'exercice 1948, puisque seules des cotisations afférentes à l'exercice 1947 ont été établies au cours de cet exercice (sauf celles se rapportant à des déclarations tardives, irrégulières, etc.), tandis que les exercices 1946 et 1948 ont bénéficié de cotisations afférentes à l'exercice antérieur. De plus, l'établissement des cotisations afférentes à l'exercice 1947 a été retardé par les modifications apportées à la fiscalité par la loi du 20 août 1947.

Ces différentes circonstances expliquent dans une large mesure la contraction enregistrée par la taxe professionnelle, l'impôt complémentaire personnel et la contribution nationale de crise au cours de l'exercice 1947 et l'expansion au cours de l'exercice suivant.

Impôts arriérés

Le montant des impôts arriérés (impôts qui n'ont pu être recouvrés avant la clôture de l'exercice, bien qu'ils aient été enrôlés) est actuellement très important :

- a) de nombreuses cotisations sont enrôlées à titre conservatoire;

- b) de nombreuses cotisations sont établies au cours des derniers mois de l'exercice et, dans ce cas, le contribuable peut ne pas être tenu d'acquitter avant la date de clôture les impôts qui lui sont réclamés;
- c) de nombreuses cotisations font l'objet de réclamations. Or, les directeurs des contributions ne procèdent pas, en général, au recouvrement de la partie d'impôt contestée;
- d) l'Administration a accordé un nombre relativement élevé de délais de paiement.

Le tableau VII reprend les données concernant les impôts arriérés qui sont publiées dans le projet de budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1949.

TABLEAU VII

Impôts arriérés (par exercice)
(en millions de francs)

Exercice	Impôts arriérés de l'exercice (1)	Impôts arriérés recouverts pendant l'exercice (2)	Intérêts de retard (3)
1938.....	328,2		
1939.....	358	329,5	13,7
1940.....	876,6	388,1	9,8
1941.....	914,3	665,2	15,2
1942.....	1.721,7	801,1	20,4
1943.....	2.138,3	1.356,2	26,4
1944.....	2.098,5	1.853,8	22,8
1945.....	1.848,6	873,3	39,8
1946.....	4.190,3	1.262,8	57,5
1947.....	± 5.070	2.705,9	73,3
1948.....		3.105	
1949 (prévisions).		5.436	100,-

(1) Principal et additionnels au profit de l'Etat, sans tenir compte des dégrèvements accordés ou à accorder.

(2) Y compris les additionnels provinciaux et communaux.

(3) Y compris la part des provinces et des communes dans ces intérêts et y compris les intérêts de retard dus sur les impôts de l'exercice en cours.

Les recouvrements d'impôts arriérés n'ont donc pas cessé de s'accroître depuis l'exercice 1946 et ils s'accroîtront encore au cours de l'exercice 1949. Cet accroissement ne s'explique qu'en partie par l'accrois-

TABLEAU VIII

Impôts arriérés (montants cumulés)
(en millions de francs)

Exercice	Total des impôts arriérés en fin d'exercice (1)	Moyenne des impôts arriérés sur lesquels il a été perçu des intérêts de retard au cours de l'exercice (1) (3)
1945.....	7.444,7 (2)	995
1946.....	11.768,8 (2)	1.438
1947.....	15.826,8 (2)	1.833
1949 (prévisions)...		2.500

(1) Y compris les additionnels provinciaux et communaux.

(2) Somme des impôts arriérés de l'exercice et des exercices antérieurs (première colonne du tableau VII) portée au coefficient 1 1/3 pour tenir compte des additionnels provinciaux et communaux, moins somme des impôts arriérés recouverts au cours de l'exercice et des exercices antérieurs (deuxième colonne du tableau VII).

(3) Troisième colonne du tableau VII portée au coefficient 25, les impôts directs non payés endéans les délais légaux étant en principe productifs d'un intérêt de 4 p. c. l'an au profit du Trésor.

sement général des contributions directes. Le pourcentage de l'ensemble des contributions directes que représentent les sommes réalisées sur les produits des exercices clos sera, en effet, deux fois plus élevé en 1949 qu'en 1945 et qu'avant la guerre.

Malgré cet accroissement continu des recouvrements d'impôts arriérés depuis 1946, les impôts restant à percevoir en fin d'exercice n'ont cessé, eux aussi, d'augmenter.

Le projet de budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1949 estimait que les impôts arriérés de l'exercice 1948 dépasseraient ceux de l'exercice 1947 (5.070 millions en principal et additionnels au profit de l'Etat). Les recouvrements effectués au cours de l'exercice 1948 ne se sont élevés qu'à 3.105 millions (y compris les additionnels provinciaux et communaux). Les arriérés d'impôts à la clôture de l'exercice 1948 atteignaient donc 18 ou 19 milliards (y compris les additionnels provinciaux et communaux).

Les recouvrements prévus pour l'exercice 1949 (5.436 millions, y compris les additionnels provinciaux et communaux) ne suffiront pas à compenser les nouveaux arriérés qui sont apparus au cours de l'exercice 1948 et *a fortiori* les arriérés non encore recouverts des exercices antérieurs.

A moins que les arriérés d'impôts de l'exercice 1949 ne soient inférieurs à ceux de l'exercice 1948, le total des impôts arriérés à la fin de l'exercice 1949 sera supérieur au total à la fin de l'exercice 1948.

3. Conclusions

En résumé, l'augmentation du produit des contributions directes entre les exercices 1936-1938 et l'exercice 1948 s'explique par les facteurs suivants :

a) l'augmentation nominale de tous les revenus, qui devait entraîner, toutes choses étant égales, une augmentation proportionnelle des impôts sur les revenus;

b) le relèvement des taux de certains impôts, notamment de ceux de la contribution nationale de crise;

c) la dépréciation de la valeur de la monnaie qui a généralement joué au détriment du contribuable en raison de la progressivité des taux, et dont les effets n'ont été que très imparfaitement compensés par certains rajustements de taux; les cas où la dépréciation de la monnaie a eu pour résultat un allègement de la charge fiscale sont peu nombreux : ex. la contribution foncière;

d) l'extension de taxes existantes à de nouveaux revenus, notamment l'extension de la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels et l'ensemble des bénéfices des sociétés par actions;

e) les retards considérables survenus dans l'établissement des cotisations afférentes à l'exercice 1947 et le rattachement d'un grand nombre de ces cotisations à l'exercice 1948. Par contre, les recouvrements d'impôts arriérés qui ont pu être effectués au cours de l'exercice 1948 n'ont pas suffi à compenser les arriérés

nouveaux qu'a laissés cet exercice, et les perceptions globales de l'exercice s'en sont trouvées réduites d'autant;

f) l'augmentation des revenus réels. L'influence de ce facteur a probablement été négligeable comparée à celle des autres;

g) l'efficacité accrue de la répression de la fraude fiscale.

D'autre part, le mouvement de hausse qui a caractérisé les contributions directes au cours de la période 1945-1949 est surtout dû à l'augmentation des revenus réels; l'augmentation générale des prix a également eu une certaine influence. Par contre, les modifications apportées à la fiscalité ont probablement retardé la hausse. Sans doute, la dépréciation de la monnaie, qui s'est encore poursuivie après 1944, a-t-elle eu pour conséquence d'alourdir la charge fiscale des impôts à taux progressif. Mais la loi du 12 mai 1947 a apporté des dégrèvements à la fiscalité de guerre pour l'exercice 1946 et des dégrèvements plus importants encore pour l'exercice 1947. La fiscalité instituée par la loi du 20 août 1947 — qui rétablit la fiscalité d'avant-guerre tout en l'amendant — ne peut faire l'objet d'une comparaison précise avec la fiscalité de guerre telle qu'elle avait été modifiée par la loi du 12 mai, mais elle ne constitue évidemment pas, dans l'ensemble, une aggravation. Quant aux charges nouvelles instituées par la loi du 2 avril 1948 (majoration des revenus cadastraux) et du 17 août 1948 (majoration des taxes assimilées aux impôts directs), elles ne procureront qu'une centaine de millions au cours d'un exercice entier.

L'interruption du mouvement de hausse qui s'est produite en 1947 est attribuable au fait que le nombre de cotisations établies pendant cet exercice a été inférieur au nombre de cotisations établies pendant l'exercice 1946 et pendant l'exercice 1948.

Nous donnons ci-dessous, pour chaque impôt, les facteurs qui ont le plus contribué à l'augmentation de son produit entre 1936-1938 et 1948. Il va sans dire que l'augmentation générale des revenus, réelle et nominale, a joué un rôle important dans tous les cas, sauf dans le cas de la contribution foncière.

1. Contribution nationale de crise (coefficient d'augmentation : 23,6) :

- a) les taux sont beaucoup plus élevés qu'avant-guerre;
- b) la contribution nationale de crise sur les revenus professionnels est actuellement perçue sur l'ensemble des bénéfices des sociétés par actions, alors qu'avant-guerre elle n'était perçue que sur les bénéfices réservés;
- c) un grand nombre des cotisations afférentes à l'exercice 1947 ont été rattachées à l'exercice 1948;
- d) la contribution nationale de crise n'a pas été perçue pendant le second semestre de 1937.

2. Recettes diverses (coefficient d'augmentation : 11,8) :

Ces recettes comprennent presque exclusivement des sommes réalisées sur les produits des exercices clos. Les facteurs qui ont grossi les arriérés d'impôts au cours des derniers exercices ont été énumérés plus haut (p. 281).

3. Taxe professionnelle (coefficient d'augmentation : 9,5) :

- a) les réductions de taux n'ont pas été suffisantes pour compenser l'aggravation de la charge fiscale qui est résultée de la dépréciation de la monnaie du fait de la progressivité du taux;
- b) un grand nombre de cotisations afférentes à l'exercice 1947 ont été rattachées à l'exercice 1948.

4. Impôt complémentaire personnel (coefficient d'augmentation : 8,7) :

- a) les taux sont plus élevés qu'en 1936-1938, alors que la dépréciation de la monnaie aurait entraîné une aggravation de la charge fiscale, même si les taux n'avaient pas été modifiés;
- b) un grand nombre de cotisations afférentes à l'exercice 1947 ont été rattachées à l'exercice 1948.

5. Taxes assimilées aux impôts directs (coefficient d'augmentation : 4,6) :

- a) la demande du public pour les biens et services assujettis à certaines de ces taxes (véhicules automobiles, cinémas) s'est sensiblement accrue depuis l'avant-guerre;
- b) au cours des premiers mois de l'exercice 1948, la charge fiscale réelle résultant des taxes assimilées aux impôts directs n'était pas très différente de ce qu'elle était en 1936-1938; elle a été quelque peu aggravée au cours du second semestre de l'année.

6. Taxe mobilière (coefficient d'augmentation : 2,8) :

Les taux sont légèrement plus élevés qu'en 1936-1938, mais l'augmentation des revenus imposables n'a pas été proportionnelle à l'augmentation générale des revenus. A noter que le taux de la taxe mobilière n'étant pas progressif, la dépréciation de la monnaie n'a pas entraîné, dans le cas de cette taxe, d'aggravation de la charge fiscale.

7. Contribution foncière (coefficient d'augmentation : 1,2) :

La modicité de l'augmentation s'explique par le fait que le taux de l'impôt est le même qu'avant-guerre et que la base de l'impôt n'a subi qu'un relèvement insignifiant.

Les rendements des divers impôts ont donc augmenté dans des proportions très variables et leur importance relative s'en est trouvée sensiblement modifiée.

Au cours des exercices 1936-1938, la taxe mobilière avait le rendement le plus élevé et assurait à elle seule plus d'un quart des rentrées provenant des impôts directs. Venaient ensuite la taxe professionnelle et la contribution nationale de crise. La part de chacune des quatre autres rubriques représentait 10 p. c. environ des rentrées globales.

En 1948, la contribution nationale de crise a assuré près de 40 p. c. des rentrées globales; elle est suivie de la taxe professionnelle et des recettes sur les pro-

duits des exercices clos. La taxe mobilière vient ensuite, mais d'après les prévisions budgétaires, elle tombera à l'avant-dernière place en 1949. La part de la contribution foncière est devenue insignifiante.

Par rapport aux exercices 1936-1938, l'importance relative de la contribution nationale de crise et des recettes sur les produits des exercices clos s'est sensiblement accrue, celle de la taxe professionnelle et de l'impôt complémentaire personnel n'a guère varié, celle des taxes assimilées aux impôts directs s'est légèrement contractée et celle de la taxe mobilière et de la contribution foncière a considérablement diminué.

TABLEAU ANNEXE

Contributions directes

Source : *Moniteur belge*.

Exercice	Contribution foncière			Taxe mobilière			Taxe professionnelle			Impôt complémentaire personnel			Contribution nationale de crise			Taxes assimilées aux impôts directs (1)			Recettes diverses (y compris recettes sur produits des exercices clos)			Total		
	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100	en millions de francs	en p. c. du total	Indice. Moyenne 1936-38 = 100
Moyenne 1936-38	350	11,7	100	801	26,8	100	582	19,5	100	254	8,5	100	403	13,5	100	322	10,8	100	277	9,2	100	2.989	100	100
1939 (comptes provisoires)	347	10,1	99,1	825	24,0	103,0	587	17,1	100,9	344	10,0	135,4	593	17,3	147,1	378	11,0	117,4	362	10,5	130,7	3.436	100	115,0
1945 (comptes provisoires)	302	3,6	86,3	547	6,5	68,3	1.754	20,9	301,4	600	8,2	271,7	3.413	40,6	846,9	640	7,7	198,8	1.052	12,5	379,8	8.398	100	281,0
1946 (comptes provisoires)	363	2,4	103,7	708	4,6	88,4	3.844	25,1	660,5	1.495	9,7	588,6	6.639	43,3	1.647,4	942	6,1	292,5	1.355	8,8	489,2	15.346	100	513,4
1947 (comptes provisoires)	263	2,-	75,7	1.428	10,9	178,3	2.279	17,4	391,6	877	6,7	345,3	4.213	32,2	1.045,4	1.235	9,4	383,5	2.807	21,4	1.013,4	13.102	100	438,3
1948 (montants probables)	429	1,7	122,6	2.209	9,0	275,8	5.506	22,4	946,0	2.203	8,9	867,3	9.522	38,7	2.362,8	1.492	6,1	463,4	3.261	13,2	1.177,3	24.622	100	823,8
1949 (prévisions)	395	1,7	112,9	1.475	6,3	184,1	4.413	18,9	758,2	2.049	8,8	806,7	7.801	33,5	1.935,7	1.619	6,9	502,8	5.569	23,9	2.010,5	23.322	100	780,3

(1) Taxes spéciales sur le droit de chasse, de pêche ou de tendarie. Taxe sur les véhicules automobiles. Taxe sur les vélocipèdes. Taxe sur les chiens. Taxe sur les spectacles ou divertissements. Taxe sur les jeux et paris. Taxe d'ouverture sur les débits de boisson.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie, qui fait suite à celle publiée dans notre *Bulletin* de décembre 1948.

1. MONNAIE — BANQUE.

BRATTER, H. Will America change the gold price? (*The Banker*, Londres, XC, n° 280, mai 1949, pp. 95-100.)

BUSSCHAU, W.-J. The case for increasing the price of gold in terms of all currencies. (Reprinted: *The South African Journal of Economics*, Johannesburg, XVII, n° 4, mars 1949, 22 p.)

DUPRIEZ, L.-H. La conjoncture économique de la Belgique. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain*, XIV, n° 6, mars 1948, pp. 625-666.)

GUTT, C. Les étapes d'une campagne. (*Journal des Tribunaux*, Bruxelles, LXIV, n° 3843, 5 juin 1949, pp. 337-342.)

HERBETTE, F. L'or para-monnaire. (*Revue d'Économie politique*, Sirey, Paris, LIX, n° 4, janvier-février 1949, pp. 45-83.)

LEGRAYE, M. Que représentent nos gisements d'or congolais? (*Société belge d'Études et d'Expansion*, Bruxelles, janvier-février 1949, pp. 53-54.)

MARTIN, H. La banque au Congo belge. (*Conférences du Centre d'Études bancaires*, cahier n° 32, Bruxelles, Bruylant, avril 1949, pp. 33-69.)

Prix intérieurs et cours des changes en divers pays (France, Belgique, Italie, Grande-Bretagne, États-Unis). (*Études et Conjoncture*, Économie française, Presses universitaires de France, IV, n° 2, mars-avril 1949, pp. 9-56.)

Reconnaissance de la modification officielle de la parité-or du franc belge. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges*, Bruxelles, IV, n° 24, 25 mai 1949, pp. 1184-1190.)

SILZ, É. De la dépréciation à la réévaluation de l'or. (*Revue politique et parlementaire*, Paris, LI, n° 588, mai 1949, pp. 147-162.)

Récapitulation de la réglementation des avoirs monétaires en francs belges (comptes temporairement indisponibles et comptes bloqués). (*La Revue de la Banque*, Bruxelles, XIII, 1949, n° 2, pp. 87-94.)

van ROMPUY, V. De Belgische geld- en kapitaalmarkt in resp. Januari-April 1949. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut*, Rotterdam, XXXIV, n° 1658, 16 février 1949, pp. 140-144; n° 1662, 16 mars 1949, pp. 220-221; n° 1666, 13 avril 1949, pp. 299-300; n° 1671, 18 mai 1949, pp. 400-401.)

Vers un ajustement des monnaies européennes? (*Perspectives, Bulletin hebdomadaire du Service d'Études internationales, politiques, économiques et financières*, Paris, V, n° 19, 21 mai 1949.)

WAUTERS, L. De financiering van de buitenlandse handel door bankaccept. (*Bruzelles, Standaard-Boekhandel*, 1949, 292 p.)

2. BOURSE — ÉPARGNE.

AERTS, L. De Algemene Spaar- en Lijfrentekas. Haar structuur en betekenis. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Algemeen Christelijk Werkersverbond*, Bruxelles, n° 2, février 1949, pp. 179-196.)

Considérations sur le rapport annuel de l'Office central de Crédit hypothécaire. (*Vita, bulletin bimensuel de la Confédération de l'Alimentation belge*, Bruxelles, VI, n° 9, 15 mai 1949, pp. 624-624.)

DELMOTTE, L. Bloedarmoede op de beurs. Aandelenbelegging gene beveiliging meer tegen muntontwaarding. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond*, Anvers, XXIV, 15 janvier 1949, pp. 35-38.)

DE RIDDER, V. Les fonctions économiques et sociales de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite. (*La Revue belge des Sciences commerciales*, Bruxelles, XXIV, n° 2-3, février-mars 1949, pp. 97-104.)

HOUIN, R. Le report à nouveau. (*La Revue de la Banque*, Bruxelles, XIII, n° 4, 1949, pp. 1-15.)

JANNE, H. De quelques données d'une politique des investissements. (*Problèmes, revue mensuelle du Bureau d'Études et de Documentation de la Fédération générale du Travail de Belgique*, Bruxelles, III, n° 2, février 1949, pp. 65-81.)

La bourse a besoin du marché à terme. (*L'Economie, hebdomadaire des Questions économiques, sociales et financières du Monde entier, Paris, V, n° 202, 19 mai 1949, pp. 6-8.*)

L'annulation des titres au porteur. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IV, n° 17, 24 avril 1949, pp. 133-134, 139-140.*)

La rentabilité économique des sociétés anonymes. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique — Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXV, n° 3, mars 1949, pp. 403-404.*)

Le marché belge des actions en 1948. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IV, n° 2, 9 janvier 1949, pp. 9-10, 16.*)

Les marchés d'obligations en Belgique en 1948. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IV, n° 3, 16 janvier 1949, pp. 17-18, 23-24.*)

Le rendement des sociétés anonymes belges en 1948. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique — Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXV, n° 2, février 1949, pp. 284-289.*)

Le rendement des sociétés anonymes belges en 1948. (*Vita, bulletin bimensuel de la Confédération de l'Alimentation belge, Bruxelles, VI, n° 10, 30 mai 1949, pp. 685-690.*)

Le rendement des sociétés anonymes belges en 1948. (*Bulletin financier de la Banque de Bruxelles, n° 17, 7 mai 1949, pp. 1-5.*)

Problèmes actuels de placements en valeurs mobilières. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IV, n° 11, 13 mars 1949, pp. 81-84.*)

Une nouvelle forme de placement. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IV, n° 14, 3 avril 1949, pp. 109-110, 116.*)

Un tournant dans l'évolution des valeurs aurifères? (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IV, n° 16, 17 avril 1949, pp. 125-126, 132.*)

VAN ACKERBROECK, M. La situation financière des industries belges et congolaises en 1947. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique — Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXV, n° 3, mars 1949, pp. 405-418.*)

van ROMPUY, V. De publieke kapitaalmarkt in België in 1948. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1658, 16 février 1949, pp. 128-129.*)

3. PRIX — SALAIRES.

Fixation du salaire minimum et blocage des salaires. (*Problèmes, revue mensuelle du Bureau d'Etudes et de Documentation de la Fédération générale du Travail de Belgique, Bruxelles, III, n° 2, février 1949, pp. 92-101.*)

GELUCK, J. Salaire annuel garanti et politique conjoncturelle. (*Problèmes, revue mensuelle du Bureau d'Etudes et de Documentation de la Fédération générale du Travail de Belgique, Bruxelles, III, n° 1, janvier 1949, pp. 27-36.*)

Incidence des charges sociales sur les salaires en Belgique. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, IV, n° 21, 25 mai 1949, pp. 1211-1216.*)

JACQUEMYS, G. Les budgets familiaux d'ouvriers et d'employés 1947-1948. (*Institut universitaire d'Information sociale et économique, Bruxelles, Parc Léopold, 1949, 57 p.*)

La Belgique aura prochainement de bonnes statistiques des salaires. (*Revue du Travail, organe du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale de Belgique, L, n° 3, pp. 177-179.*)

LOUVEAUX, P. Quelques expériences de dépassement de salariat. (*Bulletin social des Industriels, organe de l'Association des Patrons et Ingénieurs catholiques de Belgique, Bruxelles, XXI, n° 156, pp. 159-163.*)

Prix intérieurs et cours des changes en divers pays (France, Belgique, Italie, Grande-Bretagne, Etats-Unis). (*Etudes et Conjoncture, Economie française, Presses universitaires de France, IV, n° 2, mars-avril 1949, pp. 9-56.*)

TASSET, F. Les charges sociales et leur incidence sur le prix de revient. (*Revue pratique des Questions commerciales et économiques, Liège, mars 1949, pp. 24-32.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES.

Budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour 1949. (*Bulletin mensuel d'Informations générales et Revue des Marchés de la Banque du Congo Belge, Bruxelles, n° 15, mars 1949, pp. 147-153.*)

DONNAY, M. et VAN DEN TEMPEL, A.-J. Traité hollando-belge préventif de la double imposition en matière de prélèvements sur le capital. (*Bulletin de Documentation fiscale internationale, publication du Bureau international de Documentation fiscale, Amsterdam, III, n° 1, 1949, pp. 12-26.*)

La dette publique belge. (*Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IV, n° 13, 27 mars 1949, pp. 101-102, 107-108.*)

Le projet de réforme des impôts sur les revenus. (*Problèmes, revue mensuelle du Bureau d'Etudes et de Documentation de la Fédération générale du Travail de Belgique, Bruxelles, III, n° 4, avril 1949, pp. 222-234.*)

MARTOUGIN, A. A propos des charges fiscales. (*Vita, bulletin bimensuel de la Confédération de l'Alimentation belge, Bruxelles, VI, n° 10, 30 mai 1949, pp. 671-674.*)

TIBERGHEN, A. Waarheen met onze openbare financiën? (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIV, nos 4 et 6, 28 février et 31 mars 1949, pp. 181-189, 297-305.*)

VANDERHULPEN, F. Les finances de l'Etat d'après les budgets de 1947 à 1949. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique — Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXV, n° 3, mars 1949, pp. 419-444.*)

van ROMPUY, V. De Belgische geld- en kapitaalmarkt in resp. Januari-April 1949. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1658, 16 février 1949, pp. 140-141; n° 1662, 16 mars 1949, pp. 220-221; n° 1666, 13 avril 1949, pp. 299-300; n° 1671, 18 mai 1949, pp. 400-401.*)

5. FINANCES PROVINCIALES ET COMMUNALES.

COLET, P. Texte commenté de la loi des finances provinciales et communales. (*Union des Villes et Communes belges, 1949, 180 p.*)

Etablissement des budgets communaux pour 1949. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, IV, n° 4, 26 janvier 1949, pp. 221-226.*)

KETELAER, C. Gemeentebelastingen. (*Tijdschrift voor Bestuurswetenschappen, Bruxelles, IV, nos 1-2, janvier-mars 1949, pp. 40-51.*)

6. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT.

Considérations sur le rapport annuel de l'Office central de Crédit hypothécaire. (*Vita, Bulletin bimensuel de la Confédération de l'Alimentation belge, Bruxelles, VI, n° 9, 15 mai 1949, pp. 621-624.*)

La réforme de la sécurité sociale. (*Bulletin social des Industriels, organe de l'Association des Patrons et Ingénieurs catholiques de Belgique, Bruxelles, XXI, n° 155, mars 1949, pp. 124-131.*)

LEBURTON. Points de vue sur la sécurité sociale. (*Problèmes, revue mensuelle du Bureau d'Etude et de Documentation de la Fédération générale du Travail de Belgique, Bruxelles, III, n° 3, mars 1949, pp. 129-142.*)

MAYER, R. L'Office national du Ducroire. (*Mercurie, hebdomadaire belge de Documentation financière, économique et commerciale, Bruxelles, VI, n° 219, 30 janvier 1949, p. 76; n° 220, 6 février 1949, p. 104.*)

7. RECONSTRUCTION — REEQUIPEMENT.

JANNE, H. De quelques données d'une politique des investissements. (*Problèmes, revue mensuelle du Bureau d'Etude et de Documentation de la Fédération générale du Travail de Belgique, Bruxelles, III, n° 2, février 1949, pp. 65-84.*)

La rentabilité économique des sociétés anonymes. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique — Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXV, n° 3, mars 1949, pp. 403-404.*)

LENAERTS, H. Kredieten voor woningbouw. (*De christelijke Werkgever, uitgave van de Federatie der Christelijke Werkgevers van België, Anvers, V, nos 4-5, avril-mai 1949, pp. 125-131, 173-177.*)

Le rendement des sociétés anonymes belges en 1948. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique — Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXV, n° 2, février 1949, pp. 281-289.*)

Le rendement des sociétés anonymes belges en 1948. (*Vita, Bulletin bimensuel de la Confédération de l'Alimentation belge, Bruxelles, VI, n° 10, 30 mai 1949, pp. 685-690.*)

Le rendement des sociétés anonymes belges en 1948. (*Bulletin financier de la Banque de Bruxelles, n° 17, 7 mai 1949, pp. 4-5.*)

's Lands wederuitrusting. (*De christelijke Werkgever, uitgave van de Federatie der Christelijke Werkgevers van België, Anvers, V, n° 2, février 1949, pp. 45-47.*)

VAN ACKERBROECK, M. La situation financière des industries belges et congolaises en 1947. (*Bulletin de Statistique publié par l'Institut national de Statistique — Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXV, n° 3, mars 1949, pp. 405-418.*)

VANDERVEKEN, G. Activités des organismes du logement. La Société nationale des Habitations et Logements à bon marché. (*L'Habitation, revue d'Etude et d'Information de l'Institut national du Logement et de l'Habitation, Bruxelles, II, n° 1, février 1949, pp. 28-32.*)

VANDERVEKEN, G. L'œuvre de l'habitation à bon marché et son financement depuis la libération. (*Ibid., II, n° 2, avril 1949, pp. 26-28.*)

VAN HOUTTE, J. Herstelling van de oorlogsschade. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIV, 15 janvier 1949, pp. 17-19.*)

VRANCKX, A.-W. Het herstel der stoffelijke oorlogsschade. (*Bruges, Die Keure, 1949, 478 p.*)

8. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES.

BONNEFOUS, E. Vers l'union économique européenne. (*Revue politique et parlementaire, Paris, LI, n° 587, avril 1949, pp. 14-18.*)

BRATTER, H. Will America change the gold price. (*The Banker, Londres, XC, n° 280, mai 1949, pp. 95-100.*)

COLLIN, F. België en het Marshall-plan. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Antvers, XXIV, n° 40, 31 mai 1949, pp. 544-547.*)

ERP. The first year. (*Monthly review of credit and business conditions, Federal Reserve Bank of New York, XXXI, n° 5, mai 1949, pp. 52-55.*)

Europe and the dollar. (*The Banker, Londres, XC, n° 284, juin 1949, pp. 163-168.*)

GOEDHART, C. « Local currency » en zijn besteding. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1663, 23 mars 1949, pp. 228-231.*)

GORDON TETHER, C. Conditional convertibility. (*The Banker, Londres, XC, n° 284, juin 1949, pp. 169-173.*)

GOZARD, G. Le fonctionnement de l'accord de paiements intra-européens. (*Revue politique et parlementaire, Paris, LI, n° 588, mai 1949, pp. 113-121.*)

JACOBSSON, P. Monnaie et finances européennes. Les erreurs de l'après-guerre. (*L'Economie internationale, Paris, XV, n° 1, mars 1949, pp. 2-7.*)

La Belgique et le plan Marshall. (*Bruxelles, Goemaere, 1949, 37 p.*)

Marshall-plan for the creditors? (*The Economist, Londres, CLVI, n° 5498, 8 janvier 1949, pp. 44-43.*)

MAYER, R. Soutien financier des exportations. (*Mercure, hebdomadaire belge de Documentation financière, économique et commerciale, Bruxelles, VI, n° 217, 16 janvier 1949, p. 32.*)

MEEUS, M. La Belgique devant le plan Marshall. (*Industrie, revue de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, III, n° 4, avril 1949, pp. 226-231.*)

MERTENS, J.-E. Plan Marshall et mouvements internationaux de capitaux. (*La Vie économique et sociale — Institut supérieur de Commerce Saint-Ignace — Antvers, XX, nos 1-2, janvier-mars 1949, pp. 24-45.*)

Monnaies, changes, règlements extérieurs. Informations et nouvelles monétaires. (*L'Economiste européen, Paris, CV, n° 2579, 8 mai 1949, pp. 303-304.*)

Om en rond het Marshall-plan. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Antvers, XXIV, 15 mai 1949, pp. 483-491.*)

RUEFF, J. L'état actuel du système des paiements internationaux. (*Revue d'Economie politique, Paris, LIX, n° 2, mars-avril 1949, pp. 145-165.*)

SILZ, E. De la dépréciation à la réévaluation de l'or. (*Revue politique et parlementaire, Paris, LI, n° 588, mai 1949, pp. 147-162.*)

TEISSEDRE, J. Les institutions du plan Marshall et leur articulation. (*Droit social, revue des Rapports professionnels de l'Organisation de la Production et du Travail, Paris, XII, n° 5, mai 1949, pp. 161-170.*)

Towards a free international payments system? (*The Statist, Londres, CXLIX, n° 3707, 26 mars 1949, pp. 342-344.*)

van den BURG, J.-C. Transfer van kapitaalopbrengsten uit Duitsland en de betekenis daarvan voor het Europese dollardeficit. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1674, 18 mai 1949, pp. 394-397.*)

ZOETEWEEY, H. & van den DRIEST, J. Voor en tegen het bilateralisme. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1673, 1^{er} juin 1949, pp. 430-432.*)

9. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX.

Benelux. (*Vita, bulletin de la Confédération de l'Alimentation belge, Bruxelles, VI, n° 40, 30 mai 1949, pp. 705-712.*)

Benelux deferred. (*The Statist, Londres, CXLIX, n° 3706, 19 mars 1949, pp. 304-307.*)

Benelux in difficulties. (*The Economist, Londres, CLVI, n° 5508, 19 mars 1949, p. 508.*)

Benelux. Nos échanges commerciaux avec les Pays-Bas. (*Bulletin officiel de la Chambre de Commerce de Bruxelles, LXVI, n° 40, 1^{er} avril 1949, pp. 191-195.*)

Benelux. Rapports soumis à la Conférence d'Amsterdam, 19-24 avril 1948. (*Bruxelles, Fédération générale du Travail de Belgique, 1948, 607 p.*)

BREZET, J.-C. De komende wijziging van de omzetbelasting. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1663, 23 mars 1949, pp. 239-244.*)

BREZET, J.-C. Het vrije kapitaalverkeer binnen de Benelux. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1672, 25 mai 1949, pp. 408-410.*)

- DIERCKX, W. Benelux en marche. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, IV, n° 12, 23 mars 1949, pp. 705-709.*)
- Dutch and British monetary policies. (*The Statist, Londres, CXLIX, n° 3716, 28 mai 1949, pp. 608-609.*)
- Final report on foreign aid of the house select committee on foreign aid (80th Congress, 2d session. House report No. 1845 — Washington, 1948, 883 p.), pp. 181-189 : Report on the Belgian-Luxembourg-Netherlands customs and economic union.
- Financial and economic conditions in the Netherlands. First quarter 1949. (*Amsterdamsche Bank N.V., Incasso-Bank N.V., Amsterdam, Quarterly review, n° 84, avril 1949, pp. 12-38.*)
- HOSTE, G., RUTTEN, A. Benelux. Nos échanges commerciaux avec les Pays-Bas. (*Bulletin officiel de la Chambre de Commerce de Bruxelles, LXVI, n° 10, 1^{er} avril 1949, pp. 191-195.*)
- KEESING, F.-A.-G. Benelux op de helling. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1674, 8 juin 1949, pp. 448-451.*)
- Les problèmes sociaux dans le cadre de Benelux. (*Chronique du Centre belge d'Etudes économiques et sociales, Bruxelles, n° 2, avril 1949, pp. 28-32.*)
- MASOIN, M. Une nouvelle étape vers Benelux. (*Industrie, revue de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, III, n° 4, avril 1949, pp. 218-220.*)
- Monetaire aspecten van Benelux. (*Economische Voorlichting, La Haye, XLIII, n° 100, 30 avril 1949, p. 633.*)
- MULDERS, Th.-H. De invloed van Benelux op de rentestand en op de koersen van aandelen. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1664, 9 mars 1949, pp. 190-193.*)
- ROM COLTHOFF, A. De totstandkoming der Benelux. (*Uitgave van het Verbond van Nederlandse Werkgevers te 's Gravenhage, mars 1949, 31 p.*)
- SANDREE, J. Subsidies nu en dertig jaar geleden. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1659, 23 février 1949, pp. 151-152.*)
- SMULDERS, A.-M.-F., MASSIZZO, A.-I.-V. Consumptieniveau en inkomensverdeling. (*Economie, tijdschrift voor algemeen economische bedrijfs-economische en sociale vraagstukken, Tilburg, XIII, n° 6, mars 1949, pp. 257-267.*)
- STUVEL, G. Analyse van een nationaal budget. (*De Economist, Haarlem, XCVII, n° 3, mars 1949, pp. 225-256.*)
- VOS, H. Loonpeil, prijspeil en Benelux. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIV, n° 1665, 6 avril 1949, pp. 268-269.*)
- WEISGLAS, M. Benelux. Van nabuurstaten tot unic-partners. (*Amsterdam-Bruxelles, Elsevier, 1949, IX-342 p., XXII tableaux.*)
- ZEGHERS, O. Na de Benelux-Conferentie in Den Haag op 10-11-12 en 13 Maart 1949. (*V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIV, n° 6, 31 mars 1949, pp. 287-295.*)
10. **GENERALITES.**
- BAUDHUIN, F. Ce que pourrait être l'Europe Unie. (*Chambre de Commerce suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, Bruxelles, supplément du n° 1, mars 1949, pp. 8-11.*)
- Belgium returning to Europe. (*The Statist, Londres, CXLIX, n° 3699, 29 janvier 1949, pp. 417-418.*)
- Belgian trade and unemployment. (*The Economist, Londres, CXLIX, n° 3699, 26 février 1949, pp. 373-374.*)
- Belgium's tribute to austerity. (*The Statist, Londres, CXLIX, n° 3696, 8 janvier 1949, pp. 32-34.*)
- De economische toestand in België. (*Economisch-Statistisch Kwartaalbericht, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, III, n° 1, mars 1949, pp. 13-16.*)
- DUPRIEZ, L.-H. La conjoncture économique de la Belgique. (*Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain, XIV, n° 6, mars 1949, pp. 625-666.*)
- GUTT, C. Les étapes d'une campagne. (*Journal des Tribunaux, Bruxelles, LXIV, n° 3813, 5 juin 1949, pp. 337-342.*)
- INGENBLEEK, J. Où en sommes-nous? (*Industrie, revue de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, III, n° 1, janvier 1949, pp. 2-7.*)
- JACOBSSON, P. Monnaie et finances européennes. Les erreurs de l'après-guerre. (*L'Economie internationale, Paris, XV, n° 1, mars 1949, pp. 2-7.*)
- La situation économique de la Belgique et du Congo belge, 1948. (*Kredietbank, Bruxelles, 1949, 78 p.*)
- LECLERE, J. A propos des rapports de la Banque Nationale et de la Société Générale. (*Communisme, revue mensuelle du Parti communiste de Belgique, Bruxelles, n° 3, mars 1949, pp. 189-194.*)

Lessons from Belgium. (*The Economist*, Londres, CLVI, n° 5509, 26 mars 1949, pp. 548-549.)

MARTOUGIN, A. Vues sur 1948. (*Discours prononcé à l'assemblée générale statutaire de la Chambre d'Industries d'Anvers, le 27 décembre 1948. Vita, bulletin bimensuel de la Confédération de l'Alimentation belge, Bruxelles, VI, n° 4, supplément du 15 janvier 1949.*)

PINXTEN, K., LEEMAN, A., DELMOTTE, L., van ROMPUY, V., HUYBRECHS, J., DULLEKENS, L., DELVAUX, V.-L.-F. België in 1948. (*Speciaal nummer van de Gids op maatschappelijk gebied, Algemeen Christelijk Werkersverbond, Bruxelles, XI, nos 3-4, mars-avril 1949.*)

Service mensuel de conjoncture. Graphiques, tableaux et commentaires. (*Institut de Recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain.*)

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur belge*, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique et sociale générale
- II. — Législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation relative au rationnement et au ravitaillement
- XI. — Législation en matière de restauration et de dommages de guerre

I — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE

Loi du 30 mars 1949

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1949 (*Moniteur*, 12 mai 1949, p. 3992).

Arrêté ministériel du 16 avril 1949

pris en exécution de l'article 7 de l'arrêté du Régent du 10 mai 1948, modifié par l'arrêté du Régent du 29 mars 1949 relatif aux compléments de pension de vieillesse et de survie (*Moniteur*, 5 mai 1949, p. 3709).

Loi du 16 avril 1949

contenant le budget de la Régie des Voies aériennes pour l'exercice 1949 (*Moniteur*, 13 mai 1949, p. 4040).

Loi du 19 avril 1949

contenant le budget du Ministère de la Reconstruction (*Moniteur*, 16-17 mai 1949, p. 4184).

Loi du 22 avril 1949

contenant le budget du Ministère de la Défense

nationale pour l'exercice 1949 (*Moniteur*, 8 mai 1949, p. 3848).

Loi du 22 avril 1949

contenant le budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1949 (*Moniteur*, 8 mai 1949, p. 3857).

Loi du 22 avril 1949

contenant le budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1949 (*Moniteur*, 27-28 mai 1949, p. 4696).

Loi du 22 avril 1949

contenant le budget des services du Premier Ministre pour l'exercice 1949 (*Moniteur*, 29 mai 1949, p. 4744).

Arrêté du Régent du 23 avril 1949

complétant l'arrêté du Régent du 15 octobre 1947, pris en exécution de l'arrêté-loi du 25 février 1947, coordonnant et modifiant la législation sur le régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés (*Moniteur*, 5 mai 1949, p. 3708).

Arrêté du Régent du 23 avril 1949

modifiant l'article 89 de l'arrêté du Régent du 14 septembre 1946, pris en exécution des lois coordonnées par l'arrêté du Régent du 12 septembre 1946 relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré (Moniteur, 5 mai 1949, p. 3708).

Arrêté ministériel du 28 avril 1949

ordonnant le recensement au 1^{er} mai 1949 des personnes exerçant un emploi ou une fonction rémunérés à charge du budget de l'Etat (Moniteur, 20 mai 1949, p. 4377).

Arrêté du Régent du 7 mai 1949

modifiant l'article 31^{is} du Règlement général sur les

taxes assimilées au timbre (Moniteur, 14 mai 1949, p. 4088).

Loi du 7 mai 1949

autorisant des régularisations, ajustant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1948, et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1947 et antérieurs et à l'exercice 1948 (Moniteur, 18 mai 1949, p. 4231). — Erratum (Moniteur, 21 mai 1949, p. 4413).

Loi du 16 mai 1949

contenant le budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1949 (Moniteur, 27-28 mai 1949, p. 4702).

II — LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Convention entre la Belgique et la France,

relative aux modalités d'indemnisation des intérêts belges dans les entreprises de gaz et d'électricité nationalisées, règlement, dispositions annexes, annexes, signés à Paris, le 18 février 1949 (Moniteur, 1^{er}-2-3 mai 1949, p. 3608).

Loi du 21 avril 1949

modifiant l'arrêté royal n° 42 du 31 août 1939, réorganisant l'Office national du Ducroire (Moniteur, 19 mai 1949, p. 4328).

Article 1^{er}. — L'article 3 de l'arrêté royal n° 42 du 31 août 1939, réorganisant l'Office national du Ducroire, est complété comme suit :

« Il peut couvrir les risques, spécialement les risques de crédit, afférents à des prestations de services effectuées pour le compte de l'étranger.

» Il peut également couvrir, dans les limites qui seront fixées par arrêté royal, les risques propres aux opérations d'importation qui impliquent des prépaiements. »

Art. 2. — L'article 5 du même arrêté royal est complété comme suit :

« Est transférée également à l'Office, à titre de dotation, la pleine propriété de 400 millions de francs nominal d'obligations de la dette 4 p. c. unifiée, restituées à l'Etat par l'Office de Liquidation des Interventions de Crise, en vertu de l'arrêté du Secrétaire général du Ministère des Finances en date du 31 octobre 1941. »

Art. 3. — L'article 7 du même arrêté royal est complété comme suit :

« Dans le cas où le montant des primes encaissées au cours d'un exercice dépasse les revenus totaux de la dotation, la différence est versée à l'Office sous forme de subside par prélèvement sur un crédit spécial qui sera inscrit chaque année au budget du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes relatif au même exercice. »

Art. 4. — L'article 8 du même arrêté royal est modifié comme suit :

« Le total des garanties accordées par l'Office ne peut, sauf autorisation donnée par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, dépasser quinze fois le montant cumulé de la dotation et de la réserve générale existant à la date de la décision du Conseil d'administration octroyant la garantie. »

Art. 5. — La présente loi entre en vigueur à la date de sa publication au *Moniteur belge*.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

Arrêté ministériel du 30 avril 1949

relatif à un emprunt de 1.400 millions de francs, à contracter, sous la garantie de l'Etat, par la Régie des Télégraphes et des Téléphones (Moniteur, 1^{er}-2-3 mai 1949, p. 3615).

Loi du 9 mai 1949

autorisant la Société nationale des Chemins de fer belges à émettre en Belgique ou à l'étranger, par tranches successives et sous la garantie de l'Etat, un emprunt de cinq milliards de francs belges (Moniteur, 13 mai 1949, p. 4041).

Loi du 10 mai 1949

mettant fin à la suspension des délais de péremption en matière hypothécaire, en matière de gage sur fonds de commerce et de privilège agricole (Moniteur, 23-24 mai 1949, p. 4504).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté du Régent du 15 avril 1949

modifiant et complétant l'arrêté du Régent du 15 mai 1947, réglant l'attribution d'une subvention à l'industrie du gaz (Moniteur, 9-10 mai 1949, p. 3896).

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté ministériel du 4 mars 1949

fixant temporairement les allocations de chômage en application de l'article 79 de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique du Fonds provisoire de soutien des chômeurs involontaires. — Errata (Moniteur, 27-28 mai 1949, p. 4716).

Arrêté du Régent du 29 mars 1949

réglant la durée des prestations hebdomadaires du personnel occupé dans les entreprises du commerce de détail (Moniteur, 14 mai 1949, p. 4090).

Arrêté ministériel du 3 mai 1949

fixant le total de l'indemnité de présence aux lieux

d'embauchage, prévue par les arrêtés du Régent des 26 septembre 1946, 7 octobre 1946, 14 janvier 1947 et 9 septembre 1947, instituant un « Fonds de Sécurité d'Existence » pour les travailleurs des ports d'Anvers, de Gand, de Bruxelles et Vilvorde et du commerce de charbon d'Anvers et environs, et de l'allocation principale journalière de chômage (Moniteur, 27-28 mai 1949, p. 4715).

Arrêté ministériel du 6 mai 1949

organisant la mise au travail des chômeurs par les provinces, les communes et les établissements publics (Moniteur, 15 mai 1949, p. 4442).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 20 avril 1949

modifiant celui du 19 août 1946 relatif à la distribution des produits laitiers (Moniteur, 5 mai 1949, p. 3711).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Loi du 21 avril 1949

modifiant l'arrêté royal n° 42 du 31 août 1939, réorganisant l'Office national du Ducroire (Moniteur, 19 mai 1949, p. 4328). (Voir texte, rubrique II.)

Arrêté ministériel du 15 mai 1949

modifiant les articles 5 et 9 de l'arrêté ministériel du 18 mars 1948 relatif à l'exportation, à l'importation et à la conservation des œufs (Moniteur, 21 mai 1949, p. 4426).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté ministériel du 23 mars 1949

déterminant les tronçons des voies navigables dénommés « ports ». — Erratum (Moniteur, 6 mai 1949, p. 3752).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté du Régent du 7 mai 1949
prorogeant les dispositions de la loi du 6 juillet 1948 octroyant une majoration de salaire en contrepartie de certaines allocations compensatoires (Moniteur, 19 mai 1949, p. 4357).

Arrêté ministériel du 13 mai 1949
portant réglementation du paiement des allocations compensatoires octroyées au personnel des services publics et à certaines catégories d'ayants droit en

vertu des dispositions de l'arrêté du Régent du 25 novembre 1948 (Moniteur, 25 mai 1949, p. 4558).

Arrêté ministériel du 17 mai 1949
plaçant les fromages sous le régime du prix normal (Moniteur, 25 mai 1949, p. 4557).

Arrêté ministériel du 23 mai 1949
relatif aux prix des logements, pensions et repas (Moniteur, 27-28 mai 1949, p. 4714).

XI — LEGISLATION EN MATIERE DE RESTAURATION ET DE DOMMAGES DE GUERRE

Arrêtés du Régent du 11 avril 1949
relatifs à la fixation, en matière de dommages de guerre, des coefficients d'indemnisation intégrale applicables à certaines régions pour l'année 1948 et pour le premier semestre 1949 (arrêtés n^{os} 4 et 5) (Moniteur, 4 mai 1949, p. 3661).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE											CALL-MONEY
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						
	Acceptations de banques préalablement visées par B. N. B. (1)	Traites accept. ou docum. représentatives d'imp. ou d'exp. de march. et warrants. (2)	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en réglem. des créances financières belges sur l'étranger	Autres effets publics	
1947 Moyenne annuelle.....	2,67	3,17	3,42	4,17	4,67	2,—	2,1875	2,375	4,67	4,67	4,67	1,08
1948 Moyenne annuelle.....	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
1948 Mars	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Avril	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Mai	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Juin	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Juillet	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Août	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Septembre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Octobre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Novembre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Décembre	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
1949 Janvier	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Février	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Mars	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Avril	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25
Mai	3,—	3,50	3,75	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	5,—	1,25

(1) A partir du 19 février 1948 uniquement : acceptations de banque visées représentatives d'exportations.

(2) A partir du 19 février 1948, ce taux s'applique également aux acceptations de banque visées représentatives d'importations.

(*) Quotité de l'avance en mai 1949 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Obligations décennales (1940-1950)	90 %	Autres effets publics	80 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octobre 1941).	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) (1)	90 %	Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 févr. 1942).	
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique	
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %		

(1) A partir du 15 octobre 1948, le taux des certificats de trésorerie à 10 ou 20 ans (1943) a été porté à 4 %.

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 50.000 fr. (1)	50.000 à 100.000 fr. (1)	au delà de 100.000 fr.	Comptes de dépôts à 1 an
Moyennes annuelles :									
1947.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,46
1948.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Moyennes mensuelles :									
1948 Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
1949 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50 (2)

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Du 1^{er} juillet 1946 au 30 juin 1947, le taux des dépôts a été de 3 % jusqu'à 30.000 francs et de 1,5 % de 30.000 à 100.000 fr.

(2) Comptes de dépôts à un an et plus.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

9

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,06	42,75		
1947 31 décembre	172/3	35	105.2	420/6	45,—	74,62	170.3	82
1948 31 décembre	172/3	35	112.14	451/6	42,50	70,—	179.0	86
Moyennes mensuelles :								
1948 Mars	172/3	35	110.1	440/3	45,—	74,62	163.8	78
Avril	172/3	35	115.4	461/0	45,—	74,62	171.1	82
Mai	172/3	35	116.3	404/9	45,—	74,62	173.14	83
Juin	172/3	35	115.7	461/9	45,—	74,62	173.9	83
Juillet	172/3	35	113.8	454/0	45,—	74,62	174.0	84
Août	172/3	35	114.9	458/3	44,70	73,87	175.13	84
Septembre	172/3	35	115.4	461/0	45,93	75,35	173.13	83
Octobre	172/3	35	114.9	458/3	46,93	77,21	175.5	84
Novembre	172/3	35	113.4	453/0	45,02	73,58	175.12	84
Décembre	172/3	35	113.2	452/6	42,50	70,—	178.4	85
1949 Janvier	172/3	35	114.5	459/9	42,50	70,—	181.2	87
Février	172/3	35	117.13	471/3	43,—	70,80	186.15	90
Mars	172/3	35	112.10	450/6	43,50	71,50	183.9	88
Avril	172/3	35	111.15	447/9	43,50	71,50	177.0	85
Mai	172/3	35	116.15	467/9	43,50	71,50	182.15	88

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 rouble = 16 annas; 1 rouble = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 MAI 1949

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

10

DEVISES	Cours contractuel	Transferts		Billets	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	176,625	176,50	176,75	175,85	176,80
1 dollar U. S. A.	43,8275	43,70	43,96	43,50	44,—
1 dollar canadien	—	43,96	44,06	43,75	44,25
100 francs français.....	(1) 16,10739	16,08	16,13	15,90	16,25
100 florins Pays-Bas	1.652,—	1.650,—	1.654,—	1.635,—	1.662,—
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne suédoise.....	12,1936	12,16	12,23	12,10	12,25
1 franc suisse	10,1275	10,10	10,15	10,05	10,20
1 couronne danoise	9,1326	9,10	9,16	9,05	9,25
1 couronne norvégienne	8,83125	8,80	8,85	8,75	8,90
100 escudos	176,625	175,75	177,60	175,—	178,—
100 couronnes tchéco-slovaques	87,655	87,39	87,92	86,80	88,50

(1) Nouveaux cours depuis le 27 avril 1949

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

14

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

DÉSIGNATIONS DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		1 ^{er} février 1949	1 ^{er} mars 1949	1 ^{er} avril 1949	2 mai 1949	1 ^{er} juin 1949
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dette 2 ½ %	100,—	56,60	56,65	56,95	56,80	56,60
Dette 3 %, 2 ^e série	100,—	88,50	88,25	88,40	88,35	88,45
Dette 3 ½ %, 1937	100,—	77,25	77,45	77,60	77,55	77,55
Dette 3 ½ %, 1943	100,—	73,65	74,20(2)	74,45 (3)	74,60 (3)	74,85 (3)
Dette unifiée 4 %	100,—	85,—	85,30	85,85	86,05	86,50
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945	100,—	81,65	82,40	83,35 (2)	83,45 (2)	84,35 (2)
Obligations décennales (1940-1950), 4 %, 1 ^{re} série	100,—	100,70	100,65	100,55	100,45	100,30
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 ½ %, 1942	100,—	102,70	102,95	103,20	103,30	103,40
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 ½ %, 1943 (1)	100,—	101,15	101,55	101,80 (3)	101,85 (3)	102,— (3)
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 ½ %, 1944	100,—	95,10	95,45	95,70	95,80	96,30
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947	100,—	98,90	98,85	98,80 (2)	98,60 (2)	98,65 (2)
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948	100,—	100,—	100,—	99,85 (2)	99,80 (2)	99,75 (2)
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.032,—	1.030,—	1.028,—	1.025,—	1027,—
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	477,—	474,—	472,—	470,—	472,—
Emprunt à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 ½ % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	844,—	850,—	844,—	845,—	855,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	625,—	478,—	479,—	476,—	483,—	481,—
Emprunt de la Reconstruc. 1 ^{re} tranche 1947 (2 % jusqu'en 1957; ensuite 5 %)	1.000,—	1.003,—	1.003,—	1.003,— (2)	1.001,— (2)	1002,— (2)
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 %	500,—	558,—	559,—	572,— (3)	564,— (3)	558,— (3)
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 %	500,—	554,—	559,—	554,— (3)	554,— (3)	555,— (3)
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 %	500,—	465,—	479,—	474,— (3)	479,— (3)	478,— (3)
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet	100,—	62,40	63,25	63,85	64,50	65,—
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 ½ %, 1943	100,—	75,20	75,50	75,85	76,15	76,35
III. — Dette directe de la colonie.						
<i>Sans coupons d'intérêt : Congo Belge, emprunt à lots 1888</i>						
	100,—	220,—	220,—	218,—	226,—	228,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1904, 3 %	100,—	73,30	73,30	73,15	73,15	72,80
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	88,40	88,35	88,30	88,25	88,15
(*) Dette coloniale 1937, 3 ½ %	100,—	78,80	78,85	79,—	78,80	78,85

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.
 (1) Le taux de l'intérêt est porté à 4 % à partir du 14 octobre 1948.
 (2) Titres créés après le 6 octobre 1944.
 (3) Titres créés après le 6 octobre 1944 et pour lesquels une opération est en cours depuis cette date.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15

Source : Institut National de Statistique.

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobili., hypothécaires et hôteliers	Tramways chemins de fer écon. et vicinaux	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
1949 2 mai	97	101	95	103	98	100	94	99	95	94	92	90	95	94	97	97	94
1 ^{er} juin	100	99	99	100	101	104	101	102	99	99	95	99	100	98	99	96	99
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100																	
1948 1 ^{er} avril	167	140	160	80	88	105	177	112	190	129	118	192	194	241	286	159	174
3 mai	164	138	144	78	85	104	176	120	181	120	116	185	189	232	284	155	164
1 ^{er} juin	156	134	134	72	76	101	170	114	169	115	106	173	174	217	273	140	154
1 ^{er} juillet	152	131	136	69	77	99	170	112	164	108	103	160	168	206	264	139	145
2 août	149	123	131	63	73	98	163	113	158	100	98	143	166	195	269	138	143
1 ^{er} septembre	147	122	124	62	69	96	164	111	153	99	91	133	160	190	264	132	137
1 ^{er} octobre	150	128	120	62	70	97	174	123	153	112	89	131	161	190	267	133	137
2 novembre	144	122	111	59	66	95	169	128	145	107	76	118	149	179	257	121	132
1 ^{er} décembre	140	121	113	69	63	94	165	126	142	108	73	112	143	174	247	117	132
1949 4 janvier	145	125	111	68	68	95	168	131	146	126	78	121	165	182	251	119	133
1 ^{er} février	154	139	116	71	73	105	176	139	159	131	81	124	183	210	267	123	148
1 ^{er} mars	150	134	119	73	71	104	177	134	153	130	78	120	184	205	256	123	145
1 ^{er} avril	146	129	114	71	67	103	175	127	150	131	72	112	174	197	246	117	142
2 mai	141	130	108	73	66	103	164	126	142	123	66	101	166	185	238	114	134
1 ^{er} juin	141	129	107	73	67	107	165	129	140	122	63	100	166	181	235	109	133

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1947.....	246	191	172	4.112	4.988	4.303	5.160
1948.....	248	199	176	5.904	6.003	6.103	6.179
1948 Mars.....	21	20	18	691	802	711	820
Avril.....	22	19	17	578	590	597	607
Mai.....	18	15	13	403	403	418	416
Juin.....	22	18	16	444	461	462	476
Juillet.....	19	13	12	364	363	377	375
Août.....	21	15	13	363	345	378	358
Septembre.....	22	14	13	475	472	489	485
Octobre.....	21	15	13	458	434	473	447
Novembre.....	19	17	15	448	430	465	445
Décembre.....	23	16	14	562	484	578	499
1949 Janvier.....	20	19	17	745	616	703	633
Février.....	20	16	15	988	833	1 004	848
Mars.....	23	17	15	709	595	726	610
Avril.....	19	14	12	457	384	471	396
Mai.....	20	13	12	541	449	554	461

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée 4 %	Dette coloniale 1936 4 %	Provinces, villes et communes 4 %	Entreprises industrielles et commerciales 4 % 4 ½ %		Dette unifiée 4 %	Dette coloniale 1936 4 %	Provinces, villes et communes 4 %	Entreprises industrielles et commerciales 4 % 4 ½ %			
1948 1 ^{er} avril.....	84,55	87,70	87,24	83,38	93,70	4,73	4,56	4,58	4,80	4,80	90,58	4,82
3 mai.....	84,50	88,35	87,45	84,29	93,30	4,73	4,53	4,57	4,75	4,82	90,54	4,82
1 ^{er} juin.....	84,30	88,30	87,43	83,01	93,02	4,74	4,53	4,57	4,82	4,83	90,18	4,84
1 ^{er} juillet.....	84,30	88,60	87,23	83,86	92,58	4,74	4,51	4,58	4,77	4,86	90,11	4,84
2 août.....	83,60	88,80	86,93	83,41	93,39	4,78	4,50	4,60	4,80	4,82	90,62	4,81
1 ^{er} septembre.....	83,50	88,80	86,83	83,78	93,34	4,79	4,50	4,61	4,77	4,83	90,72	4,81
1 ^{er} octobre.....	83,65	88,80	86,64	83,—	93,04	4,78	4,50	4,62	4,82	4,83	90,14	4,84
2 novembre.....	84,65	88,80	86,84	83,13	92,33	4,76	4,50	4,61	4,81	4,87	89,86	4,85
1 ^{er} décembre.....	84,50	88,65	86,83	82,99	91,78	4,73	4,51	4,61	4,82	4,90	89,57	4,87
1949 4 janvier.....	85,—	88,70	86,94	83,40	92,04	4,71	4,51	4,60	4,80	4,89	89,75	4,86
1 ^{er} février.....	85,—	88,40	p 85,49	p85,07	p93,40	4,71	4,52	p 4,68	p 4,70	p 4,82	p91,93	p 4,83
1 ^{er} mars.....	85,30	88,35	p 85,77	p86,59	p93,97	4,69	4,53	p 4,66	p 4,62	p 4,79	p92,50	p 4,80
1 ^{er} avril.....	85,85	88,30	p 86,05	p86,10	p93,73	4,66	4,53	p 4,65	p 4,64	p 4,80	p92,29	p 4,81
2 mai.....	86,05	88,25	p 86,52	p85,65	p93,98	4,65	4,53	p 4,62	p 4,67	p 4,79	p92,32	p 4,81
1 ^{er} juin.....	86,50	88,15	p 87,05	p85,37	p93,69	4,62	4,54	p 4,59	p 4,68	p 4,80	p92,18	p 4,82

N B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de mars 1939, p. 187.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

17

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1946.....	1.372	1.900.554	1.388.577	2.096	623.881	560.786	651	3.595.613	3.195.354	2.587.187
1947.....	1.366	1.377.114	1.163.493	1.553	537.550	502.369	750	5.998.629	6.599.616	6.022.826
1948.....	1.474	3.047.835	2.410.965	1.299	480.520	459.852	865	14.334.206	25.222.574	24.493.817
1947 Décembre.....	230	218.045	204.704	187	11.421	108.002	129	463.668	741.272	537.461
1948 Janvier.....	108	192.420	131.946	132	51.375	50.241	40	1.388.764	2.432.807	2.384.675
Février.....	94	338.576	127.223	116	49.868	48.743	41	382.470	344.735	331.822
Mars.....	128	172.288	160.964	112	42.334	39.449	89	690.240	1.484.992	1.453.663
Avril.....	120	117.695	99.156	131	41.457	39.622	90	1.606.434	3.768.537	3.523.002
Mai.....	125	181.264	161.550	115	47.819	45.334	72	595.485	1.162.237	1.139.008
Juin.....	140	348.770	322.056	123	39.973	37.566	87	2.371.774	4.196.715	4.153.845
Juillet.....	145	452.613	418.430	115	41.140	38.899	65	200.197	553.722	536.035
Août.....	89	59.481	53.492	78	28.508	25.032	28	82.576	111.524	102.287
Septembre.....	101	352.922	139.766	87	34.002	33.143	49	605.909	611.742	559.022
Octobre.....	121	122.418	83.703	93	26.463	25.105	58	1.015.863	1.573.900	1.403.939
Novembre.....	122	167.452	228.568	71	23.793	23.315	64	1.918.723	3.275.659	3.269.037
Décembre.....	181	541.936	484.111	126	53.788	53.398	182	3.475.771	5.706.004	5.637.482
1949 Janvier.....	106	262.049	202.518	111	37.218	36.165	44	531.089	426.502	423.472
Février.....	104	161.675	107.316	102	36.772	35.980	43	182.669	297.464	278.439

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Émissions nettes (4)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)	
1946.....	41	880.800	6.600.589	156.551	1.220.960	1.228.204	3.124.737
1947.....	56	2.241.700	10.755.980	47.079	1.156.511	3.559.775	5.261.181
1948.....	47	2.265.280	31.016.209	92.822	2.090.440	22.808.994	4.823.302
1947 Décembre.....	5	38.000	1.108.738	1.638	275.424	384.433	229.948
1948 Janvier.....	9	242.800	2.919.402	70	97.313	2.269.730	442.689
Février.....	4	164.000	897.179	—	92.403	267.460	311.930
Mars.....	5	690.000	2.389.614	210	119.931	1.339.942	884.413
Avril.....	6	122.980	4.050.669	—	91.192	3.292.704	400.864
Mai.....	8	229.000	1.620.320	—	163.915	1.080.808	330.169
Juin.....	4	128.500	4.713.958	—	151.865	4.031.351	458.751
Juillet.....	3	64.000	1.111.475	—	421.774	446.574	189.016
Août.....	2	31.000	230.513	—	56.397	61.760	93.554
Septembre.....	1	5.000	1.003.666	—	121.343	237.030	377.958
Octobre.....	1	10.000	1.732.781	92.250	191.643	1.224.285	199.069
Novembre.....	2	125.000	3.591.904	42	100.052	3.169.767	376.143
Décembre.....	2	453.000	6.754.728	250	482.612	5.386.983	758.646
1949 Janvier.....	—	—	725.769	770	127.915	342.694	192.316
Février.....	3	280.000	775.911	—	97.481	213.837	390.417

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Comprises dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Comprises dans les augmentations de capital.

(4) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

17

FEVRIER 1949

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS(1) (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUC- TIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)					
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	Constitutions de sociétés		Augmen- tations de capital	anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
						Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant													
Banques						1	25.000	10.000	10.000															
Assurances						1	300	3.300	3.300															
Opérations financières et immobilières	9	17.200	15.418			1	300	3.300	3.300															
Commerce de détail	5	1.810	1.810	4	630	630	710	740	740				14.056							2	2.680			
Commerce de gros et commerce extérieur	32	28.949	27.449	26	11.081	10.301	960	10.374	10.374				1.704	568	290	70	9	1.451						
Fabrications métalliques	12	10.235	9.315	6	3.414	3.414	22.840	11.080	11.080				13.293	8.207	474	4.050	10	5.307	1	325				
Métallurgie du fer							1.840	7.160	7.160	1	80.000		6.873	2.427		11.140	2	1.380						
Métaux non ferreux	1	300	300				58.000	35.500	19.950							7.160								
Industrie textile	8	13.100	10.529	7	2.706	2.706																		
Industries alimentaires	4	1.148	1.148	3	1.260	1.260	9.400	28.099	28.099				7.408	2.150			8	5.520	1	324				
Industrie du bois	4	793	744	4	3.000	3.000	250	150	150				425	1.198		21.204	2	745	1	999				
Industrie chimique	2	58.350	23.593				37.200	106.800	106.800				686	2.510			1	1.200						
Industrie du verre	7												13.703			106.800	1	2.000	1	6.800				
Electricité										2	200.000													
Gaz																								
Eau																								
Cuir	1	600	600	3	4.700	4.700																		
Papier et imprimerie	2	300	300	2	797	785										1.470	1	200						
Transport				8	610	610	5.250	2.250	2.250							20	1	200						
Tourisme	1	1.000	650	3	350	350											5	830	1	1.452				
Intermédiaires	2	600	600	3	320	320											3	1.770						
Déchets et matières de récupération	1	2.000	2.000	1	50	50																		
Constructions	4	16.750	4.750	9	2.564	2.564	1.425	10.725	7.250															
Charbons																								
Terre cuite																								
Ciment et industries connexes	1	100	60				2.100	780	780															
Carrières																								
Chaux	1	500	500				2.244	38.006	38.006															
Industries céramiques	1	500	230																					
Industrie du tabac																								
Industrie du diamant																								
Editions, librairies, presse	2	400	400	2	110	110	50	200	200															
Films, théâtres, attractions	2	1.170	1.050	1	200	200	100	300	300															
Artisanat	2	400	400	15	4.180	4.180																		
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	1	70	70	1	120	120	3.000	7.000	7.000															
Divers non dénommés	3	5.400	5.400	4	680	680	12.000	25.000	25.000															
TOTAUX...	104	161.675	107.316	102	36.772	35.980	43	182.669	297.464	278.439	3	280.000				68.022	24.865	4.594	213.837	55	29.043		7	12.580

(1) Coopératives : 21 sociétés constituées au capital minimum de 4.853.500 francs; 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 2.135.000 francs.

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES**

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé

Source : Institut National de Statistique.

(milliers de francs)

FEVRIER 1949

17

CLASSIFI- CATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES	DISSOLU- TIONS		RÉDUCTION DE CAPITAL Montant		
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)		Liquidations	Fusions
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												
							Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature (1)		Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	101	92.575	83.816	102	36.772	35.980	37	167.669	265.464	246.439	3	280.000	—	—	85.481	190.237	29.043	—	12.580
Belgique et étrang.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo Belge	3	69.100	23.500	—	—	—	6	15.000	32.000	32.000	—	—	—	—	12.000	23.600	—	—	—
Total...	104	161.675	107.316	102	36.772	35.980	43	182.669	297.464	278.439	3	280.000	—	—	97.481	213.837	29.043	—	12.580

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins .	78	29.238	25.279	95	22.768	22.696	19	6.295	7.044	7.044	—	—	—	—	25.933	3.017	12.913	—	2.628
de 1 à 5 millions	24	63.437	58.637	7	14.004	13.284	14	38.730	42.064	42.064	—	—	—	—	56.548	32.664	10.130	—	3.152
de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	4	31.300	39.700	36.225	—	—	—	—	3.000	10.000	6.000	—	6.800
de 10 à 20 millions	1	15.000	3.000	—	—	—	3	13.000	46.000	39.250	—	—	—	—	—	27.500	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	2	60.144	59.856	51.056	1	50.000	—	—	—	37.856	—	—	—
de 50 à 100 millions	1	54.000	20.400	—	—	—	—	—	—	—	1	80.000	—	—	12.000	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	33.200	102.800	102.800	1	150.000	—	—	—	102.800	—	—	—
Total...	104	161.675	107.316	102	36.772	35.980	43	182.669	297.464	278.439	3	280.000	—	—	97.481	213.837	29.043	—	12.580

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(2) Comprises dans les augmentations de capital.

**VI — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE (1)**

(Emprunts à long et moyen terme
ayant fait l'objet d'une émission
publique.)

**VII — OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL**

(Avances et remboursements opérés sur emprunts
consentis aux pouvoirs publics et aux organismes
d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

**VIII — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (3)**

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique		à l'étranger
	en millions de francs	en millions de francs	
1947.....	10 058	—	fr. s. 100 \$ can. 14 \$ U.S. 9
1948.....	6.900	—	fr. s. 50 \$ U.S. 58
1948 Mai.....	—	—	—
Juin.....	3 700	—	—
Juillet.....	1.000	—	—
Août.....	—	—	—
Septembre.....	550	—	—
Octobre.....	600	—	—
Novembre.....	300	—	—
Décembre.....	—	—	\$ U.S. 8
1949 Janvier.....	3.500	—	—
Février.....	—	—	—
Mars.....	1.090	—	\$ U.S. 16
Avril.....	—	—	—
Mai.....	1.400	—	—

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES (2)
	Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes
(milliers de francs)			
1947.....	1.673.082	377.541	1.433.740
1948.....	2.108.506	2.089.078	2.647.018
1948 Mars.....	153.381	1.122.367	556.020
Avril.....	214.090	6.762	329.102
Mai.....	192.413	3.020	199.849
Juin.....	231.422	1.728	172.694
Juillet.....	173.237	350.718	119.428
Août.....	148.025	348.385	146.050
Septembre.....	203.269	75.498	94.750
Octobre.....	160.001	96.369	113.028
Novembre.....	144.976	1.114	105.698
Décembre.....	165.490	65.699	144.333
1949 Janvier.....	123.193	130.190	111.256
Février.....	125.394	47.117	134.850
Mars.....	183.123	122.853	123.719
Avril.....	86.374	60.222	71.554
Mai.....	87.272	60.477	240.809

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
(milliers de fr)	
1947 Moyenne mens.	742.080
1948 Moyenne mens.	880.012
1948 Février.....	721.803
Mars.....	790.928
Avril.....	870.755
Mai.....	825.522
Juin.....	961.962
Juillet.....	922.623
Août.....	848.684
Septembre.....	835.607
Octobre.....	878.627
Novembre.....	802.091
Décembre.....	1.296.909
1949 Janvier.....	876.654
Février.....	801.157
Mars.....	1.005.934
Avril.....	1.046.195

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Le mouvement des remboursements sur les ouvertures de crédit pour dépenses ordinaires ne peut plus être donné en raison de la fusion de ces opérations avec celles d'autres comptes communaux.

(3) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

EPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particuliers en comptes-chèques postaux (5)	Dettes totales (1) (6)
	intérieure			extérieure (1) (2)	intérieure	extérieure	totale	intérieure	extérieure (2)	totale		
	directe	indirecte	totale									
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.620
1945 Décembre	44.375	7.953	52.328	5.459	34.239	—	34.239	96.089	607	96.786	16.524	205.336
1946 Mars	105.812	7.935	113.547	7.175	33.191	—	33.191	85.498	484	85.982	14.166	264.061
Juin	102.712	7.928	110.640	10.205	32.245	—	32.245	91.375	484	92.219	14.408	259.717
Septembre	100.037	7.856	107.893	10.980	29.103	—	29.103	92.176	484	92.660	14.701	255.337
Décembre	96.811	7.854	104.665	11.232	28.577	—	28.577	93.283	484	93.767	15.866	254.108
1947 Mars	91.922	7.835	99.757	9.887	23.048	—	23.048	105.249	229	105.478	14.725	257.895
Juin	90.560	7.828	98.388	10.291	30.088	—	30.088	105.367	226	105.593	16.075	260.435
Septembre	89.008	7.750	96.758	10.237	29.275	—	29.275	104.835	226	105.061	16.215	257.546
Décembre	86.629	11.818	98.447	10.775	27.471	—	27.471	104.129	226	104.355	16.798	257.846
1948 Mars	85.004	12.055	97.059	11.141	27.225	2.192	29.417	109.057	44	109.101	16.992	263.710
Juin	83.397	12.162	95.559	11.072	30.818	2.192	33.010	105.050	162	105.812	16.417	261.870
Septembre	118.517	12.273	130.794	11.053	31.509	1.972	33.481	57.611	162	57.773	18.831	251.932
Décembre	116.620	8.883	125.503	11.423	28.732	1.972	30.704	60.097	45	60.142	17.759	245.531
1949 Mars	115.343	8.926	124.269	12.044	29.799	1.753	31.552	57.143	7	57.150	17.156	242.171

(1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918, soit 19.151 millions de francs (12.673 millions de francs au 31 mars 1940).

(2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,875 pour 100 francs français de capital nominal; à partir du 31 mars 1945, l'emprunt 5 1/2 p. c. 1934 est décompté sur la base de francs belges 2.907,75 pour 1.000 francs français de capital nominal.

(3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(4) Certificats à un an d'échéance au plus.

(5) Sauf au 31 mars 1940, ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.

(6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

EPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans	Créance consolidée sur l'Etat	Effets publics nationaux	Total
	Certificats de trésorerie					
		(3)	(4)	(5)	(6)	
1940 Mars	3.338 (1)	152	931	—	—	4.421
1945 Décembre	42.046	550	1.153	—	—	43.749
1946 Mars	47.918	550	1.153	—	—	49.621
Juin	47.680	550	1.153	—	—	49.383
Septembre	49.594	550	1.142	—	—	51.286
Décembre	49.551	550	1.137	—	—	51.238
1947 Mars	48.978	550	1.137	—	—	50.665
Juin	48.389	550	1.137	—	—	50.076
Septembre	48.884	550	1.137	—	—	50.571
Décembre	50.193	550	1.137	—	—	51.880
1948 Mars	50.219	550	1.137	—	—	51.906
Juin	49.541	550	1.137	—	—	51.227
Septembre	3.239 (2)	—	—	35.000	742	38.981
Décembre	4.840	—	—	35.000	865	40.705
1949 Mars	3.529	—	—	34.991	915	39.435

(1) Dont 263 millions de francs de titres assimilés.

(2) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

(3) Sauf au 31 mars 1940, titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932.

(4) Sauf au 31 mars 1940, y compris le montant du Bon du Trésor remis à la Banque Nationale en vertu de la loi du 27 décembre 1930, soit 500 millions de francs.

(5) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.

(6) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Montteur belge.*

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1947.....	16.512	9.898	20.047	46.457	—
1948.....	22.166	11.407	20.618	54.191	—
1948 Février.....	1.292	828	1.609	3.729	8.358
Mars.....	1.437	872	1.909	4.218	12.676
Avril.....	2.076	1.027	1.856	4.959	17.535
Mai.....	1.904	926	1.702	4.532	22.067
Juin.....	2.024	993	1.668	4.685	26.752
Juillet.....	2.094	1.002	1.584	4.681	31.433
Août.....	1.918	895	1.496	4.309	35.742
Septembre.....	1.841	1.021	1.796	4.658	40.400
Octobre.....	1.484	956	1.806	4.246	44.646
Novembre.....	1.716	882	1.688	4.266	48.912
Décembre.....	2.338	1.063	1.878	5.279	54.191
1949 Janvier.....	3.209	880	1.763	5.852	5.852
Février.....	2.083	885	1.605	4.673	10.425
Mars.....	1.994	982	1.720	4.696	15.121
Avril.....	2.044	972	1.566	4.682	19.703

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 avril 1949 pour les exercices 1948 et 1949

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Montteur belge.*

	EXERCICE 1948		EXERCICE 1949		AVRIL 1949
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	
I. Contributions directes.....	24.622	17.299	4.471	4.993	2.043
II. Douanes et accises.....	11.370	10.791	3.642	3.737	972
dont douanes.....	3.159	2.750	1.041	1.060	279
accises.....	7.295	7.951	2.297	2.627	624
taxes spéciales de consommat.....	808		267		61
III. Enregistrement.....	20.617	21.536	6.645	6.616	1.566
dont enregistrement.....	1.817	1.500	578	589	154
successions.....	984	825	292	251	62
timbres et taxes assimilées.....	17.589	19.000	5.697	5.694	1.329
Total.....	56.609	49.626	14.758	15.346	4.581
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.983		- 588		

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1949

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	20	20	—	662.370	425.896	149.056	—	73.854	2.135	85
Assurances	3	3	—	7.530	4.171	1.161	—	332	—	—
Opérations financières et immobilières	245	202	43	2.205.582	1.654.780	287.113	6.553	221.602	582.394	21.400
Commerce de détail	32	20	12	43.790	23.642	12.344	1.866	2.735	—	—
Commerce de gros et commerce extérieur	180	126	54	265.011	165.396	73.573	10.090	30.295	—	—
Fabrications métalliques	98	70	28	575.873	315.326	153.746	7.876	47.522	27.259	1.241
Métallurgie du fer	12	12	—	92.990	59.262	16.020	—	4.545	165.048	7.229
Métaux non ferreux	13	12	1	294.650	312.990	47.987	152	32.985	4.000	180
Industrie textile	153	113	40	1.219.633	2.441.042	248.009	19.137	106.284	13.325	578
Industries alimentaires	101	68	33	549.107	578.849	51.121	7.375	20.013	68.825	3.585
Industrie du bois	35	27	8	51.894	50.239	15.036	1.892	1.732	2.500	150
Industrie chimique	59	39	20	230.821	316.592	16.358	4.220	8.372	2.670	134
Industrie du verre	9	8	1	60.329	173.600	1.788	57	652	—	—
Electricité	2	2	—	519.000	29.738	30.974	—	27.300	144.209	6.847
Gaz	2	2	—	799.000	41.856	40.664	—	37.078	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	18	11	7	47.916	64.858	4.024	1.871	1.006	—	—
Papier et imprimerie	39	25	14	97.816	122.830	12.594	3.855	2.665	7.137	321
Transport	57	45	12	363.185	121.164	58.687	2.401	41.040	—	—
Tourisme	48	28	20	61.845	63.990	6.883	2.060	3.317	152	4
Intermédiaires	48	33	15	123.180	56.490	22.222	2.374	9.297	—	—
Déchets et matières de récupération	6	3	3	6.728	5.258	1.204	487	—	—	—
Constructions	40	29	11	66.603	25.626	8.663	2.151	1.899	15.000	600
Charbons	9	8	1	353.611	907.150	24.002	7.771	9.030	91.864	4.080
Terre cuite	15	10	5	44.854	47.713	2.319	797	987	2.559	113
Ciment et industries connexes	22	16	6	207.245	381.654	25.781	319	23.441	20.000	900
Carrières	12	8	4	97.043	116.790	13.215	291	10.015	—	—
Chaux	6	5	1	30.249	71.743	7.525	24	470	—	—
Industries céramiques	11	8	3	60.500	89.792	18.349	714	8.541	—	—
Industrie du tabac	4	2	2	14.621	6.335	1.599	62	930	2.500	125
Industrie du diamant	3	2	1	2.950	457	181	121	—	400	32
Editions, librairies, presse	15	11	4	51.369	33.067	1.362	5.471	645	—	—
Films, théâtres, attractions	22	12	10	25.147	23.027	4.109	2.814	137	—	—
Artisanat	54	37	17	75.891	90.572	27.914	1.618	3.332	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	6	1	5	10.130	2.535	13	10.428	—	—	—
Divers non dénommés	76	43	33	113.411	43.026	12.839	8.958	4.419	—	—
TOTAL...	1.475	1.061	414	9.431.874	8.866.542	1.398.415	113.805	736.532	1.152.583	47.604

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	1	1	—	200	731	3	—	—	15.000	825
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	30.127	1.398
Mixtes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	1	1	—	200	731	3	—	—	45.127	2.223

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	1	1	—	12.360	6.476	2.017	—	824	—	—
Sociétés diverses	3	2	1	19.515	25.608	6.278	34	4.230	4.400	231
TOTAL...	4	3	1	31.875	32.084	8.295	34	5.054	4.400	231
Total général...	1.480	1.065	415	9.463.949	8.899.357	1.406.713	113.839	741.586	1.202.110	50.058

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars 1949 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	121.429
Coupons d'emprunts de la Colonie	2.736
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	19.312
Coupons d'emprunts d'organismes divers	45.064
	188.541
Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat	39.469
Coupons d'emprunts extérieurs d'organismes divers	10.127

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite)

Source : Institut National de Statistique.

Tableau rétrospectif

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1947 (2)	7.242	5.672	1.570	53.896.030	40.783.567	9.338.430	527.053	4.328.143	(3) 13.995.344	408.210
1948 (2)	9.019	6.809	2.210	69.383.579	89.178.476	12.223.261	646.984	6.484.711	(4) 16.886.767	649.458
1948 3 premiers mois	1.666	1.300	366	8.530.093	11.546.428	1.718.433	110.001	877.056	3.195.997	128.682
1949 3 premiers mois	1.721	1.234	487	10.199.130	10.143.475	1.864.229	140.469	1.096.302	4.623.610	195.855
1948 Janvier	85	63	22	534.089	740.088	70.433	10.004	24.757	1.402.472	58.525
Février	158	115	43	1.261.397	1.577.771	303.631	13.685	266.382	1.052.565	41.574
Mars	1.423	1.122	301	6.734.607	9.228.569	1.344.369	86.312	588.911	740.960	28.583
Avril	1.891	1.467	424	12.462.583	15.661.085	2.030.647	117.704	988.889	1.108.328	43.750
Mai	1.430	1.101	329	12.140.905	18.660.968	2.115.684	115.203	1.075.691	752.195	28.825
Juin	671	509	162	7.116.381	7.283.243	1.248.384	50.457	477.894	1.057.451	42.464
Juillet	362	279	83	8.184.053	5.659.060	1.637.115	16.988	1.130.105	1.297.955	54.718
Août	175	123	52	716.422	1.978.233	102.492	36.457	26.304	974.443	38.044
Septembre	261	189	73	1.029.629	1.642.251	173.794	12.475	81.639	918.748	35.512
Octobre	559	421	138	8.314.672	9.146.046	1.074.263	34.289	712.449	1.022.753	40.531
Novembre	305	228	79	5.444.291	9.948.709	845.831	26.046	605.395	845.163	33.546
Décembre	327	234	93	2.891.891	5.384.827	604.805	41.906	320.751	993.305	40.389
1949 Janvier	90	60	30	324.649	596.154	77.011	9.314	36.245	1.991.604	86.645
Février	151	109	42	410.532	647.964	380.505	17.316	318.471	1.429.896	58.182
Mars	1.480	1.065	415	9.463.949	8.899.357	1.406.713	113.839	741.586	1.202.110	50.058

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) Renseignements définitifs. L'addition des éléments des douze mois ne correspond pas au total annuel, étant donné que ce chiffre comprend les sociétés qui publient leur bilan avec retard.

(3) Au 31 décembre 1947. Montant rectifié pour des emprunts existant déjà en 1947, mais non compris dans la statistique.

(4) Au 31 décembre 1948.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année
1946	5.213.360	3.828.538	1.384.822	20.646.488 (1)	6.435.619
1947	7.875.174	4.964.339	2.910.835	24.185.471 (2)	6.621.775
1948 Mars	871.613	521.056	350.557	25.378.369	
Avril	835.491	511.956	323.535	25.701.904	
Mai	533.937	472.058	61.279	25.763.183	
Juin	643.313	613.036	30.277	25.793.460	
Juillet	754.894	573.926	180.969	25.974.428	
Août	648.810	481.296	167.514	26.141.942	
Septembre	626.138	488.368	137.770	26.279.712	
Octobre	621.566	463.992	157.574	26.437.286	
Novembre	580.838	403.435	177.403	26.614.689	
Décembre	711.985	626.691	85.294	27.499.983 (2)	
1949 Janvier	917.072	433.855	483.217	27.983.200	
Février	710.185	489.532	220.653	28.203.853	
Mars	909.273	538.118	371.155	28.575.008	
Avril	635.556	649.078	—	28.561.486	
Mai	610.216	557.772	52.444	28.613.430	

(1) Y compris les intérêts capitalisés et les intérêts sur les obligations de l'emprunt de l'assainissement monétaire, ainsi que le montant du rachat des obligations du même emprunt.

(2) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs)

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (loi des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937) (1)	Total
1946	389.468	189.643	98.273	677.384
1947	469.437	224.845	p 142.000	p 836.282
1947 Octobre	42.706	21.490		
Novembre	39.633	18.883		
Décembre	39.761	19.927		
1948 Janvier	42.824	20.012		
Février	44.250	18.888		
Mars	45.514	20.480		
Avril	41.566	20.879		
Mai	43.384	20.107		
Juin	35.936	19.384		
Juillet	41.046	20.811		
Août	40.663	19.629		
Septembre	40.134	19.232		
Octobre	40.525	21.950		
Novembre	37.923	21.277		
Décembre	39.501	22.608		

(1) Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

a) Mouvement du débit

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES		
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT		
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (1)
1947 Moyenne mensuelle	38 (2)	216	211.619	97	177.501	21	1.008 (2)	1.190
1948 Moyenne mensuelle	38 (2)	258	259.611	119	214.812	21	996 (2)	1.331
1948 Mai	38	239	223.672	103	182.430	18	1.005	1.106
Juin	38	260	252.259	121	208.863	22	1.007	1.606
Juillet	38	263	244.811	125	197.828	19	1.004	1.230
Août	38	265	253.943	129	208.988	21	1.004	1.142
Septembre	38	280	269.461	133	219.302	22	1.005	1.380
Octobre	38	271	313.211	125	264.973	21	1.002	1.326
Novembre	38	246	254.946	113	210.134	19	1.002	1.279
Décembre	38	279	294.467	128	245.876	23	996	1.456
1949 Janvier	38	257	301.722	120	256.640	20	992	1.407
Février	38	250	238.521	116	200.836	20	992	1.981
Mars	38	285	244.716	133	205.422			
Avril	38	270	229.624	128	189.323			
Mai	38	283	223.256	137	184.184			

(1) Les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call-money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1948 Moy. mens.	2.868	148.793	1.015	6.462	113.023	56.649	2.435	2.008	119.341	214.812
1948 Mai	2.394	121.323	1.037	5.181	102.217	52.768	2.533	3.158	108.181	182.430
Juin	2.775	144.921	1.098	7.817	113.901	53.513	2.761	2.612	120.535	208.863
Juillet	2.809	134.272	1.029	4.902	118.829	56.081	2.452	2.573	126.110	197.828
Août	2.741	143.729	947	4.055	122.593	58.549	2.617	2.655	128.898	208.988
Septembre	2.483	154.741	786	5.840	127.475	55.785	2.263	2.936	133.007	210.302
Octobre	3.809	190.209	1.066	10.505	117.698	61.745	2.467	2.514	125.040	204.973
Novembre	3.170	141.266	904	5.797	107.225	60.592	2.159	2.479	113.458	210.134
Décembre	3.875	171.138	1.063	8.317	121.178	62.847	2.097	3.547	128.213	245.876
1949 Janvier	3.522	193.873	1.100	7.204	113.392	53.515	1.897	2.048	119.911	256.040
Février	3.214	135.442	818	7.862	110.168	55.164	1.920	2.368	116.110	200.836
Mars	3.618	141.443	1.089	7.662	126.352	54.112	2.318	2.205	133.377	205.422
Avril	3.772	126.109	1.276	8.747	120.443	51.988	2.273	2.479	127.764	189.323
Mai	3.991	114.545	1.795	7.157	128.480	59.726	2.312	2.756	136.578	184.184

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call-money.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*)	Avoir des particuliers (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1947 Moyenne mensuelle	(1) 617.079	26.371	18.299	18.434	56.649	18.561	56.649	150.343	91	3,25
1948 Moyenne mensuelle	(1) 629.435	27.831	20.076	22.087	60.159	21.989	60.159	164.393	91	3,36
1948 Mai	625.978	27.008	19.497	21.299	57.953	21.402	57.953	158.600	91	3,73
Juin	626.135	26.924	19.010	20.783	58.393	20.553	58.393	163.121	91	3,28
Juillet	628.594	26.958	19.350	23.107	59.581	22.768	59.581	165.037	89	3,37
Août	626.729	26.921	19.416	22.353	60.248	22.917	60.248	165.766	91	3,41
Septembre	627.452	27.962	20.051	24.050	58.248	20.450	58.248	160.995	90	3,09
Octobre	628.415	29.240	21.856	21.829	60.170	22.375	60.170	164.545	90	3,04
Novembre	629.502	29.309	21.675	22.275	61.263	23.477	61.263	168.277	91	3,54
Décembre	629.485	28.989	21.240	24.703	66.515	22.834	66.515	180.567	91	3,35
1949 Janvier	630.988	30.266	20.588	23.161	66.638	25.920	66.638	182.357	91	3,43
Février	631.984	27.587	19.681	21.713	59.509	22.149	59.509	162.880	91	3,48
Mars	632.595	27.525	19.737	24.045	65.100	22.856	65.100	177.102	91	3,33
Avril	632.317	28.009	20.406	22.712	60.060	22.222	60.060	165.054	90	3,29
Mai	631.691	28.318	20.330	23.191	61.846	23.708	61.846	170.591	91	3,39

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent : les avoirs libres temporairement indisponibles et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

45

PÉRIODES	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1947 Moy. mens. . .	355	344	388	397	341	454	331	226	342	367	312	340	251	364
1948 Moy. mens. . .	389	471	433	450	379	496	356	273	390	383	318	342	261	402
1948 Février	389	482	451	443	367	496	348	273	358	370	327	356	260	399
Mars	389	487	448	465	371	496	358	273	358	353	324	352	260	400
Avril	391	491	452	488	374	496	358	273	369	383	321	347	260	404
Mai	391	492	436	489	375	496	358	273	372	383	319	344	260	403
Juin	391	483	442	490	375	496	358	273	372	383	316	340	260	401
Juillet	391	474	437	480	382	496	358	273	400	383	318	343	260	403
Août	390	490	425	461	384	496	358	272	409	383	317	342	260	403
Septembre	388	466	421	447	385	496	358	274	410	383	316	340	261	397
Octobre	387	471	413	412	387	496	358	274	412	391	309	328	262	401
Novembre	389	467	413	405	391	496	358	274	429	391	312	333	262	403
Décembre	392	491	416	406	392	496	358	274	433	391	312	333	263	404
1949 Janvier	390	470	416	404	394	496	358	269	445	391	309	328	264	384
Février	384	423	415	399	394	496	358	268	445	393	309	328	264	382
Mars	378	406	409	400	388	496	358	263	424	395	299	313	264	385
Avril	373	399	409	390	384	496	358	257	400	416	291	301	264	383

45

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métallique	Non ferreux
<i>Nombre de produits.</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1947 Moy. mens. . .	176	568	438	356	275	371	416	560	276	342	334	345	321	354
1948 Moy. mens. . .	185	612	460	381	330	364	445	536	287	362	345	346	324	424
1948 Février	181	649	470	383	329	380	439	600	283	349	339	346	322	384
Mars	180	653	470	380	318	374	450	579	283	352	337	341	322	384
Avril	187	653	470	381	315	367	463	572	283	352	339	341	323	397
Mai	192	655	470	385	328	364	469	584	283	352	341	345	322	397
Juin	205	614	470	383	335	365	458	557	283	367	342	345	322	408
Juillet	210	596	470	378	326	357	448	559	293	365	347	345	325	438
Août	195	588	470	377	326	361	434	571	293	365	349	346	325	446
Septembre	193	586	459	380	334	357	437	600	293	365	350	348	326	448
Octobre	189	586	443	379	327	358	441	600	291	365	350	348	325	452
Novembre	158	586	436	380	343	352	431	604	291	382	355	349	329	474
Décembre	160	586	430	380	354	347	424	604	291	382	356	349	329	480
1949 Janvier	164	581	427	389	368	342	452	597	291	382	352	345	325	480
Février	160	570	420	385	365	336	445	598	291	383	351	341	325	480
Mars	164	560	412	378	355	333	443	590	282	379	350	340	329	460
Avril	160	552	405	371	340	328	441	556	282	379	345	338	325	441

b) INDICES DES PRIX DE GROS A L'ETRANGER (*)

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Statistics)	France (1) (Statistique générale de la France)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume Uni (Board of Trade)	Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie des Arts et Métiers et du Travail)
1947 Moyenne mensuelle	185	989	270	189	183	214
1948 Moyenne mensuelle	201	1.712	280	216	196	222
1948 Janvier	202	1.456	277	209	190	223
Février	198	1.537	277	213	191	223
Mars	197	1.536	277	214	193	223
Avril	199	1.555	277	216	195	223
Mai	200	1.653	277	217	196	223
Juin	203	1.691	278	219	198	223
Juillet	206	1.698	277	218	197	222
Août	207	1.783	278	218	199	221
Septembre	206	1.791	277	216	199	220
Octobre	202	1.887	282	216	198	220
Novembre	200	1.977	287	217	199	222
Décembre	198	1.974	289	217	199	221
1949 Janvier	198	1.946	293	218	199	220
Février	193	1.998	293	218	199	219
Mars	193	1.872	292	217	198	217

(1) Base 1938 = 100.

(*) Les indices (sauf ceux de la France) ont été ramenés à la même base (période 1936 à 1938 = 100) afin de faciliter la comparaison entre les différents pays.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
<i>Nombre de produits</i>	56	34	22
1947 Moyenne mensuelle	344	305	405
1948 Moyenne mensuelle	394	384	410
1948 Mars	393	383	408
Avril	396	387	414
Mai	398	389	415
Juin	397	387	415
Juillet	396	386	415
Août	400	393	414
Septembre	403	399	413
Octobre	394	386	411
Novembre	394	385	411
Décembre	395	387	411
1949 Janvier	393	384	411
Février	388	375	410
Mars	382	366	408
Avril	380	362	409
Mai	379	359	408

45

46

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source : Ministère du Combustible et de l'Énergie.

Périodes	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1936-38 Moyenne mensuelle	87.252	125.866	408	353	640	451	541	(2) 2.425	24,0	1 502
1947 Moyenne mensuelle	95.072	137.770	337	274	496	326	600	2.033	24,5	(1) 448
1948 Moyenne mensuelle	102.116	146.198	303	301	559	338	662	2.223	24,4	(1) 837
1948 Février	95.465	139.585	282	227	434	208	599	1.750	20,3	457
Mars	101.260	145.640	386	307	577	359	670	2.299	25,3	500
Avril	101.096	145.669	380	315	591	360	672	2.318	25,5	579
Mai	103.357	148.021	327	288	533	322	601	2.071	22,5	673
Juin	101.953	146.752	372	311	588	351	670	2.293	25,3	964
Juillet	100.079	144.280	299	255	462	325	646	1.987	22,2	1.059
Août	99.442	142.016	351	294	573	308	654	2.180	24,9	1.127
Septembre	101.677	145.134	381	328	588	365	677	2.339	25,8	1.066
Octobre	105.105	149.346	402	333	611	330	705	2.431	26,0	1.044
Novembre	109.583	154.197	390	316	589	357	686	2.338	24,2	942
Décembre	109.623	154.006	406	326	621	387	701	2.441	25,0	837
1949 Janvier	108.038	152.403	393	326	612	382	713	2.436	24,7	804
Février	107.355	151.616	378	325	586	368	674	2.331	23,7	1.009
Mars	109.395	151.499	419	347	664	426	763	2.619	26,6	1.329
Avril	105.915	150.981	406	332	621	385	684	2.428	24,9	1.746

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Périodes	COQUES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-38 Moyenne mensuelle	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	6,0	198	3,8
1947 Moyenne mensuelle	394	4.087	113	569	(2) 37	235	235	5,3	206	2,6
1948 Moyenne mensuelle	460	4.484	82	573	(2) 48	329	321	5,6	267	2,5
1948 Février	437	4.375	81	641	39	290	287	5,9	247	2,3
Mars	447	4.371	92	629	41	325	321	6,3	271	2,6
Avril	400	4.384	64	552	41	334	331	5,1	273	2,4
Mai	474	4.420	55	531	41	320	301	5,1	257	2,4
Juin	412	4.359	55	534	42	231	226	4,5	202	2,4
Juillet	460	4.476	52	496	44	325	312	4,9	238	1,8
Août	471	4.455	65	707	47	347	346	5,6	281	2,2
Septembre	450	4.554	77	508	47	354	347	5,7	289	3,0
Octobre	487	4.626	88	537	46	369	307	5,8	297	2,3
Novembre	480	4.683	123	606	48	359	347	5,5	288	2,6
Décembre	492	4.720	95	611	48	377	357	6,8	299	2,7
1949 Janvier	473	4.708	78	532	48	376	363	6,9	306	3,2
Février	434	4.609	65	523	48	355	352	6,5	301	3,3
Mars	476	4.620	67	523	45	397	409	7,2	345	3,5
Avril	448	4.579	53	469	44	342	350	5,9	283	2,8

(1) Au 31 décembre 1938.

(2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute	Coton ou fibranne	Laine	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1947 Moyenne mensuelle	772	3.043	236	6.211	561	1.703	1.826	721	2.204	5.724	1.878	328
1948 Moyenne mensuelle	620	3.466	210	6.018	685	1.537	1.306	418	2.453	5.222	1.616	431
1948 Février	818	3.202	264	6.535	849	1.787	1.298	506	2.210	5.494	1.663	434
Mars	833	3.669	232	6.794	794	1.833	1.343	511	2.536	5.790	1.790	465
Avril	685	3.853	210	7.418	767	1.678	1.512	508	2.680	5.792	1.738	476
Mai	518	3.159	169	5.903	621	1.450	1.442	379	2.266	4.771	1.499	374
Juin	552	3.723	224	6.149	718	1.504	1.244	414	2.700	5.186	1.876	485
Juillet	482	3.215	182	5.202	613	1.191	1.051	355	2.489	4.583	1.496	396
Août	465	3.277	188	5.173	597	1.299	1.080	335	2.373	4.555	1.492	443
Septembre	519	3.512	194	6.095	692	1.327	1.176	331	2.630	5.366	1.531	445
Octobre	504	3.529	228	5.771	722	1.465	1.337	361	2.404	5.304	1.561	438
Novembre	669	3.341	181	4.643	646	1.519	1.204	396	2.385	4.650	1.476	392
Décembre	586	3.788	167	5.671	715	1.423	1.452	420	2.489	5.205	1.622	391
1949 Janvier	548	3.524	223	5.865	765	1.410	1.214	367	2.461	4.618	1.684	405
Février	592	3.698	173	5.392	715	1.335	1.225	362	2.581	4.797	1.616	419
Mars	553	4.375	222	6.517	920	1.347	1.535	453	3.063	5.363	1.918	480

(1) Y compris les tapis en jute.

(2) Y compris les couvertures et les tapis en coton, les torchons, le couill à matelas, les tissus d'ameublement, le velours, les tissus pour pantoufles, etc.

(3) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut national de Statistique).

56

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX (tonnes)	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS (tonnes)	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier (tonnes)	Cartons (tonnes)	Briques ordinaires (milliers de pièces)	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538				15.402			
1947 Moyenne mensuelle	217.431	101.350	89.396	10.390	9.527	5.856	18.660	1.755	173.433	15.250
1948 Moyenne mensuelle	277.579	134.869	119.529	12.997	11.579	4.669	19.182	1.683	215.001	14.756
1948 Mars	269.693	137.168	107.556	12.262	10.806	10.544	22.369	1.803	180.160	13.054
Avril	292.010	132.499	108.912	12.198	11.414	6.550	22.199	1.813	161.637	15.198
Mai	301.280	118.177	120.066	12.697	12.053	2.697	18.353	1.405	185.011	14.250
Juin	290.760	114.282	143.550	11.424	9.892	3.359	19.397	1.696	215.129	14.452
Juillet	271.020	123.556	123.054	12.761	11.887	1.551	15.090	1.312	234.523	13.403
Août	268.460	141.200	151.184	12.947	10.912	2.786	18.262	1.227	255.233	16.362
Septembre	327.645	157.782	156.505	12.470	11.416	5.614	18.982	1.638	263.477	23.483
Octobre	311.065	159.444	139.372	16.036	12.963	2.712	20.999	1.653	236.068	20.631
Novembre	254.185	147.375	131.662	14.818	12.982	2.235	18.676	1.515	190.790	8.646
Décembre	218.265	154.303	111.175	14.193	12.023	4.645	18.818	1.683	215.025	15.819
1949 Janvier	176.595	152.816	86.577	11.496	10.443	7.096	18.976	1.319	180.776	13.042
Février	175.195	152.621	98.075	13.773	12.259	6.912	19.321	1.556	175.728	12.844
Mars	224.143	152.475	111.680	15.208	14.447	9.411	21.172	1.749	150.702	14.012
Avril	252.710	r 117.970	p 113.520	p 14.687	p 12.933	p 7.437	p 20.049	p 1.652	p 111.277	p 14.320

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSE- RIES Quantités de matières premières déclarées (substan- ces fari- neuses et substances sucrées)	DISTILLE- RIES Production d'alcool (hectolitres)	ALLUMETTES			PÂCHE	
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclara- tions en consomma- tion			Fabrica- tion	Consom- mation	Exporta- tion	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts	sucres raffinés								Quantités	Valeurs
	(tonnes)				(tonnes)	(hectolitres)	(millions de tiges)			(tonnes)	(milliers fr)
1936-38 Moyen. mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189
1947 Moyenne mens.	11.114	11.881	88.008	18.172	10.775	24.463	4.350	1.621	2.693	3.390	34.584
1948 Moyenne mens.	20.916	16.495	76.944	19.961	10.627	23.845	3.390	2.008	1.378	3.180	29.546
1948 Mars	78	14.739	61.745	19.460	11.815	28.773	3.948	1.907	926	4.943	37.708
Avril	—	15.251	59.983	20.897	13.144	27.111	3.587	1.729	1.396	4.071	32.637
Mai	—	15.110	53.684	17.738	12.151	14.795	2.702	1.652	1.465	150	1.322
Juin	—	16.853	44.450	18.001	11.460	14.499	2.294	1.718	228	2.107	13.199
Juillet	60	19.644	37.768	16.902	10.365	24.780	2.758	2.031	1.224	3.647	24.945
Août	—	19.659	33.661	18.246	10.945	14.633	2.886	2.075	2.608	3.175	31.584
Septembre	1	19.886	22.932	19.883	9.636	27.470	3.485	2.291	1.658	3.051	34.922
Octobre	72.281	14.310	71.010	21.019	9.980	28.728	4.207	2.519	1.354	3.245	36.149
Novembre	137.928	17.608	183.543	19.509	8.963	21.832	4.074	2.485	2.072	4.122	37.617
Décembre	40.395	18.202	191.228	25.541	9.476	23.297	3.761	1.663	1.414	3.405	30.685
1949 Janvier	73	10.918	173.283	14.615	7.676	29.663	3.536	1.701	1.721	3.459	40.769
Février	—	10.326	152.581	14.935	8.861	26.431	3.365	1.924	665	3.773	35.457
Mars	-168	12.328	128.107	21.732	11.026	16.815	4.191	1.614	1.294	5.203	49.769
Avril	—	11.247	117.473	17.601	13.601	19.136	4.598	1.461	1.242	4.393	37.774

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprôts et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

58 Source : Ministère du Combustible et de l'Énergie.

PÉRIODES	Production (1)				Importation	Exportation	Total énergie consommée + pertes
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique			
	Régies communales	Sociétés privées					
	1	2	3	4 = 1+2+3	5	6	7 = 4+5-6
1936-38 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	65.665	28.019	477.708
1947 Moyenne mensuelle	28.736	327.979	244.309	601.024	21.749	4.978	617.795
1948 Moyenne mensuelle	30.848	336.598	291.127	658.573	23.692	3.833	678.432
1948 Mars	32.499	346.756	294.117	673.372	24.763	3.725	694.410
Avril	31.583	329.127	290.732	651.442	21.176	4.274	668.344
Mai	26.884	304.626	282.054	614.464	26.198	3.858	636.804
Juin	27.062	302.573	260.138	589.773	26.081	3.493	612.301
Juillet	22.215	295.106	282.413	599.734	20.193	3.666	616.261
Août	26.560	322.549	285.863	634.972	25.659	3.465	657.160
Septembre	28.679	329.566	290.017	648.262	32.366	3.590	677.038
Octobre	31.826	353.116	311.634	696.576	27.190	3.712	720.054
Novembre	34.390	363.708	314.147	712.245	12.158	3.153	721.250
Décembre	36.706	393.421	317.780	747.904	7.884	2.810	752.981
1949 Janvier	37.959	375.582	307.827	721.368	6.411	4.085	723.694
Février	30.679	349.782	290.375	670.836	7.058	5.593	672.301
Mars	33.183	377.798	326.872	737.853	7.384	7.128	738.109
Avril	27.533	346.822	294.605	668.960	7.600	2.802	673.758

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1947 : 274; au début de l'année 1948 : 268.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

59 Source : Ministère du Combustible et de l'Énergie.

PÉRIODES	Production des usines à gaz en vue de la distribution publique		Production des cokeries		Total du gaz produit en Belgique	Importations	Exportations	Solde Importations moins Exportations	Total de gaz disponible en Belgique
	Régies	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées					
	1	2	3	4					
1948 Moyenne mensuelle	161	3.705	6.426	131.229	141.521	130	1.702	- 1.572	139.949
1948 Février	134	4.995	6.881	123.478	135.448	226	1.821	- 1.595	133.893
Mars	150	2.912	6.886	126.615	136.563	228	1.822	- 1.594	134.069
Avril	152	3.233	6.220	125.312	134.917	374	1.724	- 1.350	133.567
Mai	172	3.694	6.139	131.196	141.201	42	1.615	- 1.573	139.628
Juin	172	4.540	5.900	118.381	128.993	193	1.627	- 1.434	127.559
Juillet	171	2.896	5.560	129.607	138.234	(2)-113	1.559	- 1.672	136.562
Août	190	3.277	5.789	134.743	143.999	129	1.347	- 1.218	142.781
Septembre	192	3.006	6.169	133.378	142.735	46	1.532	- 1.486	141.240
Octobre	171	3.380	6.508	138.864	148.923	125	1.618	- 1.493	147.430
Novembre	154	3.025	6.700	138.216	148.095	30	1.790	- 1.760	146.335
Décembre	131	4.466	7.393	140.555	152.545	35	2.025	- 1.990	150.555
1949 Janvier	138	3.947	6.638	136.018	146.741	37	2.044	- 2.007	144.734
Février	124	3.458	6.365	131.522	141.469	35	1.896	- 1.861	139.608
Mars	141	4.239	7.204	143.819	155.403	36	2.103	- 2.067	153.336
Avril	152	3.298	6.264	136.077	145.791	33	1.812	- 1.779	144.012

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques et du gaz des hauts fourneaux. La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz ou gaz des hauts fourneaux qui ne sont pas mélangés au gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend pas le gaz produit par les cokeries et utilisé pour leurs besoins propres.

(2) Rectification des importations pour les mois précédents.

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65

(Période 1936 à 1938 = 100)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS										
	VÊTEMENTS					AMRUBLEMENT			ARTICLES DE MÉNAGE ET DIVERS		
	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins spécialisés dans la confection et la couture	Grands magasins à rayons multiples			Grands magasins à rayons multiples		
		Chiffre d'affaires mensuel				Chiffre d'affaires mensuel			Chiffre d'affaires mensuel		
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total	de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total
1948 Février	321	262	344	339	251	288	447	428	217	344	331
Mars	472	344	470	462	509	448	532	523	242	402	385
Avril	486	349	495	488	485	390	508	495	246	389	373
Mai	425	315	440	432	394	319	446	431	227	342	329
Juin	395	300	424	416	310	277	432	414	214	321	309
Juillet	446	340	490	480	308	270	495	468	251	376	362
Août	345	296	384	378	214	274	441	421	251	386	372
Septembre	425	321	462	463	313	343	513	493	257	390	376
Octobre	543	390	566	555	495	378	459	449	269	405	391
Novembre	452	371	486	478	347	331	427	415	332	495	478
Décembre	495	506	540	537	324	303	492	470	358	598	572
1949 Janvier	393	368	442	438	215	333	446	433	250	363	351
Février	366	327	412	407	205	303	509	485	225	347	334
Mars	438	329	481	471	304	421	489	481	332	395	388
Avril	527	343	560	547	447	440	536	524	254	412	395

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS Source : Institut National de Statistique				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX			
	Indice général				Indice général	Alimentation	Indice général	Boulan-gerie	Alimen-tation	Vête-ments
	Grands magasins sans distinction d'activité	Grands magasins à rayons multiples						Source : I. N. S.	Source : B. N. B.	Source : I. N. S.
		Chiffre d'affaires mensuel			Source : I. N. S.			Source : Banque Nationale de Belgique		
		de moins de 5 millions	de 5 millions ou plus	Total	Source : I. N. S.			Source : Banque Nationale de Belgique		
1948 Février	337	237	355	344	330	330	255	176	326	428
Mars	433	293	440	426	393	359	295	191	379	587
Avril	430	289	439	425	413	374	299	207	404	549
Mai	377	260	387	375	386	358	(1) 247	188	362	449
Juin	353	243	309	357	380	339	252	196	355	401
Juillet	406	274	428	414	415	355	259	195	376	396
Août	366	264	391	379	374	332	253	183	363	364
Septembre	407	284	428	415	386	371	279	181	378	457
Octobre	457	312	468	453	389	364	296	200	397	536
Novembre	461	341	485	471	341	334	270	180	284	446
Décembre	531	385	566	549	417	416	309	201	467	515
1949 Janvier	376	289	400	389	383	351	259	178	377	460
Février	362	259	387	375	322	327	254	177	354	363
Mars	417	343	435	426	366	349	302	205	398	489
Avril	460	300	478	461	398	351		193	389	493

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

(1) A partir de mai 1948, modification de la base 1936-1938 pour les coopératives.

II — CONSOMMATION DE TABAC
(Fabrication et importation)

66 Source : Administration des Douanes et Actises.

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(milliers de pièces)			
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1947 Moyenne mensuelle	7.971	20.020	712.420	810
1948 Moyenne mensuelle	7.318	21.705	741.725	818
1948 Mars	6.948	19.394	864.771	788
Avril	6.881	18.376	752.491	756
Mai	6.640	21.702	913.080	720
Juin	6.948	20.161	747.765	904
Juillet	5.522	15.434	656.024	720
Août	5.615	21.256	813.025	962
Septembre	5.862	19.779	891.035	885
Octobre	6.200	15.859	739.172	768
Novembre	10.712	29.605	600.104	856
Décembre	9.425	29.668	717.450	834
1949 Janvier	5.354	17.258	711.217	759
Février	1.748	3.626	650.852	506
Mars	3.517	15.201	839.734	724
Avril	10.196	35.898	487.631	1.048
Mai	7.244	25.941	672.120	985

67 **III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS**

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelet	Moutons, agneaux, chèvres
1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	20.679	6.462
1947 Moyenne mensuelle	18.114	2.666	10.115	22.350	7.046
1948 Moyenne mensuelle	15.190	4.573	11.919	26.575	5.143
1948 Février	16.990	3.235	12.657	30.897	3.495
Mars	18.410	2.643	17.814	37.445	2.842
Avril	5.333	2.013	6.122	34.048	2.666
Mai	12.310	3.068	14.285	31.959	2.201
Juin	17.619	4.113	18.138	30.260	1.971
Juillet	14.344	5.441	13.959	21.651	2.387
Août	14.694	6.235	12.110	20.894	2.650
Septembre	14.769	6.968	11.706	24.717	6.646
Octobre	14.561	5.322	9.386	22.716	8.095
Novembre	17.351	5.733	9.569	24.110	10.189
Décembre	16.942	5.561	8.091	22.687	10.049
1949 Janvier	15.894	4.834	7.805	25.329	8.238
Février	14.707	3.869	9.880	25.986	5.933
Mars	18.714	3.778	14.568	36.636	4.354
Avril	14.957	2.317	13.290	32.715	2.417

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes						Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)	Total général			
1938 Moyenné mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1947 Moyenne mens. . .	202,0	400,8	25,5	628,3	119,6	747,9	808,8	— 60,9	108,8
1948 Moyenne mens. p	210,4	438,5	29,4	678,3	196,2	874,5	859,3	+ 15,2	98,1
1948 Janvier	184,7	446,5	43,1	674,3	166,7	841,0	875,7	— 34,7	104,1
Février	179,5	403,4	30,6	613,5	166,7	780,2	837,5	— 57,3	107,3
Mars	223,0	463,9	28,6	713,4	166,9	880,3	858,8	+ 21,5	97,0
Avril	195,9	404,1	28,2	628,2	166,7	794,9	829,4	+ 25,4	97,0
Mai	217,2	411,3	24,2	652,7	166,7	819,4	811,8	+ 7,0	99,0
Juin	201,9	405,0	36,4	643,3	166,7	810,0	833,5	— 23,5	102,9
Juillet	268,3	392,3	27,4	688,0	166,7	854,7	842,6	+ 12,1	98,0
Août	290,0	421,4	28,7	740,1	166,7	906,7	895,5	+ 11,2	98,8
Septembre	220,8	439,0	29,0	688,8	166,7	855,5	828,3	+ 27,2	96,8
Octobre	203,6	471,9	21,9	697,4	166,7	864,0	846,0	+ 17,5	98,0
Novembre	169,4	475,4	25,5	670,3	166,7	837,0	838,7	— 1,8	100,2
Décembre	181,6	467,6	31,7	680,9	516,7	1.197,6	1.069,0	+ 138,5	88,4
1949 Janvier	187,2	437,0	37,6	661,8	166,6	828,4	858,6	— 30,2	103,7
Février	154,3	417,1	31,8	603,2	166,8	769,8	835,0	— 65,2	108,5
Mars	166,4	449,1	33,7	649,3	166,8	816,1	894,9	— 78,8	109,7

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2) 1° Trafic général							
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)				
Service interne belge	Service internat.	Transit	Total									
1938 Moyen.men.(3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	5.250	186	154	88	428	
1947 Moyen.mens..	324.103	104.891	41.401	365.605	19.367	611	5.004	224	172	92	489	
1948 Moyen.mens..	321.733	100.187	44.909	366.642	18.693	599	5.322	220	198	95	513	
1948 Janvier	346.022	114.381	38.677	384.699	19.536	569	5.580	232	228	97	557	
Février	293.588	87.565	35.441	329.029	18.337	546	4.746	203	186	78	467	
Mars	345.077	108.022	44.008	389.085	20.555	636	5.610	245	204	83	532	
Avril	341.953	105.498	48.384	390.337	19.157	585	5.665	245	206	87	539	
Mai	297.899	91.559	42.728	340.627	18.802	601	4.974	206	204	76	486	
Juin	300.405	88.839	42.004	342.409	17.646	571	4.802	197	176	99	472	
Juillet	282.305	83.241	43.636	325.941	17.370	631	4.645	184	195	81	460	
Août	311.200	92.874	42.955	354.155	18.236	706	5.095	210	198	95	503	
Septembre	330.190	99.825	41.999	372.189	18.969	611	5.320	231	184	85	500	
Octobre	349.064	108.281	49.341	398.405	18.320	581	5.785	240	179	103	522	
Novembre	341.965	108.903	53.049	395.014	18.692	571	6.034	228	207	128	563	
Décembre	321.129	113.253	56.691	377.820	18.898	575	5.609	215	207	131	553	
1949 Janvier	301.652	111.531	50.480	352.132	18.840	561	5.379	204	208	129	541	
Février	290.621	97.242	50.269	340.890	17.683	531	5.027	192	189	104	485	
Mars	313.239	99.355	48.978	362.217	19.013	566	5.322	205	201	100	506	

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graines et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)	428	6.169	405	2.540	472	516	559	931	64	225	77	377
1947 Moyenne mensuelle	489	5.004	297	1.915	425	474	478	599	58	255	91	411
1948 Moyenne mensuelle	513	5.323	269	1.840	668	612	491	611	48	230	84	471
1947 Décembre	528	5.482	315	2.053	427	569	478	649	54	290	115	482
1948 Janvier	557	5.580	222	2.002	789	537	490	584	52	277	112	515
Février	487	4.746	170	1.605	549	547	472	499	46	279	99	480
Mars	532	5.610	208	1.982	631	603	547	682	51	282	109	515
Avril	539	5.665	217	1.958	722	613	547	728	49	244	92	497
Mai	486	4.987	147	1.601	699	565	507	626	36	211	73	431
Juin	472	4.802	143	1.648	575	559	502	675	38	188	70	406
Juillet	460	4.645	144	1.542	677	566	446	577	33	178	65	475
Août	503	5.095	175	1.708	735	626	473	628	59	165	68	457
Septembre	500	5.320	166	1.832	632	656	504	690	97	193	76	475
Octobre	522	5.785	601	1.986	587	674	520	630	39	189	73	505
Novembre	563	6.034	750	2.034	732	670	458	546	34	244	82	484
Décembre	553	5.609	282	2.093	713	724	430	464	37	306	90	470
1949 Janvier	541	5.379	185	2.059	726	703	408	425	35	286	83	468
Février	485	5.027	177	1.826	607	689	430	428	36	275	79	480

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

II

Soc. Nat.
des
Ch. de fer
vicinaux

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divvrs	Tonnes-km. transportées (milliers)
1938 Moyenne mensuelle (1)	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1947 Moyenne mensuelle	3.196	163	1.522	13	227	339	433	16	137	27	318	4.565
1948 Moyenne mensuelle	3.375	142	1.633	14	237	342	480	14	115	32	366	4.344
1948 Mars	3.648	77	1.717	16	280	388	549	9	160	34	419	4.343
Avril	3.667	76	1.787	17	249	393	569	10	129	33	404	4.413
Mai	3.169	53	1.518	14	226	306	502	7	105	29	349	3.751
Juin	3.071	51	1.476	14	187	356	536	8	101	28	314	4.086
Juillet	2.874	55	1.392	16	201	315	459	7	81	27	321	3.904
Août	3.221	60	1.572	14	229	342	503	28	104	32	337	3.911
Septembre	3.491	78	1.717	14	227	348	548	61	97	35	366	4.041
Octobre	3.811	399	1.797	11	236	358	500	9	91	32	378	6.159
Novembre	3.766	562	1.757	10	220	307	420	5	93	31	361	6.919
Décembre	3.414	130	1.893	15	253	269	360	5	109	31	346	3.240
1949 Janvier	3.247	54	1.828	11	242	275	335	5	112	31	354	2.657
Février	3.078	55	1.657	13	216	305	328	6	133	28	337	2.624
Mars	3.311	56	1.728	14	244	320	410	6	145	30	358	3.289

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.F.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

71

Sources : Administration du Port d'Anvers et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE						
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES			
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1936-1938 Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	280	3.762	1.268	626
1947 Moy. m.	668	1.688	1.331	485	182	520	2.823	1.016	280	2.763	989	626
1948 Moy. m.	706	1.703	1.149	549	160	597	2.669	963	327	2.635	954	551
1948 Avril	677	1.633	1.116	562	145	596	2.883	1.065	354	2.919	1.105	689
Mai	742	1.829	1.115	533	174	530	2.625	931	304	2.709	900	604
Juin	700	1.728	1.121	532	179	563	2.430	866	266	2.551	989	581
Juillet	729	1.653	1.030	582	175	544	2.453	831	296	2.413	841	463
Août	661	1.635	1.004	501	144	538	2.582	885	319	2.482	855	470
Septemb.	680	1.656	930	556	142	633	2.641	898	377	2.639	931	497
Octobre	739	1.693	836	567	170	644	2.769	958	345	2.580	874	431
Novemb.	653	1.476	881	530	119	605	2.310	806	328	2.399	838	383
Décemb.	802	1.828	1.015	650	134	690	2.640	951	383	2.517	894	425
1949 Janvier	757	1.702	824	624	129	533	2.566	891	313	2.566	902	477
Février	706	1.618	992	602	124	662	2.524	912	308	2.499	911	486
Mars	783	1.744	854	667	128	693	2.616	926	352	2.674	951	540
Avril	802	1.831	849	673	124	724	2.523	910	382	2.703	1.024	548

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE		
	ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1936-38 Moy. mens.								
1947 Moyenne mens.	92	134	162	92	134	61	67	30
1948 Moyenne mens.	90	129	186	91	129	42	64	33
1948 Avril	99	133	225	105	146	44	85	49
Mai	81	109	153	78	109	44	45	33
Juin	73	116	172	75	117	26	71	31
Juillet	90	109	124	90	112	19	75	14
Août	81	113	185	80	112	51	73	21
Septembre	76	108	141	80	113	37	65	21
Octobre	92	134	149	90	127	35	68	21
Novembre	89	134	160	89	132	56	73	14
Décembre	83	104	117	83	104	38	64	38
1949 Janvier	77	81	92	74	80	44	30	15
Février	101	115	102	100	114	56	70	31
Mars	123	117	151	128	128	71	62	34
Avril	117	126	137	119	124	77	54	20

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut national de Statistique.

72

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1947 Moyenne mensuelle	4.759	1.203	1.213	207	7.382	1.106	396	377	54	1.933	112,5	20,4	28,5	6,9	168,3
1948 Moyenne mensuelle	4.860	1.400	1.477	227	7.964	1.152	482	479	61	2.174	118,0	26,1	32,1	7,8	184,0
1948 Mars	5.511	1.412	1.539	300	8.762	1.314	536	559	87	2.496	139,0	28,8	33,8	11,2	212,8
Avril	5.041	1.480	1.692	149	8.362	1.174	552	601	39	2.366	117,0	30,1	36,4	5,1	188,5
Mai	4.931	1.331	1.515	136	7.913	1.190	469	511	36	2.206	121,1	26,2	33,7	4,7	185,7
Juin	4.668	1.329	1.563	256	7.816	1.117	471	543	69	2.200	117,9	27,0	37,5	8,8	191,3
Juillet	4.351	1.460	1.272	272	7.355	1.048	511	408	78	2.045	108,7	27,9	30,4	10,5	177,5
Août	4.730	1.469	1.439	249	7.887	1.130	467	440	73	2.109	112,5	26,3	29,6	9,4	177,8
Septembre	5.200	1.717	1.553	186	8.656	1.262	550	468	47	2.327	129,7	30,0	31,1	5,7	196,5
Octobre	5.384	1.745	1.524	222	8.875	1.209	558	447	55	2.269	118,9	30,7	30,4	7,1	187,1
Novembre	4.932	1.594	1.485	313	8.324	1.145	513	423	93	2.174	117,0	27,1	30,5	11,9	186,5
Décembre	4.687	1.519	1.393	242	7.841	1.093	509	415	67	2.084	110,8	28,7	28,9	8,4	176,8
1949 Janvier	4.940	1.409	1.024	262	7.635	1.223	456	342	69	2.090	133,5	28,6	21,8	9,0	192,9
Février	5.052	1.577	1.293	231	8.153	1.204	544	426	70	2.244	129,1	29,9	27,2	9,4	195,6
Mars	5.265	1.520	1.346	367	8.498	1.245	489	456	108	2.298	125,7	27,2	25,7	14,4	193,0

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane soustraites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)					PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.	
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies				Totaux
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704		
1947 Moyenne mens.	4,5	255,8	1.989,0	72,7	2.322,0	47,0	1.645,0	2.834,9	2.551,7	51,3	7.129,9	3.071		
1948 Moy. mens.	3,1	260,0	2.036,7	99,4	2.399,1	41,7	1.956,2	2.956,8	2.289,7	40,5	7.284,8	3.036		
1948 Avril	1,6	194,0	2.160,6	130,0	2.486,2	22,7	1.816,5	2.926,8	2.516,0	45,6	7.327,6	2.947		
Mai	1,5	244,4	2.006,4	107,2	2.359,5	24,3	1.976,4	2.826,8	2.352,7	55,3	7.235,5	3.067		
Juin	2,2	169,9	2.056,9	118,6	2.347,6	26,9	1.715,9	3.191,5	2.475,8	51,2	7.461,3	3.178		
Juillet	2,9	261,5	1.976,5	111,0	2.352,0	43,1	1.684,9	2.884,7	2.183,4	35,7	6.831,7	2.905		
Août	3,0	271,4	2.097,7	106,1	2.478,2	37,8	2.122,6	2.681,5	2.057,3	14,8	6.914,0	2.790		
Septembre	3,7	240,4	2.005,3	90,0	2.339,4	53,8	2.126,4	2.805,9	2.428,0	47,1	7.461,2	3.189		
Octobre	4,8	353,9	1.335,5	76,3	1.770,5	69,3	2.648,4	2.260,0	2.325,7	66,0	7.369,4	4.162		
Novembre	6,7	287,6	1.942,2	82,0	2.318,3	86,6	2.236,6	2.396,8	2.148,5	45,1	6.913,6	2.982		
Décembre	5,1	257,4	2.295,2	98,4	2.656,2	71,0	1.841,4	3.368,3	2.481,1	29,3	7.791,0	2.933		
1949 Janvier	3,4	224,0	1.804,0	79,8	2.111,2	45,9	1.641,3	2.024,8	1.949,0	64,4	6.579,6	3.117		
Février	4,4	292,4	1.914,5	80,1	2.291,4	60,9	1.829,9	2.764,3	1.818,0	30,1	6.503,3	2.838		
Mars	3,7	199,6	2.064,1	70,4	2.337,8	54,0	1.402,9	3.470,9	2.181,9	45,1	7.154,8	3.060		
Avril	4,0	148,2	2.072,1	56,9	2.281,2	70,1	1.378,1	3.024,1	2.177,2	46,0	6.695,6	2.935		
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	- 159,4	92,1
1947 Moyenne mens.	0,6	21,6	745,7	302,4	1.070,3	25,1	148,7	1.693,5	3.258,3	12,3	5.137,9	4.800	-1992,0	72,1
1948 Moy. mens.	—	34,0	778,2	445,9	1.258,1	1,8	219,4	1.772,4	4.153,5	21,1	6.168,3	4.903	-1116,5	84,7
1948 Avril	0,1	109,8	827,6	467,0	1.404,5	3,9	462,4	1.614,2	4.384,3	35,2	6.500,0	4.628	- 827,6	88,7
Mai	0,1	35,0	715,2	426,5	1.176,7	0,4	228,2	1.532,3	3.911,1	23,3	5.695,3	4.840	-1540,2	78,7
Juin	—	41,4	805,7	438,9	1.286,0	1,1	286,1	1.944,8	4.199,0	26,9	6.457,9	5.022	-1003,4	86,5
Juillet	—	33,6	736,9	408,8	1.179,3	1,0	239,0	1.501,9	3.913,2	7,0	6.662,1	4.801	-1169,6	82,9
Août	—	24,6	736,3	392,4	1.153,3	0,8	156,5	1.893,1	3.639,6	22,8	5.712,8	4.953	-1201,2	82,6
Septembre	—	24,4	838,0	482,9	1.345,4	0,6	193,3	2.024,8	4.253,7	15,4	6.487,8	4.822	- 973,4	87,0
Octobre	—	12,7	786,3	513,4	1.312,5	0,6	121,8	1.962,6	4.610,8	50,5	6.746,3	5.140	- 623,1	91,5
Novembre	—	11,1	844,4	505,3	1.360,9	1,6	174,1	1.955,7	4.364,7	8,4	6.504,6	4.780	- 409,0	94,1
Décembre	—	23,5	861,7	544,9	1.430,2	2,3	261,7	1.961,2	4.878,1	8,1	7.111,4	4.972	- 679,6	91,3
1949 Janvier	0,1	16,8	589,2	481,8	1.087,9	5,9	187,6	1.534,0	4.385,3	24,9	6.137,7	5.624	- 441,9	93,3
Février	0,2	17,5	643,3	474,7	1.135,8	8,1	178,4	2.043,2	4.479,9	15,9	6.725,4	5.921	+ 222,1	103,4
Mars	0,2	26,8	749,0	497,8	1.273,8	6,9	219,8	2.186,5	5.204,5	24,9	7.642,6	6.000	+ 487,8	106,8
Avril	—	25,4	691,1	428,8	1.145,4	0,1	265,7	1.970,8	4.712,5	27,7	6.977,7	6.092	+ 282,1	104,2

LE CHOMAGE

81

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs.*

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHOMEURS INSCRITS A FIN DE MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels	
	complets	partiels		complets	partiels				
1948 Mars	84.019	77.162	161.181	64.113	31.338	95.451	1.475	706	2.181
Avril	80.002	81.515	161.517	61.562	33.117	94.679	1.417	757	2.174
Mai	84.215	91.671	175.886	59.606	34.439	94.045	1.666	964	2.630
Juin	85.232	113.226	198.458	61.814	42.903	104.717	1.484	1.038	2.522
Juillet	91.452	160.442	251.894	69.571	59.703	129.274	1.604	1.379	2.983
Août	106.931	142.665	249.596	74.292	48.257	122.549	2.234	1.439	3.673
Septembre	108.834	116.057	224.891	81.065	43.168	124.233	1.951	1.038	2.989
Octobre	127.822	128.997	256.819	87.604	44.797	132.401	2.550	1.300	3.850
Novembre	147.653	184.001	331.654	112.362	61.500	173.862	2.574	1.435	4.009
Décembre	224.673	216.947	441.620	172.395	80.356	252.751	3.793	1.801	5.594
1949 Janvier	229.036	267.730	496.766	173.393	80.193	253.586	5.188	2.400	7.588
Février	210.147	182.744	392.891	173.092	66.571	239.663	4.162	1.585	5.647
Mars	209.067	178.645	387.712	172.212	64.701	236.913	4.143	1.533	5.676
Avril	199.252	141.412	340.614	167.488	52.438	219.926	3.855	1.208	5.063
Mai				158.445	53.848	212.293			

II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : *Fonds de Soutien des Chômeurs.*

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière par mois

1948 Mars	—	—	23	95.451	28.268	14.608	16.668	24.299	4.402	3.789	1.902	519	896
Avril	—	—	24	94.679	29.839	13.234	16.743	24.703	4.204	3.256	1.588	225	887
Mai	—	—	28	94.045	28.639	12.807	16.702	25.658	4.283	3.407	1.602	176	771
Juin	—	—	24	104.717	29.977	14.011	18.168	29.237	6.257	4.388	1.583	200	896
Juillet	—	—	23	129.274	33.748	16.993	22.249	35.721	11.054	5.882	2.102	382	1.143
Août	—	—	30	122.549	32.960	17.426	20.448	34.896	7.343	5.854	2.148	359	1.115
Septembre	—	—	24	124.233	36.313	17.164	20.012	34.272	6.169	6.135	2.146	784	1.208
Octobre	—	—	30	132.401	40.129	18.198	21.757	34.800	6.533	6.430	2.288	923	1.343
Novembre	—	—	23	173.862	47.884	25.151	32.594	44.558	9.381	8.372	3.167	860	1.895
Décembre	—	—	22	252.751	59.997	34.210	63.602	56.692	18.276	11.245	4.957	1.609	3.163
1949 Janvier	—	—	30	253.586	65.208	40.251	44.016	61.236	17.744	13.237	5.564	4.098	4.098
Février	—	—	24	239.663	63.791	39.677	40.476	56.200	15.199	12.193	5.787	2.212	4.128
Mars	—	—	24	236.913	66.427	38.669	39.135	54.732	15.478	11.616	5.199	1.722	3.935
Avril	—	—	23	219.926	64.566	35.766	36.184	50.970	14.043	10.017	4.642	681	3.157
Mai	—	—	29	212.293	63.345	34.045	33.709	49.298	14.786	9.246	4.410	469	2.955

Moyenne journalière par semaine

1949 Février	6	12	6	255.519	66.375	42.922	44.208	59.989	15.899	13.062	6.245	2.321	4.498
	13	19	6	233.816	62.349	39.403	39.487	54.884	14.458	11.951	5.262	2.170	3.852
	20	26	6	228.599	62.265	37.701	38.595	53.926	14.097	11.289	5.694	1.598	3.436
	27	5	6	240.718	64.175	38.688	39.616	56.002	16.339	12.467	5.947	2.759	4.725
Mars	6	12	6	261.357	67.599	42.362	43.832	60.305	19.337	13.598	6.199	3.069	5.056
	13	19	6	230.241	63.897	38.093	38.161	53.683	14.393	11.495	4.908	1.779	3.832
	20	26	6	227.869	65.330	37.809	37.643	52.650	14.195	10.854	4.887	1.238	3.463
	27	2	6	228.188	68.882	36.613	36.905	52.290	13.955	10.518	4.805	799	3.391
Avril	3	9	6	226.221	67.683	36.392	36.952	51.899	14.169	10.270	4.599	940	3.317
	10	16	6	220.288	63.707	35.827	36.336	51.674	13.854	10.492	4.515	679	3.202
	17	23	5	220.841	65.335	35.436	36.520	50.765	14.210	10.081	4.605	580	3.109
	24	30	6	212.675	61.669	35.355	34.981	49.505	13.967	9.237	4.457	508	2.996
Mai	1	7	6	213.060	62.697	34.449	34.413	49.439	14.486	9.490	4.524	480	3.064
	8	14	6	207.191	60.739	33.830	33.168	48.619	14.107	8.901	4.446	479	2.902
	15	21	6	212.989	65.858	33.673	32.743	49.577	14.367	9.013	4.393	415	2.950
	22	28	5	217.184	61.484	34.600	36.867	50.141	15.819	10.008	4.462	691	3.112
	29	4	6	211.859	65.639	33.763	31.885	48.854	15.319	8.948	4.216	316	2.919

III — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

81

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés)

Source : Fonds de Soutien des Chômeurs.

Périodes	Chômeurs contrôlés par groupe de professions																				Total							
	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation	Transport	Dockers	Hôtels-restaurants	Cous de maison		Services personnels et biens	Employés	Artistes	Manœuvres	Jeunes gens (- 19 ans) (1)	Divers (2)	
Chômeurs complets																												
1948	Février	3.661	390	83	334	2.104	1.157	8.497	3.361	3.728	188	163	261	3.320	2.493	1.144	2.308	3.417	—	2.022	920	278	3.583	695	21.693	5.248	806	71.854
	Mars	3.029	339	103	237	1.633	1.500	5.727	2.738	3.556	161	167	258	3.232	1.785	1.011	2.215	3.363	—	1.882	830	244	3.634	711	20.465	4.387	906	64.113
	Avril	2.797	1.002	98	198	828	1.924	4.524	2.559	3.704	147	156	291	3.331	1.427	891	2.306	3.301	—	1.799	814	226	3.652	746	20.084	3.967	790	61.562
	Mai	1.831	1.561	65	168	620	2.025	4.001	2.546	4.065	153	170	309	3.442	1.370	821	2.183	3.401	—	1.663	741	218	3.847	878	19.299	3.847	382	59.606
	Juin	2.200	648	58	206	415	2.045	4.167	2.753	4.039	165	165	354	3.935	1.793	945	2.193	3.679	—	1.655	624	200	4.130	903	20.179	4.053	310	61.814
	Juillet	2.443	513	88	228	473	2.034	4.807	3.121	5.218	167	207	385	4.502	2.748	1.449	2.315	3.827	—	1.621	606	202	4.307	816	22.128	4.919	447	69.571
	Août	1.885	478	68	243	564	1.589	4.746	3.413	4.792	177	220	422	5.966	3.759	1.505	2.336	4.031	—	1.588	605	202	5.014	820	22.989	5.949	931	74.292
	Septembre	2.245	476	90	217	828	2.468	5.197	3.654	5.507	199	249	491	6.618	3.441	1.485	2.417	4.354	—	2.080	607	254	5.611	895	25.152	6.314	216	81.065
	Octobre	1.565	478	89	300	789	2.659	5.634	3.954	6.018	192	243	534	7.331	3.512	1.540	2.479	4.648	—	2.473	665	274	6.240	840	27.819	7.194	134	87.604
	Novembre	3.709	550	93	368	918	3.067	9.039	5.241	7.200	218	270	631	9.302	4.699	1.914	2.705	5.369	—	2.741	701	333	6.817	939	34.966	9.998	574	112.362
	Décembre	5.438	703	138	735	1.335	5.335	14.396	7.199	10.579	322	409	722	28.453	7.229	3.085	3.290	6.355	—	2.858	731	398	7.527	920	46.686	17.552	—	172.395
1949	Janvier	6.891	969	167	777	1.877	6.227	16.994	9.439	13.413	344	458	987	15.242	11.319	4.105	4.448	7.980	—	3.056	896	465	9.095	1.024	57.220	—	—	173.393
	Février	6.981	892	155	735	1.749	4.825	16.522	9.431	13.953	322	474	1.084	13.758	9.850	3.120	4.794	8.287	—	3.177	902	486	9.943	1.025	60.627	—	—	173.092
	Mars	6.775	854	147	634	1.635	7.616	14.286	9.267	14.998	317	496	1.159	13.449	8.525	2.852	4.836	8.522	—	3.301	984	501	10.318	1.050	59.690	—	—	172.212
	Avril	6.201	798	138	533	1.310	9.549	11.462	8.961	15.066	308	485	1.162	13.224	7.541	2.606	5.011	8.647	—	3.073	935	479	10.619	1.128	58.252	—	—	167.488
Chômeurs partiels et accidentés																												
1948	Février	942	959	457	794	652	293	12.399	2.069	2.032	178	403	133	12.532	2.979	1.473	1.380	1.803	6.907	237	153	48	218	66	8.551	5.705	207	63.870
	Mars	309	299	124	89	212	518	1.435	1.078	1.052	110	312	93	6.515	2.157	904	1.183	1.379	6.211	198	125	27	231	60	3.565	2.866	286	31.338
	Avril	270	234	29	45	180	2.121	874	912	715	138	235	111	7.237	1.794	656	1.182	1.588	7.949	198	110	28	208	61	3.073	3.014	155	39.117
	Mai	259	82	21	61	171	1.456	797	971	982	88	429	96	8.415	1.932	729	1.182	1.680	7.729	178	100	24	195	58	3.338	3.359	107	34.439
	Juin	409	176	172	132	188	448	1.029	1.221	1.442	127	442	160	10.781	2.968	1.801	1.236	1.686	8.184	200	104	34	217	66	4.497	5.183	—	42.903
	Juillet	500	282	3.351	201	623	340	1.785	1.580	1.886	142	497	206	13.571	4.257	3.913	1.275	2.473	7.775	163	127	52	253	58	6.656	7.074	663	59.703
	Août	343	214	669	108	584	427	1.088	1.397	1.475	163	605	234	11.339	3.618	2.710	1.102	2.101	7.712	140	121	48	289	54	4.658	5.659	1.482	48.257
	Septembre	251	288	114	88	514	359	864	1.169	1.606	144	575	223	10.875	2.824	1.742	879	3.142	7.783	151	104	26	305	51	4.351	4.674	270	43.168
	Octobre	257	380	92	139	462	471	985	1.316	1.498	157	510	232	10.094	2.973	2.215	971	3.492	8.015	159	104	30	346	53	4.392	5.040	414	44.797
	Novembre	415	267	98	279	553	576	4.722	1.809	2.024	285	577	266	14.739	4.271	2.926	1.086	3.493	7.901	195	124	45	397	63	6.399	7.806	184	61.500
	Décembre	717	514	97	452	775	1.125	11.012	2.977	2.574	399	522	289	13.883	5.874	4.568	1.213	4.245	7.228	216	134	76	394	64	10.564	10.444	—	80.356
1949	Janvier	817	807	825	652	1.388	1.020	7.992	3.357	4.560	256	744	430	16.919	7.920	4.099	1.781	4.244	7.942	270	116	59	513	60	13.422	—	—	80.193
	Février	674	1.019	458	715	1.074	651	7.187	2.526	3.587	174	686	397	12.745	5.778	2.354	1.708	4.219	7.964	262	112	56	402	60	11.763	—	—	66.571
	Mars	549	949	547	611	1.137	2.045	6.547	2.193	3.684	342	640	433	12.445	4.626	2.124	1.941	3.733	8.029	245	101	57	407	71	11.239	—	—	64.701
	Avril	345	504	387	370	994	2.851	1.571	1.728	3.660	261	628	450	13.021	3.782	1.913	1.372	2.476	7.788	253	123	49	387	60	7.467	—	—	52.438
Total des chômeurs contrôlés																												
1948	Février	4.603	1.349	540	1.128	2.756	1.450	20.896	5.430	5.760	366	566	394	15.852	5.472	2.617	3.688	5.220	6.907	2.259	1.073	326	3.801	761	30.544	10.953	1.013	135.724
	Mars	3.338	638	227	326	1.845	2.018	7.162	3.816	4.608	271	479	351	9.747	3.942	1.915	3.398	4.742	6.211	2.080	955	271	3.865	771	24.030	7.253	1.192	95.451
	Avril	3.067	1.236	127	243	1.008	4.045	5.398	3.471	4.419	285	391	402	10.568	3.221	1.547	3.488	4.889	7.949	1.997	924	254	3.860	807	23.157	6.981	945	94.679
	Mai	2.090	1.643	86	229	791	3.481	4.798	3.517	5.047	241	599	405	11.857	3.302	1.550	3.365	5.081	7.729	1.841	841	242	4.042	936	22.637	7.206	489	94.045
	Juin	2.609	824	230	338	603	2.493	5.196	3.974	5.481	292	607	514	14.716	4.761	2.746	3.429	5.365	8.184	1.855	728	234	4.347	969	24.676	9.236	310	104.717
	Juillet	2.943	795	3.439	429	1.096	2.374	6.592	4.701	7.104	309	704	591	18.073	7.005	5.362	3.590	6.300	7.775	1.784	733	254	4.560	874	28.784	11.993	1.110	129.274
	Août	2.228	692	737	351	1.148	2.016	5.784	4.810	6.267	330	825	656	17.305	7.377	4.215	3.438	6.132	7.712	1.728	726	250	5.303	874	27.624	11.608	2.413	122.549
	Septembre	2.496	764	204	305	1.342	2.827	6.061	4.813	7.113	343	824	714	17.293	6.265	3.227	3.296	7.496	7.783	2.231	711	280	5.916	946	29.503	10.988	492	124.233
	Octobre	1.822	858	181	439	1.251	3.130	6.619	5.270	7.516	349	753	766	17.425	6.485	3.755	3.450	8.140	8.015	2.632	769	304	6.586	949	27.500	10.988	492	124.233
	Novembre	4.124	817	191	647	1.471	3.642	13.761	7.050	9.224	503	847	897	24.041	8.970	4.840	3.791	8.862	7.901	2.936	825	378	7.214	1.002	41.365	17.804	759	173.862

STATISTIQUES BANCAIRES
I — BELGIQUE ET CONGO BELGE
SITUATIONS TRIMESTRIELLES GLOBALES DES BANQUES (1)
(millions de francs)

RUBRIQUES	30 juin 1948	30 sept. 1948	31 déc. 1948	31 mars 1949
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.147	2.186	3.726	3.596
Prêts au jour le jour	1.337	1.302	1.455	1.295
Banquiers	3.211	3.244	3.090	3.196
Maison-mère, Succursales et filiales	578	790	755	727
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.571	1.607	1.535	1.635
Portefeuille-effets	37.521	35.963	35.902	34.607
a) Portefeuille commercial	6.091	5.810	(2) 5.962	(2) 6.142
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique.....	9.883	10.967	11.293	10.070
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %.....	21.547	19.186	18.647	18.455
Reports et avances sur titres	709	728	681	696
Débiteurs par acceptations	4.081	3.544	3.983	3.890
Débiteurs divers	12.134	12.196	12.491	12.402
Portefeuille-titres	5.264	5.145	5.117	5.115
a) Valeurs de la réserve légale	175	175	175	183
b) Fonds publics belges	3.623	3.563	3.474	3.500
c) Fonds publics étrangers	75	56	89	94
d) Actions de banques	657	656	642	640
e) Autres titres	734	690	737	698
Divers	347	361	266	281
Capital non versé	3	3	3	3
<i>Total disponible et réalisable...</i>	68.903	67.069	69.010	67.443
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement.....	2	2	2	2
Immeubles	576	582	629	630
Participations dans les filiales immobilières.....	119	130	130	260
Créances sur filiales immobilières	108	127	147	94
Matériel et mobilier	45	49	53	59
<i>Total de l'immobilisé...</i>	850	890	961	1.045
Total général actif...	69.753	67.959	69.971	68.488
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	237	258	138	227
Emprunts au jour le jour	8	14	6	28
Banquiers	3.777	3.777	4.122	4.360
Maison-mère, Succursales et filiales	869	1.089	996	856
Acceptations	4.081	3.544	3.984	3.890
Autres valeurs à payer à court terme	1.385	1.225	1.177	834
Créditeurs pour effets à l'encaissement.....	1.231	1.177	1.268	1.263
Dépôts et comptes courants	48.981	47.621	49.486	50.416
a) A vue et à un mois au plus	46.287	44.373	45.487	45.473
b) A plus d'un mois	2.694	3.248	3.999	4.943
Obligations et bons de caisse	30	29	31	33
Montants à libérer sur titres et participations	611	595	592	594
Divers	1.201	1.625	1.424	1.389
<i>Exigible spécial (Arrêté-loi du 6 octobre 1944, articles 16 et 17) :</i>				
Comptes temporairement indisponibles :				
a) A vue et à 1 mois au plus	2.825	2.480	2.209	—
b) A plus d'un mois	70	61	57	—
<i>Total de l'exigible...</i>	65.306	63.496	65.490	63.890
C. Non exigible :				
Capital	2.788	2.799	2.810	2.828
Fonds indisponible, par prime d'émission	226	227	249	308
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	180	178	178	180
Réserve disponible	1.148	1.149	1.160	1.195
Provisions.....	105	110	84	81
<i>Total du non exigible...</i>	4.447	4.463	4.481	4.598
Total général passif...	69.753	67.959	69.971	68.488

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que les éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, succursales et filiales ».

(2) En vue de donner une idée plus exacte des variations du portefeuille commercial, il a été décidé de publier désormais l'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paraétatiques.

Cet encours, qui n'est pas compris dans le portefeuille, s'élevait aux 31 décembre 1948 et 31 mars 1949 respectivement à 4.168 et 4.324 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85

(millions de francs)

ACTIF

	7-4-1949	13-4-1949	21-4-1949	28-4-1949	5-5-1949	12-5-1949	19-5-1949	25-5-1949
Encasse en or	28.089	28.068	27.863	28.362	28.345	28.294	28.748	29.120
Avoirs sur l'étranger :								
a) en devises étrangères	2.619	2.666	2.661	2.555	2.520	2.473	3.223	2.476
b) en francs belges	2	2	2	2	2	3	2	2
Accord de compensation multilatérale : fr. b.	1.358	1.358	1.358	1.358	1.358	1.358	1.358	1.358
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) en devises étrangères	10.349	10.359	10.105	10.053	9.346	10.106	9.345	9.458
b) en francs belges	1.084	784	660	726	834	877	1.016	1.036
Devises étrangères et or à recevoir	10	10	8	27	25	26	26	25
Débiteurs pour change et or, à terme	1.416	1.359	834	890	341	804	857	836
Effets commerciaux sur la Belgique	4.540	4.477	4.123	4.179	4.628	4.022	4.848	4.474
Avances sur fonds publics	330	231	229	281	397	281	304	296
Effets publics (art. 20 des statuts. Convention du 14 septembre 1948) :								
a) certificats du Trésor	2.780	2.850	2.170	1.895	3.390	3.355	1.550	1.660
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	1.835	1.217	1.926	2.115	1.423	1.103	536	686
c) autres effets publics	6	515	15	—	2	210	222	224
Monnaies divisionnaires et d'appoint	645	623	650	620	610	607	636	622
Avoirs à l'Office des (Compte A	17	2	27	2	11	3	1	2
Chèques Postaux (Compte B.	1.078	1.072	1.050	1.022	1.022	1.006	993	980
Avances spéciales pour participation au Fonds Monétaire International :								
a) au Gouvernement belge, en francs belges	986	986	986	986	986	986	986	986
b) au Gouvernement luxembourgeois, en francs luxembourgeois	44	44	44	44	44	44	44	44
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, §b de la loi du 28 juillet 1948)	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991	34.991
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	915	915	915	915	915	915	915	914
Immeubles, matériel et mobilier	189	188	188	188	188	188	189	188
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	423	423	424	424	423	423	423	423
Divers	294	324	282	296	309	296	345	351
	94.000	93.464	91.511	91.931	93.110	92.371	91.558	91.152

PASSIF

	7-4-1949	13-4-1949	21-4-1949	28-4-1949	5-5-1949	12-5-1949	19-5-1949	25-5-1949
Billets en circulation	84.470	83.907	83.275	83.743	84.608	83.749	82.883	82.853
Comptes courants :								
Trésor public { compte ordinaire	4	5	6	5	4	5	5	4
comptes Accord de Coopération Economique	571	660	212	271	379	479	160	288
Fonds Monétaire International :								
Compte francs belges	992	992	992	992	992	992	992	992
Compte francs luxembourgeois	44	44	44	44	44	44	44	44
Banques à l'étranger :								
1 ^o accords de paiement { a)	893	615	709	558	590	544	742	649
b)	1.078	1.072	1.050	1.022	1.022	1.006	993	980
2 ^o autres comptes	52	552	51	52	52	53	54	51
Divers	2.215	2.257	2.243	2.235	2.382	2.400	2.412	2.271
<i>Total des engagements à vue ...</i>	90.319	90.104	88.582	88.922	90.073	89.272	88.285	88.132
Devises étrangères et or, à livrer	1.846	1.503	1.059	1.117	1.129	1.181	1.362	1.105
Créditeurs pour change et or, à terme	10	10	8	27	25	26	26	25
Caisse de Pensions du Personnel	423	423	424	424	423	423	423	423
Divers	486	508	522	525	544	553	546	551
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	516	516	516	516	516	516	516	516
	94.000	93.464	91.511	91.931	93.110	92.371	91.558	91.152

SITUATIONS MENSUELLES DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

(millions de francs)

ACTIF

	30-9-1948	31-10-1948	30-11-1948	31-12-1948	31-1-1949	28-2-1949
Encaisse-or	840	840	850	865	899	903
Compte spécial de la Colonie (*).....	105	105	105	105	105	105
Encaisses diverses	200	199	207	23	22	24
Avoirs aux Offices des Chèques postaux.	—	—	—	5	13	12
Avoirs en banque { en Belgique (1).....	745	418	619	527	565	527
{ à l'étranger (1).....	1.176	1.413	1.388	1.551	1.538	1.320
Portefeuille-titres	205	254	273	312	312	312
Effets publics sur la Colonie, la Belgique et l'étranger.....	8.608	8.628	8.539	8.449	8.451	8.800
Effets commerciaux	608	642	664	695	752	717
Débiteurs	237	201	226	266	304	292
Etat belge	423	462	465	480	482	497
Immeubles et matériel	30	31	31	12	14	15
Devises étrangères à recevoir pour contrats de change à terme	—	—	—	0,2	—	—
Débiteurs pour contrats de change à terme	—	—	—	313	315	324
Divers	15	16	14	10	18	17
	13.192	13.209	13.381	13.613	13.790	13.865

PASSIF

	30-9-1948	31-10-1948	30-11-1948	31-12-1948	31-1-1949	28-2-1949
Capital	20	20	20	20	20	20
Réserves	45	45	45	46	46	46
Circulation (billets et monnaies métalli- ques).....	2.008	1.990	2.011	2.168	2.200	2.210
Créditeurs à vue { divers	7.465	7.760	7.710	7.746	7.931	7.749
{ Colonie	2.796	2.748	2.691	2.612	2.701	2.775
Créditeurs à terme	157	121	108	113	157	143
Créditeurs pour contrats de change à terme	—	—	—	0,2	—	—
Devises étrangères à livrer pour contrats de change à terme.....	—	—	—	313	315	324
Transferts en route et divers	791	525	796	595	420	598
	13.192	13.209	13.381	13.613	13.790	13.865

(*) Art. 19 de la convention pour l'émission de billets de banque et de monnaies fiduciaires métalliques du 21 juin 1935.

(1) Avant la situation du 31 décembre 1948, la rubrique s'intitulait : « Avoirs en banque : 1° en francs; 2° en devises étrangères ».

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

86

Banque de France

(millions de francs)

DATES	Encaisse-or (monnaies et lingots)	Or affecté en garantie (conv. du 17-11-1947 et loi du 25-11-1947)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dette de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
						sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dette totale (2)	Dont avances provisoires (3)		
1947 Moyen. ann....	72.102	—	0,4	98.413	43.145	4.390	8.469	632.828	520.708	807.633	69.353
1948 Moyen. ann....	52.967	12.258	0,2	169.607	83.769	4.527	9.136	707.342	570.300	849.369	207.977
1948 4 mars	52.817	12.408	0,1	135.856	84.846	4.848	13.886	717.942	580.900	766.966	282.771
8 avril	52.817	12.408	0,1	150.818	95.528	4.489	11.048	698.942	561.900	762.527	277.908
5 mai	52.817	12.408	0,1	142.774	89.836	5.344	13.781	693.342	556.300	772.934	255.300
10 juin	52.817	12.408	0,1	157.600	84.807	4.673	10.935	684.442	547.400	797.671	227.794
8 juillet	52.817	12.408	0,2	168.267	76.899	4.535	9.991	693.242	556.200	827.392	200.904
5 août	52.817	12.408	0,2	157.307	81.427	4.838	15.135	722.442	585.400	849.131	212.387
9 septembre	52.817	12.408	0,2	183.296	82.354	4.392	5.925	728.742	591.700	885.462	194.246
7 octobre	52.817	12.408	0,2	192.859	83.639	4.348	16.325	694.942	557.900	923.695	150.584
4 novembre	52.817	12.408	0,2	185.100	90.519	4.887	14.836	715.342	578.300	936.937	160.838
9 décembre	52.817	12.408	0,3	210.232	90.022	4.333	15.210	731.942	594.900	954.077	178.292
1949 6 janvier	52.817	12.408	0,3	231.455	99.960	4.798	13.602	708.042	571.000	988.060	160.882
10 février	52.817	12.408	0,3	231.280	98.629	4.462	13.667	729.642	592.600	995.585	161.063
10 mars	52.817	12.408	0,3	262.530	193.277	4.912	19.442	710.742	573.700	1.019.189	165.754
7 avril	52.817	12.408	0,3	275.820	123.362	5.011	16.285	716.442	579.400	1.055.459	168.107
5 mai	52.817	12.408	0,6	265.451	126.281	6.210	24.268	717.942	580.900	1.064.210	165.322

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 30 septembre 1948.
précédent : 3 1/2 % depuis le 6 septembre 1948.

(1) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et les effets escomptés sur l'étranger.

(2) La dette totale comprend : les prêts sans intérêt à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse autonome d'Amortissement (convent. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931) pour un montant fixe de 5.003 millions de francs; et les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) pour un montant fixe de 12.000 millions de francs.

(3) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France » qui s'élèvent à 426.000 millions de francs.

Bank of England

(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)					Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics		Banques	Autres dépôts	Total	
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1947 Moyenne ann.	0,25	1,48	313,1	14,8	20,2	348,1	1.384,4	1.450,0	12,8	—	295,9	89,1	397,8	17,1
1948 Moyenne ann.	0,25	1,23	340,8	15,0	24,2	380,0	1.253,7	1.312,5	14,0	10,8	304,5	92,7	422,0	14,3
1948 10 mars ...	0,25	0,32	329,8	9,5	20,7	360,0	1.236,9	1.350,0	12,6	—	299,1	93,4	405,1	15,7
7 avril	0,25	0,49	340,9	9,0	19,3	375,2	1.246,6	1.300,0	11,8	—	308,4	91,4	411,6	13,1
5 mai	0,25	0,66	321,2	14,8	36,4	372,4	1.242,9	1.300,0	20,9	—	299,6	92,1	416,2	14,0
9 juin	0,25	0,71	336,5	15,8	19,4	371,7	1.249,4	1.300,0	12,2	—	302,1	90,9	405,2	13,6
7 juillet ...	0,25	0,75	347,7	22,0	20,2	389,9	1.261,4	1.300,0	9,6	—	309,3	92,4	411,3	9,6
4 août	0,25	0,88	405,2	10,6	27,4	443,2	1.283,3	1.300,0	8,6	33,4	305,4	90,1	437,5	2,9
8 septembre ..	0,25	1,01	397,5	8,5	21,3	427,3	1.248,2	1.300,0	10,5	49,7	308,1	93,5	461,8	11,5
6 octobre ...	0,25	1,84	315,9	27,1	21,2	364,2	1.237,8	1.300,0	13,4	4,3	297,0	96,0	410,7	15,7
10 novembre ..	0,25	2,93	327,4	22,4	27,0	376,8	1.235,6	1.300,0	14,0	7,3	312,1	93,1	426,5	15,8
8 décembre ..	0,25	3,18	355,8	17,7	23,9	397,4	1.260,2	1.300,0	9,8	14,3	308,7	89,8	422,6	10,2
1949 5 janvier ..	0,25	4,03	374,9	22,0	22,2	419,1	1.272,3	1.300,0	27,9	3,1	308,7	93,2	432,9	7,2
9 février ...	0,25	3,84	310,5	28,5	28,1	367,1	1.230,2	1.300,0	14,8	25,9	296,2	85,8	422,7	17,5
9 mars	0,25	3,73	317,5	23,7	22,9	364,1	1.240,2	1.300,0	8,5	17,6	295,8	87,4	409,3	15,6
6 avril	0,25	3,97	337,4	18,3	22,6	378,3	1.260,8	1.300,0	14,5	6,7	291,0	91,8	404,0	10,7
4 mai	0,25	4,19	335,7	14,9	31,3	381,9	1.278,8	1.300,0	8,8	0,7	292,6	87,4	389,5	6,6

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.
(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Portefeuille sur l'Etranger	Correspondants à l'Etranger	Moyens de paiement à l'Etranger	Avances nantées en compte courant (y compris les prêts) sur titres, march. et warrants (1)	Cert. de Trésor. repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances en florins sur les banques d'émission étrangères et institutions similaires (2)	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs					Créditeurs en monnaies étrangères
										Anciennes émissions	Nouvelle émission	du Trésor		autres			
												ordinaire	spécial (4)	Avoirs des banques en Hollande (3)	Avoirs livres des banques d'em. étr. et institutions similaires (4)	Avoirs livres (4)	
1947 Moyenn. ann.	545	—	888	135,9	6,8	157	2.086	1.500	147	2.781	892	19	59	630	40		
1948 Moyenn. ann.	490	1,8	302	128,-	5,6	151	1.865	1.500	119	2.980	675		60	585	26		
1948 8 mars ...	551	—	267	102,-	5,1	164	2.000	1.500	124	2.934	987		42	480	29		
5 avril ...	481	—	269	166,1	5,4	147	2.000	1.500	124	2.932	880		109	500	30		
10 mai ...	482	—	327	118,6	5,6	148	1.800	1.500	123	2.919	709		98	483	26		
7 juin ...	482	—	329	152,2	5,8	149	1.800	1.500	121	2.943	736		52	578	26		
5 juillet ...	482	—	316	139,6	5,8	151	1.800	1.500	120	2.991	720		45	505	22		
9 août ...	482	19,-	323	140,5	5,7	144	1.800	1.500	118	3.020	685		39	540	24		
7 septembre	455	—	304	156,6	5,8	148	1.800	1.500	117	3.064	527		42	620	22		
4 octobre ...	455	—	332	103,3	5,4	147	1.800	1.500	115	3.077	393		68	687	23		
8 novembre	451	—	338	128,5	5,9	142	1.800	1.500	113	3.047	324		80	784	20		
6 décembre	439	—	340	135,-	6,1	144	1.800	1.500	111	3.072	312		66	791	19		
1949 10 janvier ...	439	—	290	131,-	6,6	144	1.800	1.500	110	3.085	166	188	43	384	5	93	
7 février ...	439	3,-	247	147,-	6,4	144	1.800	1.500	174	109	3.010	226	214	40	337	4	100
7 mars ...	439	—	178	149,7	6,2	160	1.800	1.500	182	108	3.019	191	250	33	345	4	103
4 avril ...	439	—	130	210,-	5,8	156	1.800	1.500	220	107	3.016	175	301	33	356	4	58
9 mai ...	439	—	136	167,8	4,8	145	1.800	1.500	223	80	2.985	93	293	45	366	4	59

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

- (1) Avant le 3 janvier 1949, ce compte s'intitulait : « Avances sur nantissement de titres, marchandises et warrants ».
(2) Cette rubrique, ainsi que le compte correspondant du passif « Avoirs livres des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires », traduit les opérations résultant d'accords monétaires qui prévoient des paiements réciproques en florins.
(3) A partir du 3 janvier 1949, la rubrique « Avoirs bloqués des banques » a été remplacée partiellement par le compte « Avoirs des banques du pays », le surplus étant inclus dans les « Avoirs livres ».
(4) A partir du 3 janvier 1949, deux nouveaux comptes ont été détachés des « Avoirs livres » : « Compte spécial du Trésor », qui enregistre la contrevaletur en florins des allocations de l'Accord de Coopération Economique, et « Avoirs livres des banques d'émission étrangères et d'institutions similaires » (voir remarque 2).

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1947 Moyenn. annuel.	5.130	113,4	51,9	59,7	16,8	3.950	1.198	101,87
1948 Moyenn. annuel.	5.609	135,7	131,6	59,5	16,8	4.176	1.307	105,86
1948 6 mars ...	5.822	102,4	112,5	68,8	11,5	4.100	1.187	108,28
7 avril ...	5.624	72,7	134,9	78,5	13,4	4.107	1.228	106,77
7 mai ...	5.665	88,7	242,1	65,2	14,9	4.126	1.365	104,80
7 juin ...	5.674	108,2	174,-	62,9	9,6	4.090	1.354	106,21
7 juillet ...	5.660	129,7	178,5	59,5	14,9	4.154	1.421	103,84
7 août ...	5.577	132,2	142,4	48,8	11,-	4.165	1.278	104,90
7 septembre ...	5.628	150,7	75,8	47,8	10,6	4.205	1.241	106,11
7 octobre ...	5.753	169,9	94,2	40,7	10,4	4.256	1.341	105,81
6 novembre ...	5.755	195,9	50,1	50,8	12,1	4.262	1.361	105,82
7 décembre ...	5.804	214,1	97,8	47,2	9,2	4.310	1.394	105,51
1949 7 janvier ...	5.820	216,9	121,1	47,4	7,4	4.427	1.372	104,10
7 février ...	5.833	257,1	123,1	33,2	6,5	4.224	1.621	104,19
7 mars ...	5.849	280,7	119,1	31,3	7,6	4.234	1.652	104,15
7 avril ...	5.912	322,1	127,6	28,9	8,8	4.257	1.689	104,84
7 mai ...	5.992	377,4	119,8	28,5	7,2	4.231	1.831	105,09

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

86

DATES	Réserves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1947 Moyenne annuel.	19.313	724	20.037	275	22.284	24.356	18.310	46,9
1948 Moyenne annuel.	21.624	635	22.259	201	21.586	23.966	20.399	50,2
1948 10 mars	21.189	637	21.826	355	20.678	23.991	19.072	50,7
7 avril	21.249	637	21.886	333	20.477	23.787	19.039	51,1
5 mai	21.292	627	21.919	298	20.251	23.667	18.957	51,5
9 juin	21.465	621	22.086	255	20.349	23.722	19.126	51,5
7 juillet	21.692	616	22.308	224	21.535	23.960	20.303	50,4
4 août	21.792	613	22.405	272	21.378	23.807	20.317	50,8
8 septembre	21.913	619	22.532	232	21.240	24.128	20.020	51,0
6 octobre	21.990	633	22.623	252	23.143	24.077	22.046	49,1
10 novembre	22.195	630	22.825	251	23.144	24.182	22.413	49,0
8 décembre	22.332	628	22.960	228	23.004	24.238	22.252	49,4
1949 5 janvier	22.345	631	22.976	297	22.919	24.088	22.493	49,3
9 février	22.418	623	23.041	357	22.350	23.559	22.203	50,4
9 mars	22.433	614	23.047	347	21.529	23.528	21.357	51,3
6 avril	22.466	609	23.075	303	21.597	23.423	21.531	51,3
4 mai	22.509	603	23.112	270	20.839	23.332	21.108	52,0

Taux d'escompte { actuel : 1,50 % depuis le 13 août 1948.
précédent : 1,25 % depuis le 12 janvier 1948.

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étran- gers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Fonds placés à la dis- position de l'Office de la Dette nationale	Tous autres actifs	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport en % (3)	
									des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1947 Moyenne annuelle.....	401	254	2.150	137	466	86	457	2.660	559	133	72	764	527	3.066	24,61	21,35
1948 Moyenne annuelle.....	195	123	2.021	110	365	—	629	2.834	645	130	87	862	645	3.196	11,22	9,95
1948 Mars	213	135	2.534	141	407	—	490	2.730	632	24	79	735	455	3.197	12,76	10,90
Avril	213	135	2.795	111	320	—	491	2.791	634	79	92	805	466	3.194	12,44	10,87
Mai	205	130	2.947	99	310	—	486	2.734	602	253	81	936	507	3.169	12,23	10,55
Juin	188	119	3.065	60	320	—	520	2.824	732	44	89	865	584	3.114	10,87	9,86
Juillet	178	113	2.859	150	335	—	616	2.784	645	44	75	764	704	3.200	10,46	9,10
Août	178	113	3.095	51	349	—	777	2.824	595	149	69	813	925	3.200	10,28	9,08
Septembre	178	113	2.983	100	361	—	805	2.884	616	25	83	724	932	3.200	10,07	9,08
Octobre	177	112	3.132	99	267	—	890	2.935	636	133	107	876	866	3.200	9,87	9,05
Novembre	178	113	3.115	128	331	—	887	2.924	721	172	83	976	851	3.200	9,93	9,07
Décembre	178	113	3.317	155	411	—	627	3.113	679	358	102	1.139	550	3.200	9,32	9,07
1949 Janvier	177	112	2.948	173	438	—	589	2.934	728	129	99	956	548	3.200	9,86	9,04
Février	177	112	3.149	149	419	—	566	2.952	693	269	67	1.029	590	3.200	9,78	9,02
Mars	176	112	2.973	132	391	—	591	2.953	641	93	67	801	621	3.200	9,74	8,99
Avril	176	111	3.228	95	372	—	518	3.019	563	222	80	865	616	3.200	9,50	8,96
Mai	157	100	3.066	83	432	—	496	2.906	572	147	83	802	626	3.200	8,84	8,03

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.
précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.

(1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
(2) Le contingent d'émission est fixé à l'encaisse métallique plus une couverture secondaire formée par certains postes d'actif. Dans le cas où cette couverture secondaire est supérieure au chiffre de l'encaisse-or augmentée de 350 millions, la couverture est constituée par le double de l'encaisse-or plus 350 millions. Ce montant est porté à 1.400 millions à partir de la situation de mars 1947 et à 2.500 millions à partir de la situation de juin 1947; à partir de la situation de juillet 1948, le droit d'émission maximum est fixé à 3.200 millions (loi n° 248 du 28 mai 1948). L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.
(3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 31 mai 1949)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	25 mai 1949	4,50	Hollande	27 juin 1941	2,50
Autriche	3 juillet 1945	3,50	Hongrie	1 ^{er} novembre 1947	5,—
Belgique	28 août 1947	3,50 (1)	Italie	9 avril 1949	4,50
Bulgarie	27 juillet 1948	3,50	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	15 janvier 1946	3,50	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Espagne	22 mars 1949	4,—	Roumanie	25 mars 1948	5,— (2)
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	13 août 1948	1,50	Suède	9 février 1945	2,50
Finlande	1 ^{er} février 1949	6,75	Suisse	26 novembre 1936	1,50
France	30 septembre 1948	3,—	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,—	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4,—
Grèce	12 juillet 1948	12,—	Yougoslavie	20 août 1948	1,— à 3,— (3)

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.
(2) Effets agricoles 3 p. c.
(3) Taux variant suivant les catégories de débiteurs.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

87

Situations en milliers de francs suisses-or
[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	28 février 1949		31 mars 1949		30 avril 1949			28 février 1949		31 mars 1949		30 avril 1949	
	ACTIF							PASSIF					
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé.....	126.518	18,5	150.769	20,9	153.030	22,4	I. Capital :						
II. Encaisse.							Capital autorisé et émis 200.000						
A la Banque et en compte courant							actions de 2.500 francs suisses	500.000		500.000		500.000	
dans d'autres banques	21.720	3,2	38.709	5,4	19.554	2,9	or chacune	125.000	18,3	125.000	17,3	125.000	18,3
III. Fonds à vue placés à intérêts...	851	0,1	494	0,1	1.914	0,3	Actions libérées de 25 %						
IV. Portefeuille réescomptable :							II. Réserves :						
1. Effets de commerce et accep-							1. Fonds de réserve légale	6.527		6.527		6.527	
tations de Banque	8.261	1,2	8.924	1,2	10.423	1,5	2. Fonds de réserve générale ...	13.343		13.343		13.343	
2. Bons du Trésor	8.735	1,3	8.757	1,2	8.738	1,3		19.870	2,9	19.870	2,7	19.870	2,9
V. Fonds à terme et avances :	16.969		17.681		19.161		III. Dépôts à court terme et à vue						
1. A 3 mois au maximum	24.655	3,6	18.734	2,6	14.943	2,2	(or) :						
2. De 3 à 6 mois	6.161	0,9	7.551	1,0	7.561	1,1	1. A 3 mois au maximum	245	0,0	244	0,0	244	0,0
3. A plus d'un an	—	—	354	0,0	356	0,0	2. A vue	27.966	4,1	21.410	3,0	17.109	2,5
VI. Effets et placements divers :	30.816		26.639		22.860			28.211		21.654		17.353	
1. Bons du Trésor.							IV. Dépôts à court terme et à vue						
a) A 3 mois au maximum ...	45.103	6,6	43.036	6,0	10.383	1,5	(diverses monnaies) :						
b) De 3 à 6 mois	—	—	—	—	—	—	1. Banques centrales pour leur						
c) De 9 à 12 mois	—	—	1.120	0,2	1.088	0,2	compte :						
2. Autres effets et placements							a) De 3 à 6 mois	6.157	0,9	6.166	0,9	6.167	0,9
divers :							b) A 3 mois au maximum	122.344	17,9	142.213	19,7	105.346	15,5
a) A 3 mois au maximum	129.813	19,0	131.339	18,2	148.565	21,8	c) A vue	45.403	6,6	70.497	9,8	70.370	10,3
b) De 3 à 6 mois	—	—	1.526	0,2	—	—	2. Banques centrales pour le						
c) A plus d'un an	12.267	1,8	12.330	1,7	6.188	0,9	compte d'autres déposants :						
VII. Actifs divers	187.183	0,3	189.351	0,2	166.224	0,3	A vue	689	0,1	689	0,1	685	0,1
	2.476		1.643		1.827		3. Autres déposants :						
VIII. Fonds placés en Allemagne							a) A 3 mois au maximum	89	0,0	88	0,0	89	0,0
en application des accords de							b) A vue	465	0,1	540	0,1	570	0,1
La Haye de 1930	297.200	43,5	—	—	—	—	V. Divers	554		5.411	0,7	5.962	0,9
Exécution des accords de							VI. Provision pour charges éven-						
La Haye de 1930 :							tuelles	106.623	15,6	101.449	14,0	101.449	14,9
Fonds placés en Allemagne :							VII. Dépôts à long terme						
1. Créances sur la Reichsbank et la							reçus en application des accords						
Golddiskontbank; effets de la							de La Haye de 1930.						
Golddiskontbank et de l'admini-							1. Dépôts au compte de Trust des						
stration des chemins de fer et							Annuités	152.606		—		—	
bons de l'administration des							2. Dépôt du Gouvernement alle-	76.303		—		—	
Postes (échus)	—		221.019		221.019			228.909	33,5	—		—	
2. Effets et bons du Trésor du							Exécution des accords de						
Gouvernement allemand (échus)			76.181		76.181		La Haye de 1930 :						
			297.200	41,1	297.200	43,6	Dépôts à long terme :						
Total actif.....	683.760	100,0	722.486	100,0	681.770	100,0	1. Dépôts des Gouvernements			152.606		152.606	
							créanciers au compte de Trust			76.303		76.303	
							des Annuités			228.909	31,7	228.909	33,6
							2. Dépôt du Gouvernement alle-						
							mand						
							Total passif.....	683.760	100,0	722.486	100,0	681.770	100,0

Effets réescomptés avec endos de la Banque, et garanties données 4.387 4.380 2.839

Note : L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et les fonds détenus pour le Service des Emprunts internationaux, dont la Banque des Règlements Internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHE DE L'ARGENT		LA PRODUCTION	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Charbonnière et métallurgique	55
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Industrie textile	56
LE MARCHE DES CHANGES ET DES METAUX PRÉCIEUX		III — Productions diverses	56
I — Cours des métaux précieux	9	IV — Énergie électrique	58
II — Cours officiels des changes	10	V — Gaz	59
LE MARCHE DES CAPITAUX		LA CONSOMMATION	
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	II — Consommation de tabac	66
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
IV — Cours et rendements des principaux types d'obligations	16	LES TRANSPORTS	
V — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Tableau rétrospectif		a) recettes et dépenses d'exploit- tation	
Détail des émissions :		b) wagons fournis à l'industrie	
février 1949		c) trafic :	
Groupement par importance du capital		1° trafic général	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	2° grosses marchandises :	
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	A) ensemble du trafic	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	B) service interne belge	
LES FINANCES PUBLIQUES		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
I — Situation de la Dette publique	25	III — Les ports	71
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Bel- gique	25	a) Anvers	
III — Rendement des impôts	26	b) Gand	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		IV — Mouvement général de la navigation intérieure	72
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	LE COMMERCE EXTERIEUR	
Dividendes et coupons d'obliga- tions mis en paiement :		Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
en mars 1949		LE CHOMAGE	
Tableau rétrospectif		I — Chômage complet et partiel	81
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		STATISTIQUES BANCAIRES	
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		I — Belgique et Congo belge :	
I — Chambres de compensation	35	Situations trimestrielles globales des banques belges	85
a) Mouvement du débit		Banque Nationale de Belgique :	
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Situations hebdomadaires	85
II — Chèques postaux	36	Banque du Congo belge :	
LES PRIX		Situations mensuelles	85
a) Indices des prix de gros en Belgique ..	45	II — Banques d'émission étrangères :	
b) Indices des prix de gros à l'étranger ..	45	Situations	86
c) Indices des prix de détail en Belgique..	46	Banque de France	
		Bank of England	
		Nederlandsche Bank	
		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
